

LES JEUNES FILLES ISSUES DE L'IMMIGRATION MAGHREBINE :
UNE PROBLEMATIQUE SPECIFIQUE

Rapport final

Sous la direction de Camille LACOSTE-DUJARDIN

Coordonné par Nozha SEKIK

En collaboration avec Baya BOUALEM et Saloua BEN ABDA

Rapport pour :

. C.N.R.S.

. F.A.S.

. M.I.R.E.

. D.I.V.

. Ministère de la Justice

. Ministère de la Jeunesse et des Sports

Juin 1995

INTRODUCTION	1
Problématique	2
Approche méthodologique	6
Définitions	8
I - ATTITUDES ET REACTIONS DES DIFFERENTS PROTAGONISTES	11
I-1- Systèmes de réseaux	11
I-2- Attitudes et réactions	11
II-2-1- "Résistances": du refus poli au rejet violent	11
II-2-2- De la compréhension à la collaboration active	15
I-3- Discours institutionnel	17
II - CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION OBSERVEE	20
II-1- Données socio-professionnelles et culturelles : les parents	21
II-2- Données socio-professionnelles et culturelles : les filles	22
III - TYPOLOGIE ET ANALYSE DES RUPTURES RÉCURRENTES	25
III-1- Echec scolaire	26
III-2- Dépression	27
III-3- Tentative de suicide	28
III-4- Dénier de grossesse	29
III-5- Fugues	30
III-6- Toxicomanie	32
III-7- Prostitution	34
III-8- Phénomène de bandes	35

IV - CULTURE D'ORIGINE ET PRATIQUES FAMILIALES	39
IV-1-Problématique de l'Identité	39
IV-1-1- Langues (langue maternelle, français)	40
IV-1-2 - Nationalité et définition de soi	47
IV-1-3 - Religion	52
IV-2- Code d'honneur et pratiques matrimoniales	55
IV-2-1-Virginité et honneur familial	56
IV-2-2- Séquestration	58
IV-2-3 - Choix du (futur) conjoint	59
IV-2-4 - "Mariage forcé"	61
IV-3- Relation à la famille	62
IV-3- 1- Images et rôles parentaux	62
IV-3-2- Problématique de la violence	70
IV-3-3- Le frère aîné	75
V - VIE DANS LA CITE	79
V-1- Quartier et vie associative	79
V-2- Rapports à l'Autre	83
CONCLUSION - Propositions et perspectives	89
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	93
ANNEXES - Institutions contactées	97

TABLE DES FIGURES

Figure 1	Répartition des âges des filles	23
Figure 2	Situations familiales des filles	23
Figure 3	Répartition proportionnelle des ruptures récurrentes	37
Figure 4	Quelle est votre langue maternelle ?	41
Figure 5	Rapport à la langue	43
Figure 6	Définition de soi	50
Figure 7	Pratique religieuse	54
Figure 8	Respect des tabous alimentaires	54
Figure 9	Choix du conjoint 1 : êtes-vous déjà tombée amoureuse d'un français ?.....	60
Figure 10	Choix du conjoint 2 : épouseriez-vous un français ?	60
Figure 11	Choix du conjoint 3 : vos parents seraient-ils d'accord ?	60
Figure 12	Communication avec les parents	69
Figure 13	Violences 1 : violences par le père	71
Figure 14	Violences 2 : violences par le frère aîné	71
Figure 15	Motifs de disputes avec les parents	74
Figure 16	Principales difficultés rencontrées par les jeunes filles	77
Figure 17	Sorties des jeunes filles	81
Figure 18	Image donnée des immigrés par les médias	86
Figure 19	Pensez-vous avoir été victime du racisme ?	86

Banlieues, jeunes, immigrés, étrangers, "beurs", maghrébins, exclusion, violence, autant de mots, de concepts, lourds de connotations, égrenés tels un chapelet dans les discours publics et privés et résumant parfois des drames déjà là ou à venir ; aussi, sur fond de polémiques et d'arrière pensées partisans, des débats sont-ils régulièrement menés sur les grandes questions suivantes :

- le problème des banlieues/ghettos en France, qui fait périodiquement la "une" des médias, en fonction des éclats sporadiques de violence, dans les quartiers dits chauds.
- les divers problèmes auxquels sont confrontés notamment les jeunes issus de l'immigration maghrébine. L'aggravation du chômage de ces jeunes, leurs difficultés d'insertion sociale et professionnelle soulèvent effectivement les problèmes concomitants de la délinquance, de la drogue, etc.

Cependant, on remarque que lorsqu'il s'agit de jeunes, on entend généralement jeunes hommes. Les jeunes filles, elles, sont souvent oubliées, voire occultées comme si leur vécu ne soulevait aucun problème. Pourtant si leur malaise s'exprime de manière moins spectaculaire que chez les jeunes hommes, leurs difficultés n'en existent pas moins.

A côté des filles "qui s'accrochent", pour reprendre une expression fréquemment usitée, on en compte aussi un grand nombre qui dévient. Il y a celles qui échouent, qui sont au chômage, qui fuguent, qui se droguent, qui se prostituent. Cette catégorie est encore rarement prise en compte, comme si le non-dit et le silence faisaient loi pour ces filles qui sont si peu habituées et/ou réticentes à parler de leur vécu.

Aujourd'hui que les thèmes de l'exclusion et de l'intégration, avec toutes les ambiguïtés et les non-dits qui les accompagnent, sont à l'ordre du jour, tant dans les appareils politiques et dans les institutions spécialisées que dans les administrations de droit commun, il nous paraît urgent de nous interroger sur la place qu'occupent ces jeunes filles dans les processus d'intégration sociale, culturelle, économique, des populations d'origine maghrébine dans la société française.

F. Gaspard écrit à ce propos : "Une sociologie de l'exclusion, sous peine de passer sous silence les problèmes de la moitié féminine des jeunes issus de l'immigration et de la culture musulmane, se doit de focaliser l'attention sur les femmes"¹.

C'est donc dans le cadre de la société (française) en évolution rapide, qui creuse les écarts et qui développe l'exclusion, que l'observation de terrain, nous a conduit à aborder spécifiquement la condition des jeunes filles/femmes *en difficulté*, dans une certaine autonomie, par rapport à la condition masculine dans cette problématique globale de l'exclusion

Précisons d'emblée, que nous ne prétendons pas rendre compte de l'évolution de l'ensemble des jeunes filles/femmes issues de cette immigration, mais seulement apporter un éclairage particulier sur le groupe : jeunes filles/femmes *en difficulté* (cf. définition plus loin), pas assez étudié, pas encore "médiatisé", et dont nous essayerons de préciser les spécificités, les évolutions, les blocages, qui persistent et/ou évoluent.

¹ F. Gaspard et F. Khosrokhavar : "La problématique de l'exclusion: de la relation des garçons et des filles de culture musulmane dans les quartiers défavorisés", in *Revue Française des Affaires Sociales*, n°2 Avril-Juin 1994, p. 6

Nous voudrions surtout donner la parole à cette catégorie de femmes, et transmettre leur réflexion. Notre travail s'intéresse aux jeunes filles mineures et majeures, âgées de 15 à 25 ans en danger, mais n'ayant pas eu affaire à la justice. Si elles peuvent être considérées comme étant *en difficulté*, au bord de la fracture sociale et/ou psychologique, elles ne sont pas pour autant des délinquantes, car elles n'ont pas commis de délit. Elles sont issues de l'immigration maghrébine, abstraction faite de leur nationalité actuelle. En effet, elles peuvent avoir la nationalité de leur pays d'origine, comme elles peuvent être de nationalité française. Le dénominateur commun étant qu'elles aient un séjour minimum de 10 ans en France et qu'elles habitent Paris ou sa banlieue.

Ces jeunes ont généralement une histoire familiale assez perturbée ; elles sont déjà dans des circuits sociaux de prise en charge, quand la rupture familiale est consommée (le conflit culturel et/ou familial étant souvent à l'origine de la fracture). Les jeunes filles concernées sont issues majoritairement sinon totalement de milieux défavorisés, elles ont donc tendance à cumuler les handicaps socioculturels et/ou économiques.

Précisons enfin que nous avons affaire à des jeunes filles/femmes qui, pour la plupart, n'ont pas vécu elles-mêmes le traumatisme de la transplantation, mais l'ont subi à travers le vécu migratoire de leurs parents.

PROBLEMATIQUE

Nous nous limiterons au cas de la famille maghrébine, c'est elle qui nous préoccupe dans le cadre de ce travail car elle illustre bien le phénomène de la rupture familiale.

Pour diverses raisons, ce phénomène reste mal connu (résistance des parents surtout à s'adresser aux institutions, malaise voire même incompétence de ces institutions face à cette problématique, etc.) Il l'est d'autant plus quand il s'agit des relations jeunes filles, jeunes femmes/parents, il suffit de penser à la fugue des jeunes filles, qui reste longtemps soit méconnue, soit honteusement cachée par les parents, alors qu'elle devient incontournable aujourd'hui dans le trajet professionnel de tout travailleur social

Notre problématique se situe à deux niveaux : comment la crise d'identité des jeunes et notamment celle des jeunes filles, ainsi que le conflit qui s'ensuit, peuvent-ils être aggravés par le fait de la transplantation des parents ?

On peut se demander, alors, comment ces jeunes filles vivent leurs conflits, déjà au sein de leur famille (parents, fratrie, etc.), car c'est à partir de ce conflit que la société d'accueil et les travailleurs sociaux en second lieu, seront appelés à intervenir.

Nous sommes déjà en présence de la seconde voire même de la troisième génération de l'immigration maghrébine en France et si les femmes appartenant à la catégorie retenue, continuent à constituer un groupe social fragile, c'est parce qu'elles sont les plus confrontées aux changements, en même temps elles font l'objet d'un contrôle particulièrement rigoureux, très souvent au nom de la défense de l'identité culturelle de la communauté d'origine.

Dès lors, existe-t-il une spécificité des difficultés des jeunes filles/femmes issues de l'immigration des pays du Maghreb ? Sachant par ailleurs, que toute immigration peut être en elle-même porteuse de problèmes et de conflits plus ou moins latents, plus ou moins graves, et/ou plus ou moins spécifiques ?

Pour les jeunes maghrébines (comme d'ailleurs beaucoup d'autres enfants d'immigrés) le conflit permanent se trouve confiné entre deux projets de socialisation contradictoires : deux cultures, deux pays, deux modèles, deux langues :

- celui des parents qu'ils portent en eux et désirent transmettre à leurs enfants : le modèle culturel du pays d'origine,
- celui de l'école, de l'environnement culturel d'accueil quotidien, qui transmet de son côté, les habitudes et le modèle culturel de la société française.

Qu'en est-il aujourd'hui, pour ces filles de la deuxième génération ? Une génération "ballottée", entre deux statuts qui s'opposent : elles sont considérées "autonomes" pour la société d'accueil et "dépendantes" par leur entourage familial et communautaire.

Conflits et contradictions évidents en eux-mêmes, mais dont les effets sur les individus que sont ces femmes restent encore mal évalués car probablement mal connus, insuffisamment étudiés, etc.

Travailleurs sociaux et chercheurs, s'accordent pour dire que les réalités culturelles, sociales, familiales et identitaires que vivent les jeunes filles d'origine maghrébine, sont à la fois partagées, indissociables, mais aussi différentes et spécifiques de celles que vivent les garçons ayant les mêmes origines socioculturelles et les mêmes caractéristiques. Si elles s'en différencient essentiellement c'est parce qu'elles bénéficient d'un préjugé favorable, "ces jeunes filles ont du mérite" entend-on souvent et même d'un sentiment de compassion, dans l'opinion publique française ; alors qu'elles subissent des contraintes familiales plus rigoureuses que les garçons et vivent violemment des conflits au quotidien, liés à leur genre féminin (virginité, "séquestration", "mariage forcé", etc.).

En plus de cet *a priori* social favorable, d'autres éléments se retrouvent dans la réalité de ces jeunes filles : une meilleure réussite scolaire et/ou professionnelle, qui entraîne une réorientation des attentes surtout familiales, quant au désir d'ascension sociale : on compte de plus en plus sur la réussite de la fille et non plus sur celle du fils.

Ces filles se doivent de gérer leur émancipation individuelle, sans pour autant rompre brutalement avec leur famille, dont elles souhaitent d'ailleurs vivement la promotion.

En même temps elles doivent répondre aux demandes socioculturelles que les institutions françaises attendent d'elles, tout cela dans ce que A. Jazouli appelle un "gotbetween" entre famille et société et on peut imaginer les effets de cette double contrainte sur des jeunes que rien ne prépare à affronter ces conflits.

Si donc communauté d'origine et société d'accueil ont des attentes souvent contradictoires par rapport à ces jeunes filles, quelles sont ces attentes et comment sont-elles gérées ?

A cause de ces tiraillements, ces jeunes filles seraient-elles amenées à vivre des situations dans lesquelles leur santé physique et mentale serait mise en danger, plus

souvent que ce n'est le cas pour des jeunes filles "françaises de souche" ? Seraient-elles, de ce fait, plus souvent demandeuses de prise en charge...?

Nous sommes dès lors, de plain-pied dans la problématique spécifique de l'identité des jeunes filles d'origine maghrébine, s'intégrant dans une société française, occidentale, moderne et individualiste, avec toutes les contradictions et les pressions socioculturelles et les dysfonctionnements que cela peut déclencher.

Ceux-ci peuvent se situer aux intersections suivantes :

- entre identité individuelle, dans une société occidentale qui met en valeur l'individu et identité collective quand le groupe d'origine privilégie le "nous" communautaire ;
- entre identité de jeunes filles auxquelles on accorde le droit à des expériences formatrices et une identité de jeunes filles à protéger de ces expériences

Sans doute sommes-nous devant la situation type où chaque communauté a sa propre notion de la culture : pour ce qui nous concerne ce sont la culture minoritaire arabo-musulmane et la culture dominante judéo-chrétienne. Il s'agit d'un ensemble de normes et de modèles de comportements souhaités et/ou exigés par un groupe alors qu'il est désapprouvé et/ou interdit par l'autre groupe. C'est pourquoi il nous paraît essentiel de voir comment ces jeunes maghrébines et leurs parents "gèrent" ce conflit, puis d'analyser les dysfonctionnements (fugues, ruptures, etc.) qui s'ensuivent.

D'autre part, certaines jeunes filles se trouvent déjà dans un processus d'acculturation, et ont adopté un mode et un modèle de vie dit occidental mais ce n'est pas sans être confrontées à maintes difficultés. Quelles sont ces difficultés et quelles stratégies sont adoptées par les filles d'un côté et par leurs parents de l'autre ?

Pour ces jeunes filles, placées au coeur même des ruptures, on constate aussi que l'idée même de rupture (surtout avec la famille) est ressentie comme un risque majeur. Comment la vivent-elles, sachant que la transgression peut se payer même de l'exil (retour forcé au pays pour mariage endogamique par exemple) ?

On ne peut plus, désormais, occulter le fait que ces "beurettes" ne cessent de surmonter des obstacles notamment sur le terrain de leur vie privée, de la libre disposition de leur corps, comparées aux adolescentes françaises d'origine. Ont-elles les moyens de transgresser - sans remords, sans douleurs, sans risques et sans culpabilité - la loi de l'honneur familial ? Si elles sont de plus en plus nombreuses à y être acculées, quels en sont les mécanismes et les dangers à surmonter ?

En ce qui concerne la religion, quelle est l'attitude de ces jeunes filles par rapport à l'Islam ? Cet Islam considéré par certains comme "la seule force capable d'empêcher la dérive" ?

S'agit-il d'un Islam de référence identitaire qui reste au niveau du discours ou bien d'un Islam pratiqué ? Emerge-t-il de nouveaux comportements religieux au sein de la population des jeunes filles immigrées ciblée ? Y trouvent-elles des réponses aux questions qu'elles se posent ?

L'évolution des jeunes filles maghrébines sur laquelle on s'accorde généralement, ne risque-t-elle pas d'être freinée voire remise en cause par l'émergence du phénomène de

l'Islam militant qui se différencie de l'Islam traditionnel et qui recrute particulièrement dans la jeune génération ?

Nous interrogerons nos informatrices sur leurs relations amicales, leurs réseaux (éventuels) de quartier, sur leur rapport aux institutions locales, associatives et politiques, pour comprendre et évaluer leur degré d'insertion ou au contraire d'exclusion. Comment s'investissent-elles dans la vie sociale, publique et politique en France ? Comment négocient-elles ces activités avec les exigences et les contraintes imposées par la famille ?

Ces objectifs ne peuvent être atteints qu'après avoir répertorié les problèmes qui émergent des divers itinéraires.

Si nous nous intéressons tout particulièrement à l'aspect identitaire et culturel du problème de la difficulté (langues, codes d'honneur, religion), c'est parce que tout en expliquant le conflit identitaire que peuvent vivre ces jeunes, il expliquerait probablement aussi les ruptures engendrées.

Il s'agit pour nous de donner la priorité aux discours des filles. Il va sans dire que l'appréhension de ces problèmes est délicate dans la mesure où elle relève de l'intimité de chacune d'elles. "La recherche en elle-même est productrice de pratiques sociales. Interroger, interviewer c'est d'une certaine façon mettre en scène : les faire parler de leur vie, dire leurs itinéraires c'est aussi leur permettre de prendre conscience de ce qu'elles ont mobilisé avec leur groupe d'appartenance dans leur démarche et dans leur déplacement dans l'espace social. C'est participer à la construction d'une nouvelle norme en leur faisant dire leur place actuelle dans la société d'accueil, la distance parcourue vis-à-vis de leurs mères et leurs projets"².

En nous interrogeant sur les jeunes filles/femmes issues de l'immigration maghrébine, confrontées à une difficulté spécifique, nous nous interrogerons sur leur marginalité et/ou leur intégration à la fois dans leur groupe d'appartenance et dans la société d'accueil, interaction conduisant à la production de nouveaux modèles d'identification. Est-il vrai que, même révoltées par des conditions de vie, des perspectives d'avenir qui ne correspondent ni à leurs aspirations, ni à leurs attentes, ces femmes finissent soit dans la résignation, soit dans la révolte avec les conséquences physiques et morales résultant de l'une et de l'autre réaction ?

Les questions ainsi posées concernent essentiellement les répercussions de la situation d'immigrées (filles d'immigrés) sur l'identité culturelle :

- se différencient-elles de leurs parents en abandonnant l'identité culturelle d'origine au profit des normes et des valeurs de la société française d'accueil ?
- quels sont les aspects de la culture d'origine les mieux et les plus facilement préservés ? Lesquels résistent le moins bien ?
- est-ce que tous les problèmes sociaux, familiaux, etc. interfèrent avec ceux liés aux spécificités culturelles et dans ce cas, s'en trouvent-ils exacerbés ?

² N. Blanchard, *L'intégration maghrébine au féminin*, 1990, Université de Montpellier, p. 48

A l'inverse, n'y a-t-il pas des situations dans lesquelles ces mêmes spécificités culturelles permettent de trouver des réponses particulières pouvant désamorcer le conflit (magie, sorcellerie, etc.)?

Nous tenterons de dégager les mécanismes de l'émergence de la problématique de la difficulté et de la rupture, d'en dégager les conflits et les tensions dont les filles sont à la fois objet et sujet entre les normes inculquées par la culture de la famille et de la société maghrébine et celles attendues par la culture de la société française et d'établir une typologie de conduites résultantes.

Nous tenterons aussi de cerner, à travers les paroles des filles, leur histoire (passée et présente), ce qui les a amenées à la situation de précarité qui peut devenir la leur, et par là-même, ce qui les a conduites à solliciter l'intervention, l'aide et parfois la prise en charge par les services et les travailleurs sociaux.

Cette recherche se donne donc pour objectif de mieux comprendre ce qui se passe quant à l'identité de la jeune fille/femme d'origine maghrébine en France, vivant une situation de difficulté. Le processus de formation de l'identité apparaît comme fondamental pour la compréhension et l'analyse de ces difficultés ainsi que pour l'élaboration de quelques éléments de réponses ou de solutions à apporter pour une meilleure intégration de cette population.

Notre intention n'est pas de tracer le portrait global de la jeune fille issue de l'immigration maghrébine, mais plutôt, à partir des résultats de notre enquête, d'attirer l'attention sur les attitudes, les données de fait. Il s'agit bien de comprendre non pas LA fille mais bien LES filles de parents immigrés maghrébins dans la diversité de leurs possibilités d'intégration.

Ainsi notre travail doit être considéré dans une perspective indicatrice des difficultés vécues par ce public particulier, et non pas exhaustive.

APPROCHE METHODOLOGIQUE

Une des phases la plus pertinentes de notre travail est l'enquête sur le terrain, à la fois questionnement et écoute. Nous avons travaillé sur la base de soixante-quinze questionnaires et d'une trentaine d'entretiens approfondis.

La population des filles avec laquelle nous avons travaillé, comprend les trois communautés : algérienne, marocaine et tunisienne, les plus représentatives de l'immigration maghrébine en France (cf. population ciblée). Elles sont, bien sûr, volontaires et leur sélection est basée sur un certain nombre de critères.

Les données sur lesquelles nous nous sommes basées pour identifier la population de jeunes filles objet de notre étude, sont à mettre en corrélation avec certaines variables que nous avons retenues, afin de faire ressortir ce qui relève de la spécificité maghrébine et ce qui relève soit d'un milieu socio-économique défavorisé, soit d'une situation familiale dite à risque, etc.

Ces variables que nous regroupons en trois grands thèmes constituent les clés de lecture du discours tenu par les jeunes filles sur leur vécu.

Notons, bien sûr, que ces variables ne sont pas toutes à prendre en compte pour toutes les filles. Elles ne sont évidemment pas toutes identiques et les analyses sont à nuancer à chaque fois.

Précisons que notre ambition dans ce rapport n'est pas de procéder à une étude comparative avec d'une part les jeunes maghrébines en général, ni d'autre part les jeunes françaises.

LE QUESTIONNAIRE

La principale source d'information retenue est le questionnaire souple, parfois suivi ou accompagné d'une interview semi-directive.

Pour mener à bien ces objectifs, nous avons construit un questionnaire de type biographique qui a été rempli par les filles avec notre aide ou celle des travailleurs sociaux.

Le questionnaire abordait l'individu, le parcours scolaire, le profil professionnel, la vie familiale et sociale, le rapport à l'identité culturelle : la culture et le pays d'origine, la langue, la religion, etc.

Notons que nous avons élaboré un premier questionnaire que nous avons testé auprès de quelques jeunes femmes car nous savions pertinemment que, comme tout questionnaire, celui-ci devait subir l'épreuve d'être confronté aux premières informatrices et à leurs réponses, il a dû en effet être corrigé, affiné en fonction de ces réponses et remarques. Très vite, par exemple, il nous a paru nécessaire de revoir le niveau de la langue. Certaines informatrices ne semblaient pas réellement saisir le sens de toutes les questions.

D'autres chapitres du questionnaire ont été revus, repensés, reformulés ou introduits après discussion avec les filles et/ou les intervenants sociaux (cf. Méthodes d'approche).

L'ENTRETIEN

L'entretien personnalisé et semi-directif de type "histoire de vie", quand il avait lieu, reprenait certaines questions et revenait sur certains thèmes que l'interviewée ou nous-mêmes considérions comme étant plus pertinents, plus importants quant à sa propre histoire et nécessitant un approfondissement.

Lors de nos entretiens, nous avons essayé toujours de respecter, autant que possible, la liberté d'expression et la volonté de silence de nos informatrices.

"Le choix d'une méthodologie ouverte s'appuie sur l'objectif même de la recherche : les entretiens semi-directifs permettent au sujet-acteur, d'aborder librement différents thèmes, et de jouer des associations d'idées dans des termes qui laissent toute latitude à l'enquêtée pour s'exprimer à sa manière et sur les questions qu'elle souhaite aborder. A travers ces entretiens, nous allons analyser - démêler - l'écheveau de ce qui est de l'ordre du système social dans son ensemble (les schémas de perception et d'action intégrés depuis l'enfance, qui appartiennent au modèle), et de ce qui, culturel, relève de la

création individuelle/collective, de nouvelles normes sociales et de nouveaux comportements."³

En fait, avec les jeunes filles qui ont collaboré à cette enquête, l'entretien s'est révélé à la fois plus facile et plus complexe. Plus facile parce qu'elles se prêtent assez facilement au dialogue, parfois manifestant elles-mêmes un grand besoin de parler, de se confier et d'une certaine façon d'interroger. Mais plus complexe aussi, car la richesse et la variété du dit, cachent souvent du non-dit.

A ce propos, certains "non-dits" n'étant décodés que selon une approche culturelle, les membres de notre équipe ont pu, parfois, être en mesure de le faire, puisque ethnologues et maghrébines elles-mêmes.

Une fois les questionnaires anonymes remplis, l'exploitation a été faite en associant les données socio-démographiques de la fiche d'identification (état-civil, nationalité, modes de vie et de logement, niveau scolaire et/ou professionnel...), les éléments socioculturels (relations à la famille élargie, aux parents et à la fratrie, au pays d'origine, aux traditions, à la religion...) enfin, les réponses en rapport à la vie publique et sociale (amis(es), institutions, loisirs, vie associative et politique...), sans négliger les données plus personnelles (image de soi, projets de vie, sexualité, mariage et virginité, racisme...).

Toutes ces données, incluses dans le questionnaire, sont disponibles à l'exploitation, mais elles n'ont pas toutes fait systématiquement l'objet d'un traitement statistique. De même que les entretiens enregistrés et transcrits sont disponibles.

Précisons que nous avons jugé utile de consacrer un chapitre préliminaire de notre travail aux définitions de ce qu'est la difficulté puisque c'est le mot clé de notre réflexion et la spécificité commune des filles répondant à notre enquête. De même que nous avons jugé pertinent de consacrer une seconde partie de notre enquête à des entretiens avec des psychologues, des psychothérapeutes, des éducateurs(trices), des assistantes sociales, des responsables de structures d'accueil (hôtels et foyers pour femmes etc.). Ceci nous a fait poser plusieurs interrogations que nous nous proposons, de développer dans un chapitre consacré aux "Attitudes et réactions des adultes". Non pas pour une critique négative mais afin que d'autres chercheurs, à l'avenir, puissent éviter et/ou tenir compte de ces aléas, propres à l'enquête de terrain.

DEFINITIONS

Notre réflexion théorique mise à l'épreuve du terrain nous a permis de dégager un certain nombre d'éléments qu'il s'agit de systématiser. Poser la problématique des jeunes filles/femmes maghrébines *en difficulté* suppose en premier lieu une définition de ce concept permettant de cerner le public que nous visons. Notre réflexion est axée sur deux mots-clés : La "difficulté" et ce qui en est parfois la conséquence, la "rupture".

³ N. Blanchard, *op. cit.*, p. 76

Nous avons pris le parti de poser les premiers jalons de l'analyse par une recherche lexicographique et donc d'interroger les dictionnaires de langue. Dans l'ensemble, les définitions se recourent, aussi avons-nous jugé inutile de multiplier les citations et nous sommes-nous limitées aux deux suivantes :

Pour le *Trésor de la Langue Française*, la difficulté est le "caractère de ce qui est ressenti comme difficile ou qui est difficile à faire soit eu égard aux capacités du sujet, soit à cause de la nature de l'objet, soit du fait des circonstances."⁴

Le *Grand Larousse de Langue Française* définit la difficulté comme "ce qui, dans une chose, est difficile ; opposition, obstacle qui rend une action difficile et exige un effort particulier."⁵

La difficulté ou la situation difficile consiste en l'existence, l'apparition d'un fait qui va perturber le cours normal, si l'on peut dire, des choses, en l'occurrence, le parcours normal de la vie de la jeune fille.

C'est la nature de cet obstacle qu'il s'agit d'identifier afin d'apporter des éléments de réponses.

Des obstacles vont interférer sur la vie de la jeune maghrébine, la mettre *en difficulté* c'est à dire troubler sa vie aussi bien sur le plan affectif, familial, relationnel, scolaire, professionnel, etc.

Cette situation de "difficulté" c'est-à-dire où des faits, des événements viennent la bouleverser, peut dans un moment paroxystique devenir situation de péril où des dangers d'ordres divers la menacent.

Les interviews recueillies, les enquêtes menées, les observations faites seront autant de voies permettant de saisir les étapes ou les degrés de la difficulté et d'en comprendre la genèse.

Elles permettront de comprendre également le sens de la "rupture", et comment elle est vécue par la jeune fille.

Pour le *Trésor de la Langue Française*, la rupture est "l'interruption qui affecte brutalement le cours de sentiments, de situations, d'événements, etc., inscrits dans la durée."⁶

"Séparation brutale en deux ou plusieurs parties d'une chose résistante, rigide ou souple sous l'effet d'une force trop intense ou d'un effort trop prolongé."⁷

⁴ *Trésor de Langue Française*, Editions CNRS, 1990

⁵ *Le Grand Larousse de Langue Française*, Librairie Larousse. 1977, p. 1323

⁶ *T.L.F.*, p. 1360

⁷ *Le Grand Larousse*, p.5297

Ces définitions permettent une meilleure délimitation du champ d'investigation, ainsi il est intéressant de relever les synonymes donnés pour "rupture" et qui dénotent la gradation dans le phénomène et les formes multiples qu'il peut prendre :

- "Fracture, opposition tranchée, séparation brutale, changement brusque" (Larousse)
- "Destruction, arrachement, déchirure" (Robert)

Comme on le remarque, la violence de l'interruption de ce qui est, est mise en exergue, la séparation ne pouvant se faire, du moins selon les définitions, que dans la douleur.

Les diverses formes de rupture peuvent aboutir à des actes qu'on désigne sous le terme générique et assez vague de délinquance. Sans tomber toujours sous le coup de la juridiction, ces actes constituent des transgressions plus ou moins graves au code social et à la loi.

C'est donc cette limite (avoir affaire à la justice) que nous retenons dans notre approche.

Nota bene. : les termes et syntagmes *filles, jeunes filles, jeunes femmes, jeunes maghrébines* utilisés dans les chapitres qui suivent désignent de façon elliptique les jeunes filles d'origine maghrébine en difficulté de notre échantillon.

Chapitre I

ATTITUDES ET REACTIONS DES DIFFERENTS PROTAGONISTES

I-1- SYSTEMES DE RESEAUX.

Nous nous sommes laissées guider pour nos rencontres avec les jeunes femmes et les jeunes filles, nos rendez-vous de travail, par un système de réseaux dont la mise en place s'est appuyée sur, d'une part des relations personnelles et communautaires et d'autre part, des réseaux professionnels, associatifs et institutionnels.

En ce qui concerne le choix des lieux d'enquêtes, nous avons refusé de nous laisser prendre par un certain jeu médiatique ; ce côté spectaculaire et passionné est en quelque sorte antinomique avec un travail de recherche tel que le nôtre qui vise l'objectivité du long terme⁸.

Méthodes d'approche

Les objectifs de la recherche ont été généralement présentés aux éducateurs/trices et aux responsables des structures d'accueil, au cours de réunions où les modalités pratiques concernant la passation des questionnaires et le déroulement des entretiens ont été largement discutées.

En fait, en sus des entretiens que nous avons eu avec les filles, nous en avons conduit toute une série avec des psychologues, des psychothérapeutes, des éducateurs, des assistantes sociales ainsi que des responsables de structures d'accueil⁹ (foyers et hôtels pour femmes, etc.) ; nous en rendons compte un peu plus loin.

Quant aux jeunes filles avec lesquelles nous avons travaillé, les grandes lignes de notre démarche, leur ont été également présentées, puis elles étaient invitées à poser toutes les questions qu'elles souhaitaient.

I-2- ATTITUDES ET REACTIONS

I-2-1- "Résistances" : du refus poli au rejet violent

Bien des fois, après des semaines de contacts, au moment de procéder à l'entretien ou de passer le questionnaire, les choses n'ont pu aboutir et nous avons dû renoncer.

⁸ Précisons que nous avons cependant, à la demande de la D.I.V., enquêté dans des banlieues telles Mantes-La-Jolie. Sartrouville, Chanteloup...

⁹ Cf. liste des institutions

Les circonstances, les comportements et les interlocuteurs étant différents, nous avons réfléchi sur les faits observés afin de les systématiser et en tirer le cas échéant des enseignements. En d'autres termes, une lecture des différentes formes de résistance à l'enquête s'avérait nécessaire.

Nous emprunterons la première à G. Le Boterf pour lequel "l'enquête est aussi cette intervention qui soulève l'agressivité du milieu étudié. Le vieux sens juridique - ou judiciaire - du mot chemine encore dans les consciences. Il existe encore un lien entre l'enquête et la culpabilité."¹⁰

- Les Consulats et les Amicales

La première réaction des représentants des pays d'origine - Algérie, Maroc, Tunisie (Services sociaux des Consulats, Amicales...) est de nier, avec plus ou moins de conviction, l'existence de problèmes spécifiques aux jeunes filles originaires de leur communauté; ce n'est qu'après une certaine "résistance" (pour l'honneur ?) qu'ils finissent par concéder que, parfois, il y a quelques conflits entre parents et enfants.

Ils sont totalement partisans d'un règlement des problèmes dans la plus grande discrétion : la publicité inhérente à l'action des services sociaux pour aider les filles, les dérange car ils ont le sentiment, d'une part que les parents, incompris sont injustement traités et, d'autre part, qu'un certain discrédit est jeté ainsi sur la renommée de leur communauté.

En fait leur silence ou leur déni des problèmes est bien décrit par Ph. Marçais : "Ne rien dire, affirmer qu'on n'a rien vu, rien entendu, ne constitue pas nécessairement un mensonge, mais une attitude de prudence élémentaire. Le silence [...] est considéré comme une attitude qui sauvegarde la bonne réputation."¹¹

Ils reconnaissent par ailleurs que les jeunes filles s'adressent rarement à eux, peut-être parce qu'ils sont perçus comme représentants de l'Autorité et donc plus comme les représentants de leurs parents que d'elles-mêmes.

Dans ce sens, il semblerait qu'ils aient joué, quand la situation s'est présentée, les bons offices et témoigné en faveur des parents considérant cela, ainsi que l'écrit Ph. Marçais comme " un geste de solidarité presque obligatoire."¹²

Toujours est-il que notre enquête auprès des Consulats ou Amicales, pour ces raisons, a très rapidement tourné court.

- Les jeunes filles

La remarque préliminaire que nous pourrions faire concerne la difficulté à obtenir des rendez-vous fermes et surtout respectés de la part de ces filles absorbées par des démarches administratives de survie (logement, allocations...); sans compter leur difficulté à se projeter dans la continuité (rendez-vous, suivi des entretiens...). Nous avons pu observer par nous-mêmes qu'il arrivait à certaines de ces filles, peut-être pour

¹⁰ G. Le Boterf, *Enquête, participation et animation*, Ed. Culture et développement, Paris, 1970, p. 13

¹¹ Ph. Marçais, "L'enfant musulman". in *Actes des journées Orientalistes*, Bruxelles, 1986, p. 166

¹² Ph. Marçais, *ibid*

des raisons de conduites d'échec, mais il ne nous appartient pas d'entrer dans ce type d'explication, de ne pas se présenter à des rendez-vous d'une importance vitale pour elles-mêmes (entretiens avec des psychologues, des assistantes sociales...)

Comme en écho au discours tenu par les services consulaires, quelques filles parmi celles qui ont accepté de nous voir, ont précisé qu'elles ne souhaitaient pas participer à une enquête menée par des "représentantes" des autorités de leur pays d'origine. Les uns comme les autres semblaient vouloir s'ignorer et s'éviter réciproquement.

Une certaine méfiance apparaissait également à l'égard de journalistes ou d'enquêtrices pour le compte de Ministère tel celui de l'Intérieur.

C'est vers la fin de notre travail de terrain, que nous avons pu découvrir une autre raison de la non-participation de bien des filles. Elle nous a été donnée par l'une d'entre elles, visiblement partagée entre la crainte et le besoin de communication.

Avant de venir à l'entretien, elle en avait discuté avec sa mère et cette dernière aurait essayé de la dissuader de s'y rendre, car persuadée que l'enquête était menée par le "FIS qui voulait fichier les filles et rendre la vie impossible" à celles dont l'opinion ne lui serait pas favorable.

C'est la seule fois que l'aveu de cette crainte était aussi clairement exprimé ; après cet épisode, nous avons pris nous-mêmes les devants pour expliquer que l'étude ne concernait en rien l'Algérie et qu'aucune question n'avait de rapport ni avec les événements qui s'y déroulaient ni avec le FIS¹³. Dans bien des cas, il s'est avéré que ces précisions n'étaient pas inutiles.

Dans un autre registre, une remarque valable aussi bien pour certaines filles que pour certains responsables d'institutions et/ou travailleurs sociaux, qui en dépit de nos explications, exprimaient le désir de "monnayer" la participation à l'étude : "si nous vous aidons en vous donnant de notre temps que nous donnerez-vous en contrepartie ?"

Enfin, nous avons remarqué que le refus des filles de répondre ou leur dérobade à un moment ou à un autre, était en réalité une sorte de stratégie de défense car ce type d'enquête, mettant à nu leur vie, les implique autrement qu'un sondage anodin sur la lessive ou les émissions télévisées qu'elles préfèrent.

Les intervenants sociaux

Dans les pages qui suivent, nous exposerons les différentes tactiques, des plus classiques aux plus élaborées utilisées pour se débarrasser des "importunes" que nous étions pour certains intervenants sociaux ou certaines institutions. Le but de cette recension est la réflexion sur le travail de terrain et les stratégies à élaborer afin de répondre aux appréhensions -souvent non formulées- de l'informateur.

Parmi les méthodes les plus courantes, le refus détourné : "envoyez-nous une demande écrite dans laquelle vous exposerez les motifs de la recherche" est l'une des réponses souvent entendue ; ces demandes sont toujours restées lettres mortes.

¹³ Nous verrons plus loin que ces événements jouent un rôle déterminant dans la perspective d'un éventuel retour au pays d'origine

La méfiance et la saturation peuvent s'expliquer par le phénomène du "foulard islamique" et la situation en Algérie qui poussent journalistes et différents chercheurs de solliciter, voire harceler, en fonction de l'actualité, les jeunes maghrébines et les institutions qui les accueillent.

La situation étant extrêmement sensible et les propos des uns et des autres risquant d'être déformés, la prudence pousse certains à rejeter toute demande sans même prendre la peine de l'examiner.

Un réel problème nous fut posé, celui de prendre connaissance du résultat de l'enquête. Cette demande, parfois présentée comme le "prix à payer" pour leur collaboration, nous a été régulièrement adressée par nos interlocuteurs.

Une assistante sociale se faisant porte-parole des jeunes filles réclamera pour ces dernières sinon le rapport dans son intégralité du moins une synthèse car selon elle "elles ont un droit de retour et d'accès à leur propre parole et on ne doit pas les considérer comme un matériau scientifique".

Dans d'autres cas, les refus exprimés et justifiés étaient d'un autre ordre.

Les intervenants sociaux mettaient en avant, soit des règlements administratifs impossibles à contourner, soit une situation psychologique particulière des jeunes filles. Ainsi, nous nous sommes heurtées à l'impossibilité de joindre les mineures - en tout cas par le biais des institutions - car la loi l'interdit à moins d'obtenir l'autorisation des parents et du juge pour enfants. Ce qui pose des problèmes quasi insolubles.

De même, nous n'avons pu enquêter auprès des filles qui fréquentant les centres d'aide psychologique, les psychothérapeutes qui les suivaient ayant estimé que notre travail pouvait interférer sur le processus de prise en charge psychologique en cours.¹⁴

Nous avons noté par ailleurs, une réticence certaine chez quelques intervenants sociaux qui semblaient interpréter notre problématique comme une remise en cause de leur démarche professionnelle, ce qui n'était évidemment pas notre propos.

Devoir de protection envers les jeunes filles

Des intervenants sociaux ont parfois considéré comme "choquants" pour les filles certains des termes ou des questions de notre questionnaire. Cependant nous avons noté que les filles placées devant ces mêmes mots ou questions réagissaient différemment, ainsi le mot "difficulté" ressenti comme blessant par les éducateurs a été revendiqué par nombre d'entre elles.

Ceux qui ont estimé que notre recherche pouvait perturber les jeunes ou que les garanties concernant l'anonymat n'étaient pas suffisantes, nous ont opposé une fin de non-recevoir sans en référer aux premières concernées¹⁵.

¹⁴ Dans un centre anti-drogue, après chacun des entretiens que nous avons eus avec une toxicomane la programmation d'une séance avec le psychiatre s'était avérée nécessaire.

¹⁵ En marge de ces protagonistes "officiels" dont nous venons de parler, il nous semble intéressant de rendre compte d'une mésaventure qui nous est arrivée au cours de cette recherche. Des proches nous avaient parlé d'une tenancière de bar chez laquelle des filles en situation de rupture se réfugiaient; aussi, nous nous sommes rendues chez cette personne qui grâce à nos recommandations, nous reçut fort bien. mais tint à en référer à son ami avant de nous donner le moindre renseignement. Nous dûmes à nouveau exposer l'objet de recherche, il écouta, posa des questions puis nous signifia poliment mais fermement son refus. Sortant lui-même de prison (ce que nous avons appris par la suite), il se méfiait de toute forme

En résumé, tous ces contacts, tous ces fils ténus qui se sont rompus méritaient qu'on s'y attarde et qu'on y réfléchisse afin de faire la part de ce qui est aléa de la recherche et de ce qui peut faire sens et éventuellement aider d'autres chercheurs.

Tout d'abord, rappelons que la liberté de choix des jeunes filles doit être totalement respectée, c'est à elles qu'il appartient en dernier ressort de donner suite ou non à notre demande, et ce, quelles que soient leurs motivations

Tout en respectant également le choix des institutions, nous pensons que parfois leur refus était souvent basé sur des *a-priori* et qu'ils ont empêché ainsi les filles qui auraient pu souhaiter s'exprimer de le faire, jouant le rôle - même si telle n'était pas leur intention - de censeur.

Une des formes de respect de l'informateur est la communication à celui qui le désire, des résultats de l'enquête. Il faut donc réfléchir aux moyens de le faire en tenant compte de nos contraintes.

La mise en confiance est une autre condition dans la relation informateur/chercheur et dans le cas du public particulier auquel nous nous sommes intéressées, cette confiance est à la fois vitale et difficile à obtenir

Il est donc primordial de lever les inquiétudes réelles ou supposées des jeunes filles et des adultes qui font écran, aussi faut-il réfléchir à une approche particulière pour obtenir la confiance, indispensable à toute collaboration, de ceux qui se trouvent en marge de la loi et pour qui de simples déclarations ne sont pas suffisantes.

D'un autre ordre sont les assurances à apporter à ceux qui pensent que la recherche est une remise en question de leur travail.

Avoir à l'esprit ces obstacles, ces barrières de défense, élaborer des réponses à ces inquiétudes dans l'ensemble peu justifiées, donner des garanties à des demandes non exprimées et apaiser des craintes non formulées, d'où la difficulté de les déceler, s'impose comme faisant partie de la recherche méthodologique.

I-2-2- De la compréhension à la collaboration active

Rappelons que si nous avons tenu à présenter un certain nombre de fins de non recevoir, c'est dans le but de les problématiser pour comprendre. Nous aborderons maintenant l'aspect collaboration qui nous a été apporté aussi bien par les jeunes filles que les intervenants sociaux.

Cette collaboration s'est manifestée sous des formes multiples et les travailleurs sociaux qui ont bien voulu coopérer, nous ont apporté une aide réelle et efficace.

d'enquête et estimait que nous représentions un danger pour ces filles qu'il entendait protéger en nous les dissimulant.

Ils nous ont mises en contact avec les jeunes maghrébines, généralement de l'une des trois manières suivantes :

- Ils ont pris l'initiative de leur présenter le projet puis, soit d'organiser eux-mêmes les rendez-vous, soit de donner nos coordonnées aux filles pour qu'elles prennent contact directement avec nous.
- Des directeurs de foyers nous ont permis d'adresser un courrier personnalisé à des pensionnaires correspondant au profil recherché.
- Après discussion quant à sa teneur, nous avons pu apposer une affiche invitant les filles à nous contacter pour participer à une "étude sur les jeunes filles (d'origine) maghrébine(s)".

Lorsque, pour différentes raisons, il a été impossible de nous mettre en contact direct avec les filles, des séances de travail avec des équipes d'éducateurs et de responsables, ayant une parfaite connaissance de leur dossier, ont permis de procéder à des reconstitutions de cas.

En fait, même si nous avons été confrontées aux réticences dont nous avons parlé, les travailleurs sociaux et les responsables se sont en général montrés coopératifs. En effet, étant en contact direct avec la population ciblée, nombre d'entre eux ont trouvé un intérêt à notre recherche, qui leur a paru constituer une clé de compréhension complémentaire voire différente, quant à leur pratique professionnelle, quotidienne.

Ces "techniciens du terrain", selon l'expression de l'un d'entre eux, prenaient l'initiative de réunions entre leur équipe et la nôtre, car il y a chez eux une véritable demande correspondant à une interrogation sur leur travail et l'efficacité de leur action en direction des jeunes maghrébines.

Les filles rencontrées, soit par l'intermédiaire des institutions, soit par d'autres biais et qui ont bien voulu répondre à notre sollicitation, l'ont fait d'abord parce qu'il y avait chez elles un fort désir de parole ; que ces entretiens aient été vécus comme une thérapie-bis ou qu'ils aient correspondu à un sentiment de révolte ou de colère contre les parents ou les éducateurs ou encore à la volonté de se raconter pour "aider à se comprendre" selon les termes de certaines jeunes de notre échantillon nous n'avions ni à interférer dans leurs intentions ni à les discuter.

Signalons enfin que les concours qui nous ont été apportés par les réseaux personnels et/ou communautaires et la confiance¹⁶ dont nous bénéficions dans ces cas facilitaient grandement les relations.

Quelle qu'ait été l'attitude de nos interlocuteurs, est-il utile de préciser que l'amalgame et la généralisation ne sont point de mise. Nous n'avons évidemment rapporté que les réactions les plus marquées dans un sens ou dans l'autre, passant sous silence toute une gamme d'autres réactions moins pertinentes.

¹⁶ Selon le discours de certaines filles, le fait que nous soyons nous-mêmes maghrébines ne serait pas tout à fait étranger à leur acceptation de répondre à notre sollicitation.

I-3- DISCOURS INSTITUTIONNEL

Dans l'esprit d'une approche globale du problème, nous avons rapporté le discours tenu par les intervenants sociaux confrontés régulièrement à la population enquêtée.

Ce discours nous l'avons parfois sollicité ou il nous a été tenu spontanément et nous l'avons pris en compte car il nous a semblé que les intervenants sociaux, confrontés régulièrement à des jeunes filles *en difficulté*, devaient être écoutés ; cela d'une part pour leur connaissance de la population enquêtée et d'autre part pour vérifier l'adéquation entre leur propos, leur appréciation de la situation et le discours des filles ainsi que nos propres observations.

Nous avons retenu un certain nombre d'éléments que nous présentons ici de façon synthétique.

La remarque que nous avons le plus souvent entendue est que "les filles maghrébines n'ont pas trop de problèmes".

Le vécu des jeunes filles, qui n'éprouveraient pas de difficultés particulières, selon certains interlocuteurs, est mis en parallèle soit avec celui de leurs compatriotes masculins soit avec celui d'autres immigrées ou filles d'immigrés, en l'occurrence des Africaines. Dans ce sens, elles sont présentées par les travailleurs sociaux comme "plus courageuses", "plus battantes", "ayant plus de ressources". La majorité des "filles s'accrochent aux études puis au travail" car "elles savent qu'en cas d'échec scolaire ou professionnel, elles seront enfermées à la maison".

Voici donc résumées les raisons évoquées pour expliquer les différentes situations de rupture :

- **Problèmes de scolarité** dus à des facteurs aussi différents que des absences répétées pour aider la mère dans ses tâches ménagères ; la persécution du (des) frère(s) qui empêche(nt) leur(s) soeur(s) d'aller à l'école ;
 - **Manque de préparation à la vie professionnelle** lié en grande partie à ce que nous venons d'écrire et également au fait que certaines filles n'ont senti la nécessité de se prendre en charge matériellement qu'après qu'un incident de parcours soit survenu dans leur vie (conflit familial, fugue, etc.) ;
 - **Précarité matérielle et sociale de la famille** pouvant aboutir, dans des cas extrêmes, au placement volontaire des enfants à la DASS. Cette précarité est parfois aggravée par la maladie, le chômage, la séparation des parents ou encore un décès ;
 - **Relations conflictuelles** avec l'un ou l'autre des deux parents mais le plus souvent avec le père¹⁷ ;
 - **Le "Ras-le-bol"** des filles par rapport à la sévérité du père mais aussi celle des frères dont notamment le fameux frère aîné.
- Pour expliquer la révolte des filles, la violence physique est évoquée, même si on affirme par ailleurs, qu'elle a pratiquement disparue, du moins qu'il n'y a plus de cas de "violence extrême" (assistante sociale-LEP).

¹⁷ Nous verrons à travers la lecture du discours des filles, que les relations au père sont loin d'être aussi schématiques et manichéennes qu'on veut bien le (laisser) croire.

- **"Séquestration"** :elle prend des formes très variées, qui vont de la surveillance des horaires de la jeune fille encore scolarisée jusqu'à l'interdiction de toute sortie. Cette logique peut conduire les parents à renvoyer leur fille dans le pays d'origine et, pour empêcher toute possibilité de retour, ses papiers d'identité sont confisqués voire détruits.

La jeune fille a alors beaucoup de mal à revenir en France. Si elle y réussit, elle se retrouve dans une situation souvent inextricable : sans papiers de séjour, les difficultés s'enchaînent et peuvent conduire à la dérive.

- **"Mariage forcé"** avec un compatriote soit en France soit au pays d'origine. Etant "forcé", ce mariage ne résiste pas longtemps et la jeune femme, séparée de son compagnon, rejetée par sa famille, se retrouve en situation de rupture et doit de surcroît - dans certains cas - prendre en charge une maternité qu'elle assume plus ou moins mal ;
- **Les problèmes identitaires** constituent un des aspects les plus importants de la question même si les explications de nos interlocuteurs ne concordent pas toujours.

Pour certains travailleurs sociaux quand "les parents sont clairs par rapport à leurs choix (soit traditionnels, soit modernes) les enfants ont des repères et sont donc plus stables".

La mère maghrébine est placée dans une situation inconfortable de victime/coupable car elle serait, selon une assistante sociale dans un CMPP, "démissionnaire et en même temps investie d'une mission qui la dépasse". Elle est responsable de l'éducation de ses enfants et surtout comptable de l'honneur de ses filles.

D'autres interlocuteurs tout en nous faisant part de "l'évolution et de l'indépendance des filles maghrébines", s'interrogent sur la réalité de leur observation.

Un éducateur travaillant depuis 15 ans dans le quartier de la Goutte d'Or, ce "quartier où il y a 28 ethnies et nationalités différentes : 50% de français, une trentaine de communautés différentes qui cohabitent dans un périmètre assez restreint, une population africaine très importante et une [population] maghrébine, installée dans le quartier en 56/57", se montre plutôt pessimiste.

Cet éducateur - et il n'est pas le seul - s'inscrit en faux contre les déclarations optimistes que nous avons rapportées plus haut, en déclarant que "toute l'avancée disparaît, on disait que la petite maghrébine est comme la petite française et ben non ! elle redescend progressivement et elle accepte !"

Les intervenants sociaux d'origine maghrébine, mettent l'accent sur le déshonneur ressenti par la famille lorsque leur fille leur est retirée pour être placée dans un foyer ; cette solution ne devrait pas être la première proposée car selon eux, "la fille elle-même vit mal l'expérience du foyer" et "finit par revenir à la maison quand c'est possible"

Une éducatrice, d'origine maghrébine aussi, et travaillant dans une association de prévention de la prostitution, nous a appris que dans des situations particulièrement bloquées, les mères pouvaient avoir recours à certaines conduites relevant même de la magie.

Nous pensons que cette pratique culturelle permet de placer la responsabilité "ailleurs" et donc de déculpabiliser la fille. L' amour-propre, voire l'honneur des parents est épargné ; quant à la fille, le pardon lui est d'autant plus facilement accordé qu'elle n'est pas, dans ce cas de figure, considérée comme responsable de ses actes. Le retour dans la famille en devient facilité.

Certaines jeunes sont assez imprégnées de ces pratiques pour y avoir recours à leur tour surtout dans une perspective prophylactique. La directrice d'un centre maternel, nous rapportera avoir remarqué que les jeunes mères hébergées dans son foyer, mettaient "un petit carré magique sous l'oreiller de leur bébé [car] il dort mieux ainsi".

Certains centres jouant un rôle de prévention, mettent l'accent sur l'écoute et la convivialité. Cependant, les travailleurs sociaux déplorent le fait que les filles ne puissent pas en bénéficier car les garçons sont hostiles à la présence de celles qui osent s'aventurer dans leur espace, elles sont jugées un peu trop "libres" avec toutes les connotations négatives que ce mot peut suggérer dans leurs propos.

Chapitre II

CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION OBSERVEE

Avant de procéder à l'analyse proprement dite du questionnaire et des interviews, nous avons estimé indispensable d'esquisser le profil de notre échantillon. Ce profil comprend aussi bien des données concernant les parents que concernant les jeunes filles. En effet, bien des informations relatives à la biographie des parents peuvent apporter un éclairage sur le parcours des jeunes filles.

Notons que dans les données brutes que nous présentons, nous devons faire la part de ce qui relève de certaines catégories socioprofessionnelles en général : chômage, faible niveau d'instruction, etc., de ce qui relève spécifiquement de la condition de l'immigration, et plus précisément de celle d'origine maghrébine : date de l'arrivée du père et de la mère en France, séparation du fait de l'immigration du père et de sa famille par exemple, etc. En ce qui concerne la nationalité, il ne faut pas perdre de vue que pour les trois pays considérés, l'acquisition de la nationalité française ne signifie pas la déchéance de la nationalité d'origine.

II-1- DONNEES SOCIO-PROFESSIONNELLES ET CULTURELLES : LES PARENTS

- Origine de la famille (rurale/citadine)

La répartition des 75 cas étudiés se présente comme suit : pour les familles algériennes, 29% sont d'origine citadine et 71 % sont d'origine rurale ; pour les familles marocaines, 25 % sont citadines et 75 % rurales. Enfin, chez les familles tunisiennes, on constate un équilibre entre campagne et ville : environ 50 % pour l'une et pour l'autre.

- Arrivée en France

En ce qui concerne la date d'arrivée des pères (toutes nationalités confondues) en France, il ressort que près de la moitié (48 %) sont en France depuis 20 à 30 ans, et environ 20 % le sont depuis 30 à 40 ans.

Quant à l'arrivée des mères en France, deux remarques s'imposent : elles sont arrivées au moins 5 ans après leur mari. Si les pères ayant moins de 20 ans de séjour en France sont minoritaires, au contraire, plus du tiers des mères relèvent de cette catégorie.

Niveau d'instruction

Il ressort que les pères sont souvent soit analphabètes, soit à peine alphabétisés : 51,2 %. Environ 41,4 % ont suivi une scolarité dans le primaire et moins de 8 % ont un niveau d'études secondaires.

Pour ce qui est des mères, celles qui sont peu alphabétisées représentent plus de 53,2 %, celles ayant suivi des études primaires environ 34 %, enfin celles qui ont accédé à des études secondaires voire supérieures, représentent 12,8 % de notre échantillon.

- Catégories socioprofessionnelles

Si l'on considère l'ensemble de notre échantillon, toutes nationalités confondues, il ressort qu'environ un tiers soit 29,5 % des pères sont en situation de non activité : retraités, invalides ou chômeurs. Quant aux pères actifs, dans leur majorité, ils occupent des emplois peu ou pas du tout qualifiés : maçon, commis de cuisine, gardien, ouvrier, chauffeur, etc.

Les mères, dans leur majorité, sont sans emploi : 69 % de l'ensemble. Quand elles travaillent, elles se répartissent comme suit : 26 % d'aides ménagères, nourrices etc.. et 17 % de cadres moyens (enseignantes, infirmières,...)

- Situation familiale

Le dépouillement du questionnaire laisse apparaître que le taux de divorce et de séparation est particulièrement important : il est de 46,3 % chez les parents Algériens, de 26,3 % chez les Marocains et de 37,5 % chez les Tunisiens.

II-2 - DONNEES SOCIO-PROFESSIONNELLES ET CULTURELLES : LES FILLES

- Lieux de naissance

Environ 60 % des filles d'origine algérienne sont nées en France, 42,1 % des marocaines y sont nées aussi et ce taux atteint 75 % chez les tunisiennes.

- Nationalités

Les Algériennes (ou d'origine), représentent plus de la moitié de notre échantillonnage : 60,5 %, les Marocaines environ le tiers : 30 % et les Tunisiennes environ 9 %.

- Acquisition de la nationalité française

Le taux d'acquisition de la nationalité française est de 62 % chez les Algériennes ou d'origine algérienne ainsi que chez les tunisiennes, suivies par les Marocaines avec 42t%. Toutes nationalités confondues, le taux d'acquisition de la nationalité française est de l'ordre de 55,59 % de l'ensemble des filles ayant participé à notre enquête.

- Situation familiale

Parmi l'ensemble de notre échantillon, toutes nationalités confondues, il ressort que la majorité des interviewées, soit 78 %, sont célibataires, 5,5 % sont mariées, autant (5,5 %) vivent en concubinage, 8,3 % sont divorcées et 2,7 % séparées.

Figure 1

répartition des âges des filles

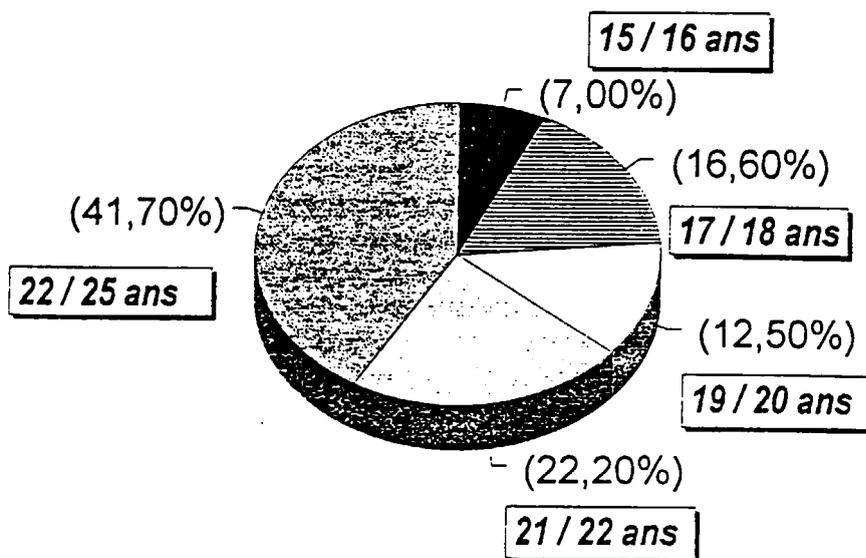
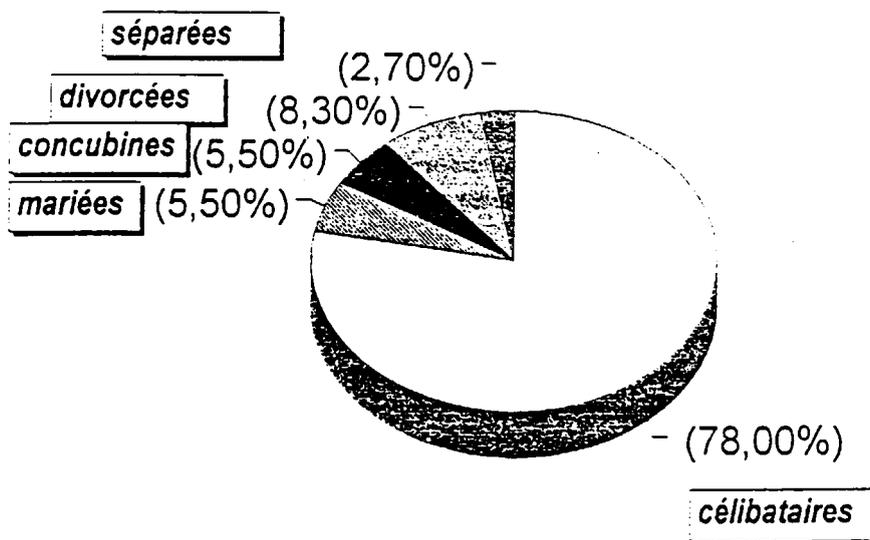


Figure 2

situations familiales des filles



- Niveau d'instruction

Sans distinction entre les nationalités, il ressort que seulement 5,8 % des filles ont un niveau d'études primaires mais, alors que les deux tiers, c'est-à-dire environ 60,2 % ont un niveau d'instruction de collège ou de CAP, 28 % ont poursuivi le second cycle d'études secondaires, mais moins de 4,4 % ont eu accès aux études supérieures. Précisons cependant, que quelques-unes poursuivaient encore leurs études lors de notre enquête.

- La fratrie

La moyenne d'enfants par famille varie selon la nationalité des parents et se présente comme suit : 5,6 enfants chez les Algériens, 4,2 chez les Marocains et 2,8 chez les Tunisiens.

Chapitre III

TYPOLOGIE ET ANALYSE DES RUPTURES RÉCURRENTES

Il s'agit de décrire les différentes formes de ruptures, dues aux difficultés rencontrées par les jeunes filles. Ces réactions sont les symptômes d'un mal-être qui peut être celui de l'adolescence en général. A ce propos, le pédiatre et psychanalyste D.W. Winnicot a souligné le caractère normal et nécessaire de certains troubles liés à la crise pubertaire.

Cependant, ces réactions signalent parfois des blocages et des dysfonctionnements importants dans le processus de construction de son identité par l'adolescente ou la jeune adulte maghrébine. Elles peuvent être aussi immédiatement dangereuses pour l'intégrité physique de la jeune fille (drogue, tentative de suicide). De même que, par leur ampleur, ces réactions risquent de compromettre durablement son équilibre psychologique (dépressions...) et son avenir en général (échec scolaire, etc.). Elles représentent également des risques sociaux : la délinquance dans certaines bandes, le déséquilibre et l'exclusion par le rejet de la famille et de la communauté de la mère célibataire, etc.

Notons que dans cette typologie assez schématique des ruptures les plus fréquentes que nous avons relevé chez les enquêtées, nous avons séparé, pour la clarté de l'exposé, des troubles de la conduite qui coexistent parfois ou s'enchaînent chez la même jeune fille.

Lorsque cela nous a été possible, nous avons présenté des données chiffrées concernant tel ou tel trouble, sur l'ensemble de notre échantillon.

Ces statistiques sont d'autant plus difficiles à établir que certains événements ne sont pas (ou au prix d'un grand effort) dits. Cela s'explique par le poids du tabou qui pèse sur certaines transgressions, comme par exemple la grossesse hors mariage ou même la fugue.

Nous avons ainsi recueilli des récits de vie de prostituées qui n'ont à aucun moment de l'entretien prononcé le mot même de "prostitution" ; la culpabilité et la honte à l'égard de la famille et de la communauté expliquent bien entendu le silence de ces jeunes femmes. Les tentatives de suicide, d'un autre côté, sont des épisodes douloureux occultés pour des raisons tant individuelles que sociales, dont la volonté d'oublier un épisode traumatisant afin de ne pas compromettre un fragile équilibre psychologique.

On remarquera que ces ruptures sont l'objet d'interprétations différentes de la part des filles, des intervenants sociaux et de l'environnement familial, comme nous l'avons déjà signalé.

Ces symptômes d'un mal-être sont lus par les parents selon leur propre grille de lecture ethnoculturelle, ils chercheront à y apporter par exemple, les solutions et les remèdes préconisés dans la culture populaire maghrébine. Ainsi ils auront recours aux

taleb, aux fqih ou [voyants(es)] pour tenter de se débarrasser de ce qu'ils considèrent comme des effets de possession par les *djnouns* (démons) ou de l'influence du "mauvais oeil", etc.

Notons que beaucoup de parents démunis devant les conduites de leurs filles expriment leur désarroi lors d'émissions de voyance diffusées régulièrement sur les radios communautaires. Les fugues font d'ailleurs partie, désormais, des maux auxquels les voyants et autres marabouts prétendent apporter solution, du moins selon leurs cartes de visite et l'annonce publicitaire qu'ils diffusent sur ces radios.

III-1- ECHEC SCOLAIRE

Quitter le système scolaire en cours de route est souvent la première forme de rupture visible et quantifiable que connaît la jeune fille. En ce qui concerne la jeune fille maghrébine, cet échec doit être replacé au sein du contexte socio-économique où elle vit; Pierre Bourdieu a généralisé depuis longtemps déjà, l'idée de la répétition par le système scolaire de l'inégalité des classes sociales.

Plusieurs facteurs s'accumulent pour expliquer les difficultés scolaires des enfants d'immigrés : non maîtrise de la langue, analphabétisme des parents...

Plus spécifiquement, l'image de la fille scolarisée reste relativement nouvelle surtout pour des familles immigrées d'origine rurale majoritairement.

Ainsi, parmi les jeunes filles interrogées, 66 % ont abandonné leurs études et sont sorties de l'école avec un niveau, soit de fin de primaire, soit de 4^{ème}, elles ont donc quitté l'école à la fin de la scolarité obligatoire.

19 % continuent ou ont continué leurs études dans les filières de la formation générale et le reste, 15 %, dans la filière professionnelle : CAP ou BEP. Parmi celles qui continuent dans la formation générale, 4 % ont eu accès aux études supérieures.

Lorsqu'on suit les parcours individuels de plus près, on s'aperçoit que l'échec scolaire est une difficulté qui s'ajoute à d'autres, préexistantes, et qu'il n'est pas véritablement à l'origine du malaise, mais un indicateur d'un mal-être plus global de la jeune fille.

Cinq jeunes filles de notre échantillon, ont arrêté l'école malgré elles, notamment à la suite de mariages "forcés" ou de maternités précoces. Ces dernières sont par ailleurs extrêmement motivées à reprendre leurs études dès que possible, reportant à un "plus tard" indéfini ce projet de poursuivre des études à l'Université.

Quelques jeunes filles évoquent la difficulté à suivre à l'école quand, chez leurs parents, elles doivent faire le ménage et/ou s'occuper des petits frères et soeurs.

Une autre jeune fille, Naïma, impute la cause de son abandon à son frère aîné : "Le collège m'a orienté sur un CAP parce que j'avais pas le niveau pour aller en 4^{ème}. A ce moment (12-13 ans) je voulais sortir, aller dans des fêtes, l'école pour moi était surtout un lieu de rencontre. Ce fut la période la plus dure car mon frère intervenait au niveau du travail, ne discutait pas avec nous mais vérifiait notre emploi du temps et les notes. Il nous frappait quand ça n'allait pas. Ma mère le laissait faire, je ne voulais pas faire plaisir à mon frère donc je ne travaillais pas bien".

Certaines filles considèrent qu'elles n'ont pas été soutenues par les adultes. Ainsi, Farah, qui se sentait rejetée par un enseignant dit : "Alors ma mère, je lui ai dit, je lui ai expliqué. Puis ma mère elle savait pas trop, parce que c'est pas elle qui allait à l'école pour s'expliquer avec les professeurs, c'était ma soeur la plus âgée, puis j'ai quitté subitement, comme ça, j'ai dit : j'y vais pas". Elle quitte brutalement en cours son stage de CAP sténodactylo. Farah explique qu'elle n'a pas été vraiment encouragée. Car si les parents ont certes poussé leurs enfants à poursuivre leurs études, le père était moins exigeant par rapport aux filles : "Mon père moins parce qu'il savait pas trop la valeur, parce que pour lui, il se disait qu'on allait partir là-bas en Algérie. Pour lui, c'était que les filles repartent là-bas, se marient avec quelqu'un de là-bas, les garçons, non ! ". La jeune fille se trouve obligée de puiser en elle-même les motivations à continuer ses études ; les parents n'ayant pas toujours assimilé l'importance de celles-ci pour une fille.

Six jeunes filles évoquent le manque d'intérêt pour les études et l'envie de travailler. Face à la réalité du monde du travail nécessitant un diplôme professionnel, ces jeunes filles découvrent rapidement combien leur faible niveau constitue un handicap dans la recherche d'un emploi sur un marché du travail de plus en plus sélectif. Monia regrette d'avoir quitté l'école : "Oh oui, parce que maintenant je me dis, là je suis obligée de faire des remises à niveau pour pouvoir faire un métier parce que ce n'est pas évident maintenant. Même pour du travail et tout, on me demande quand même des niveaux".

Il existe un moment particulièrement délicat où se joue l'avenir scolaire de la jeune fille, celui du début de l'adolescence, où les parents commencent à exercer une surveillance accrue, pour empêcher le besoin de sortir ressenti par la jeune fille. Les conflits familiaux peuvent prendre alors le dessus et reléguer au second plan les difficultés scolaires qui ne font qu'exprimer parfois le malaise de l'adolescente.

III-2- DEPRESSION

La dépression est un terme assez flou passé dans l'usage courant et qui recouvre une réalité aussi bien physiologique que psychologique. Il désignerait toutes sortes d'états dont la caractéristique commune serait une modification de l'humeur dans le sens de la tristesse, de la souffrance morale et du ralentissement psychomoteur.

Les psychologues et les intervenants sociaux insistent sur la relative fréquence du syndrome dépressif chez les jeunes filles maghrébines.

Alors que les garçons auraient tendance à extérioriser leur agressivité ou encore à la canaliser de manière positive dans des activités sportives par exemple, les filles se replieraient sur elles-mêmes et somatiseraient leurs malaises, l'éducation traditionnelle les empêchant même de sortir. Cela correspond à une répartition classique dans la population adolescente en général ; le dernier rapport de l'Inserm sur l'adolescence indique que : "Alors que les garçons présentent préférentiellement des troubles de la conduite, les filles se caractérisent par des troubles fonctionnels ou de l'humeur, des troubles des conduites alimentaires, des consommations de médicaments psychotropes"¹⁸.

¹⁸ Marie Choquet *et al.*, *Adolescence, physiologie, épidémiologie et sociologie*, Paris, Nathan, 1994, p.35

L'état dépressif, surtout, s'il persiste est dangereux dans la mesure où il peut être à l'origine de conduites graves telles que la toxicomanie ou encore à l'origine de fugues.

Les jeunes filles que nous avons interrogé ont évoqué fréquemment cet état dépressif comme une réaction habituelle.

Saïda, en parlant des jeunes filles maghrébines, dit : "Quand ça ne va pas, elles restent chez soi, elles se dépriment à la maison". Fatima évoque aussi ces moments difficiles : "Avant je me laissais faire, je me renfermais sur moi-même, je pleurais. Moi quand je sors dehors, je fais pas montrer, je suis toujours souriante, toujours contente, y a des jours où je déprime des journées entières, je pleure toute seule, on me prend pour une folle".

III-3- TENTATIVE DE SUICIDE

Environ 20% des filles interrogées ont fait dans leur passé, une ou plusieurs tentatives de suicide. Ce chiffre relativement élevé est à rapprocher des résultats du rapport de l'Inserm selon lequel "le taux de suicide chez les jeunes filles d'origine maghrébine serait plus élevé que chez les autochtones"¹⁹.

Selon ce même rapport la tentative de suicide concerne plutôt les filles (rapport de 2 à 1) et parmi celles-ci, les "filles de la deuxième génération sont plus concernées, donnée confirmée par les enquêtes hospitalières qui mentionnent une surmorbidity parmi les filles maghrébines."²⁰

Or, la tentative de suicide constitue un appel de détresse de l'adolescente maghrébine, prisonnière de contradictions à travers lesquelles la question de l'identité se pose de manière aiguë.

Ceci "parce qu'une tentative de suicide constitue un moyen désespéré de s'individualiser, de gagner une position de sujet, mais en même temps, et c'est pourquoi l'adolescent suicidant se trouve pris dans une action paradoxale, c'est-à-dire symptomatique, son geste est aussi une reddition, une quête d'un état narcissique d'union indifférenciée, de nirvana"²¹.

Les raisons avancées par les filles quant à ce passage à l'acte sont en général d'ordre familial. Ce seraient les contraintes, les interdictions imposées par les parents qui seraient les événements déclenchants : "mariage forcé", histoire d'amour contrariée avec un garçon non maghrébin, etc.

Parfois aussi, il s'agit de l'aboutissement d'un état dépressif qui dure, à la suite du décès d'un parent, par exemple. Quoi qu'il en soit, il est nécessaire de garder à l'esprit le fait que plusieurs raisons s'accumulent dans l'acte suicidaire. Les causes mises en avant

¹⁹ Marie Choquet et Sylvie Ledoux, *Adolescents, Enquête Nationale*, Rapport Inserm, 1994, p. 245.

²⁰ *Ibid.*

²¹ Huguette Caglar (S/D), *Adolescence et Suicide*, Paris, E.S.F. 1989, p. 29.

par ces jeunes filles permettent sans doute de résumer leur malaise et d'éluder des réponses plus perturbantes.

III-4- DENI DE GROSSESSE

Si les mères célibataires ne sont plus vraiment marginalisées dans la société française, au contraire, pour la communauté maghrébine dans sa majorité, elles représentent encore le scandale. Elles sont celles qui ont accompli la transgression de la règle de la sexualité licite, celles qui remettent en cause le fondement de la sexualité légitime.

Ce qui revient à dire que la situation d'une jeune fille maghrébine enceinte en dehors du mariage est inadmissible au point qu'elle va être même, dans certains cas, occultée.

C'est dans ce contexte socioculturel qu'il nous faut replacer la question du déni de grossesse. Nous avons rencontré et interrogé des jeunes femmes mères-célibataires *en difficulté*. Quatre d'entre elles ont vécu ce que les psychologues désignent par l'expression "déni de grossesse".

En l'occurrence, est-ce parce que cette sexualité va à l'encontre des normes parentales que la grossesse n'est pas avouée ?

Voici comment Saïma (19 ans, niveau classe terminale), nous parle de la découverte de son état :

"Moi c'est une histoire assez spéciale parce que je ne savais pas du tout que j'étais enceinte jusqu'à 5 mois et demi de grossesse. Je me sentais hypermal et puis je savais pas du tout ce que c'était. Je continuais à prendre la pilule. Mon ami m'a dit viens on va voir le médecin. J'aime pas trop aller voir le médecin, j'ai dit, c'est rien c'est juste une grippe. On a quand même été, j'avais pris quatre kilos ; ça se voyait pas du tout... J'ai été chez le médecin qui m'a dit c'est rien, c'est juste une grippe. Il m'a donné des médicaments puis finalement il me dit : attendez, j'entends quelque chose. J'avais peur, il m'a dit : "vous êtes enceinte" je ne pouvais le croire".

Cette jeune femme ne voulait pas en savoir plus sur son état. Cette occultation, même à soi-même, ne peut être séparée de l'occultation dont elle est l'objet de la part de son environnement familial mais également social/communautaire.

La cas de Nadia est particulièrement significatif à cet égard. Nadia a connu deux grossesses consécutives dont la première a abouti à l'accouchement dans des conditions dramatiques. Les parents dans les deux cas n'étaient pas au courant (ou feignaient ne pas l'être) que leur fille, qui vivait toujours chez eux, était enceinte. Ils ne se seraient même pas aperçu qu'elle avait accouché. La première fois, Nadia dit qu'elle a su vaguement qu'elle était enceinte à la suite d'une première relation sexuelle dont elle ne se souvenait même pas.

Ceci nous fait penser à la remarque du psychologue Racamier qui constate que c'est parce que l'enfant est le résultat de leur sexualité que certaines femmes ne peuvent pas penser la grossesse.

Il est évident que les conséquences psychologiques de ces grossesses non reconnues et non acceptées par les femmes elles-mêmes et par l'entourage sont graves à

la fois pour la future mère et pour l'enfant. Ce sont des situations vécues dans le non-dit et qui aboutissent à la "disparition" de la jeune mère. Passant d'un foyer maternel à un autre, ces filles vont en effet fuir le regard des membres de leur famille ; elles se retirent d'elles-mêmes du champ familial et plus tard cacheront jusqu'à l'existence même de l'enfant à leur père surtout.

La naissance d'un enfant naturel va être vécue comme une difficulté majeure pour ces jeunes femmes déjà *en difficulté*. Elles ressentent toujours de manière douloureuse la non-légitimation de leur enfant.

Ainsi, Fatima, qui fut ramenée en France à l'âge de 10 ans par son frère pour s'occuper de ses neveux et nièces, puis renvoyée à 17 ans par sa belle-soeur, se retrouvant à la rue. Elle a connu un homme qui l'a hébergé, lui a promis le mariage puis l'a abandonnée enceinte. Totalement démunie, elle vit sa situation comme le résultat d'une faute, une désobéissance au père.

La venue au monde d'un enfant naturel entraîne généralement la rupture totale avec l'un des parents voire avec les deux. En général c'est le père qui renie sa fille, mais dans le cas de Halima, c'est sa mère qui a refusé tout contact : "je suis d'origine algérienne kabyle si bien que l'enfant naturel là-bas, c'est même pas la peine. Ma mère elle la considère comme bâtarde, la fille de la rue parce qu'elle a été faite hors mariage... Ma mère ne veut jamais voir ma fille, je l'ai pourtant supplié et j'ai pleuré, j'ai insisté pour lui payer le taxi, elle m'a répondu : je ne peux pas. Ma fille n'a pas de statut mais ma mère demande parfois de ses nouvelles".

Alors que la société française ne considère plus comme anormale la situation de mère célibataire, la communauté maghrébine continue à la vivre comme une trahison, la jeune femme qui se trouve dans cette situation se trouve dès lors exclue de sa famille et au-delà même de la généalogie. Le poids d'une telle mise à l'écart semble ainsi avoir un coût psychologique élevé.

III-5- FUGUES

On distinguera les fugues selon qu'elles seront courtes (quelques jours) ou prolongées, ou même l'occasion d'un départ définitif.

Les fugues courtes concernent surtout les très jeunes filles, elles ont lieu vers l'âge de 14-15 ans. Ce sont en général des fugues où la jeune fille fait dire où elle est au bout de quelques jours ou même de quelques heures.

Ce fut le cas pour Ouahiba (16 ans) : " Moi, je suis partie, je suis revenue direct. J'étais obligée parce que si je revenais le lendemain... ! Je suis partie il était 11h du matin, je suis revenue, il était 9 heures du soir...". Dans ce cas, elles vont chez des copines de classe ou chez un membre de la famille éloignée, considéré comme plus "libéral". Parfois, elles restent dans la cité : ainsi cette jeune fille qui observe l'effet de sa "fugue" sur ses parents, jouant à "cache-cache" avec eux : "J'étais ici sur un banc, ils sont passé trois fois devant moi, ils ne m'ont pas vue".

Le retour est généralement prévu même dans le cas de fugues plus longues. La même Ouahiba explique : "Une fugue, c'est partir pendant trois ou quatre semaines ça dépend aussi de comment ils (les parents) vont réagir au retour si on veut revenir".

Ces types de fugues sont des signaux d'alarme en direction de l'environnement familial. Dès le départ, la jeune fille sait qu'elle "ne part pas pour de bon". Elle avertit ses parents que quelque chose ne va plus, qui peut la pousser à une rupture physique avec l'espace familial. Lorsque le message n'est pas entendu, les fugues peuvent devenir répétitives. Un incident en apparence minime va alors déclencher le départ de la jeune fille.

Olfa, 17 ans, raconte ce qui l'amena à quitter le toit familial : " Ce jour là, on m'a envoyé quatre fois faire les courses, alors comme j'en avais assez, la quatrième fois je suis pas revenue... j'ai rencontré un jeune dans la rue, on a discuté...".

Olfa donnera des nouvelles trois jours plus tard, entre-temps les parents avaient averti le commissariat, les copains et copines de classe avaient été contactés vainement.

Depuis lors, elle quitte périodiquement la maison familiale, n'indiquant jamais où elle se trouve ni pour combien de temps ; le père, qui a peur de perdre définitivement sa fille, n'ose plus intervenir.

- Fugues programmées

L'expression "fugues programmées" nous a été suggérée par un directeur de foyer qui constatait que certaines jeunes filles maghrébines, tout en ayant quitté sans avertir leur famille, savaient très bien où s'adresser pour entamer une vie plus autonome. Ainsi le foyer constituerait pour elles une première étape avant une recherche de logement indépendant. Elles ont dans ce cas un projet professionnel précis et arrivent effectivement à trouver du travail au bout de quelques mois. Notons que les travailleurs sociaux sont fréquemment confrontés à la demande pressante de ces jeunes fugueuses. Pour justifier leur acte, certaines énoncent un discours attendu "sur les attitudes coercitives de leurs parents", qui ne sont pas toujours vérifiées ni vérifiables.

La fugue dans ce cas, ne l'est que par rapport aux parents car le départ pour une vie indépendante surtout hors mariage ne fait pas partie des moeurs et des habitudes maghrébines.

Dans le cas de fugues plus réfléchies, les difficultés sont provisoires pour la jeune fille. Néanmoins, malgré ces prévisions, si la jeune fille ne contacte pas immédiatement les institutions adéquates, elle risque d'entamer une longue "galère", de se retrouver dans la rue malgré tout.

D'un autre côté, elle peut être recherchée par les parents qui ne lâcheront pas facilement prise, même si la jeune fille est majeure juridiquement.

C'est ainsi que Lamia, 22 ans, enfermée chez elle pendant des années selon le témoignage d'une directrice de foyer, ne sortait jamais seule du foyer qui l'hébergeait après sa fugue. Elle vivait dans la terreur (justifiée ou non) de rencontrer quelqu'un de sa famille.

D'autres fugues/départs, sont dues à une situation insoutenable sans qu'il y ait aucune élaboration de projet, il s'agit de fuir, de quitter cette situation dans une sorte de réflexe défensif. Ces jeunes filles quittent alors le foyer familial, souvent dépressives, rompant ainsi avec un véritable enlèvement dans la passivité de peur de sombrer.

Comme l'explique Ouassila : "Moi, si vraiment ça dégénère drôlement, drôlement, je partirai mais je reviendrai pas si c'est vraiment dur à supporter. Y a un certain moment où la personne, elle craque, elle peut pas tenir le choc".

- Conséquences de la fugue

En fuguant, la jeune fille exprime son refus, elle existera par son absence bien d'avantage que lorsqu'elle était présente et que tout "allait de soi".

Les parents, les frères et soeurs vont en parler, se demander ce qui n'allait pas.

C'est ainsi qu'après le départ de Olfa, plusieurs réunions et discussions ont eu lieu, d'après le témoignage de sa soeur aînée. La fugueuse continue d'exister par la rumeur et les interprétations de son acte qui circulent à son sujet, dans la cité. Najet nous dit : "Y en a une, ça fait deux ans qu'elle est partie de chez elle. Pas de nouvelles, aucune nouvelle. Elle doit avoir 19 ans. On sait rien. Sa mère n'en a rien à faire, qu'elle crève ou qu'elle reste. Elle lui a jamais porté d'importance. Les parents travaillent vingt-quatre heures sur vingt-quatre".

Parfois la fugue est complètement tue dans la famille et par rapport à l'environnement communautaire en particulier.

Ainsi l'adolescente en rejoignant l'espace étranger qui s'oppose au familial entre dans le *no man's land* dont les parents ne peuvent rien dire.

Pour les maghrébins, quitter la famille, c'est se marginaliser en quittant la communauté, c'est être "sans foi ni loi" expression qui peut se traduire en arabe par "sans foi ni communauté".

III-6- TOXICOMANIE

Selon les témoignages des intervenants sociaux, les jeunes filles d'origine maghrébine sont relativement peu touchées par ce phénomène. Toutefois, une fois qu'elles ont "plongé" elles auraient tendance à entamer un parcours marqué par son caractère extrême.

Parce qu'il s'agit d'un "public volatil" selon l'expression d'une animatrice de quartier, nous avons eu beaucoup de mal à rencontrer des jeunes filles toxicomanes. En effet, elles ne s'adressent aux centres et associations de prévention que pour demander ponctuellement conseil, pour parler à une "oreille attentive". Elles "galèrent", dormant par ci par là, ou encore, elles fuient le contact par peur d'être appréhendées par exemple, par la police etc. Une autre raison qui a empêché la possibilité des entretiens est d'ordre à la fois éthique et déontologique. En effet, les intervenants (éducateurs, psychologues...) qui les accompagnent, en réfèrent à leur extrême fragilité psychologique. Pour celles qui essaient d'abandonner le "produit", l'évocation de leur histoire risque en effet de déclencher une trop forte angoisse.

Nous avons pu, cependant, grâce à plusieurs séances de travail avec l'équipe du CEDAT²² de Mantes-la-Jolie, reconstituer les récits de vie d'environ une dizaine de jeunes filles d'origine maghrébine, dans l'anonymat bien entendu, ainsi que les raisons qui

²² CEDAT : Centre Départemental d'Aide aux Toxicomanes

ont contribué à la prise du produit et à la dépendance qui s'ensuit. Nous avons pu aussi, par le biais du CEDAT, interviewer directement deux jeunes filles, dont l'une, Dalila âgée de 25 ans a tenu particulièrement à témoigner de son expérience, comme pour montrer qu'elle n'a pas toujours été dans une situation si dégradée.

La récit de vie de Dalila dont nous reproduisons quelques phrases et expressions significatives permettra de mieux appréhender la souffrance de cette jeune femme prise au piège de la drogue.

Dalila a 26 ans, elle est issue d'un couple mixte, mère française et père tunisien, qu'elle n'a jamais connu. Elle dit qu'elle ne cherche pas à en savoir davantage sur lui : "Ma mère m'a toujours parlé en bien de mon père mais je ne me sens pas concernée, il ne me manque pas " (dénégation sans doute significative), elle ajoute : "Ma mère a joué le rôle du père [nous nourrir] et de la mère [nous élever]".

A 15 ans, Dalila quitte l'école et travaille comme aide-monitrice dans sa cité, "je fumais de temps en temps, à la fin de mon boulot, tous les soirs, mais j'étais sérieuse au boulot. J'ai toujours pris les produits de substitution".

Elle dit qu'elle a commencé avec des "petits joints". Un jour, il n'y avait pas de "joint", on lui a proposé "autre chose" : "au départ, tu n'as aucun plaisir, tu te piques, tu vomis", explique Dalila.

Un de ses frères "a vécu les mêmes galères, les mêmes défonces" mais a pu reconstruire sa vie sur de nouvelles bases. Dalila a contacté le CEDAT à la suite d'un accident de voiture : "Je suis tombée, d'une voiture en route. Je me rappelle plus, j'étais pas dans mon état normal, j'avais beaucoup bu, pas de came mais des médicaments".

Dalila n'envisage pas avoir une vie familiale, la première priorité pour elle est de sortir de la dépendance "je me dis qu'il faut que je me retape physiquement, dans ma tête surtout". Dalila se perçoit comme marginale par rapport aux autres filles de la cité : "Une fille "rebeu" comme moi n'est pas dans la ligne, déjà, je fume, je sors, je m'habille comme ça".

Pour ces cas reconstitués ou ces témoignages directs, se dégagent les traits communs suivants :

- cinq jeunes filles sur sept ont un parent absent (décès ou abandon) ou des parents séparés.
- les difficultés psychologiques cumulées dès la jeune adolescence.
- les difficultés relationnelles au sein de la famille, soit avec un parent, soit avec un membre de la fratrie.
- la difficulté à communiquer est omniprésente : en s'adressant à l'équipe soignante trois jeunes filles indiqueront que "c'est la première fois qu'on les écoute".

La culture d'origine est parfois évoquée comme pour servir d'écran, afin d'éviter d'aborder des conflits liés à des problèmes d'ordre plutôt relationnel, selon l'avis de psychologues travaillant avec ces jeunes filles.

En effet, la question de l'identité culturelle semble ne constituer qu'un facteur plutôt secondaire parmi l'ensemble de ceux qui conduisent, plus généralement, à la fuite dans la toxicomanie et les drogues plus ou moins dures.

Les chiffres fournis par le CEDAT de Mantes la Jolie, sont sur ce point révélateurs. En effet, d'après les données sur ses dix dernières années d'activité, le Centre

a enregistré un total de 1331 consultations dont 250 de jeunes filles/femmes parmi lesquelles on ne compte guère que 32 cas de jeunes filles d'origine maghrébine.

Nous avons voulu aller plus loin dans notre investigation, sur cette banlieue dite "chaude" et nous avons eu l'occasion de rencontrer un responsable de la police de cette banlieue. Ce dernier nous a clairement confirmé le très faible taux de cas de toxicomanie et plus généralement de délinquance que ses services ont pu enregistrer auprès des jeunes filles d'origine maghrébine, vivant soit à Mantes, soit au Val Fourré, etc.

Il constate même une amélioration de leur situation dans le sens de l'émancipation, sans occulter le fait que "très souvent quand elles sont en situation de déviance et de difficulté familiale assez grave (prostitution, drogue, fugue, couple mixte....), elles disparaissent du quartier pour aller vivre ailleurs où elles ne sont pas connues et pas repérables" précise-t-il .

III-7- PROSTITUTION

La prostitution est souvent la conséquence de deux difficultés que nous avons évoquées ci-dessus : fugues et drogue.

Si nous avons eu beaucoup de mal à contacter des jeunes maghrébines qui s'adonnent à "des activités prostituives" selon l'expression d'un éducateur, c'est pour les raisons suivantes :

- marquées par la honte, ces jeunes femmes se cachent et n'avouent pas la réalité de leur vécu (cf. à ce propos le témoignage "voilé" de Farah).
- elles sont généralement soit SDF soit dans d'autres circuits de logement que les foyers (réseaux de copinage ou autre).
- elles sont surveillées, protégées.

Le langage lui-même témoigne de la pudeur adoptée par certains maghrébins à l'égard de ces pratiques prostituives, celles qui s'y adonnent sont désignées par euphémisme de *maghbounates* ce qu'on peut traduire approximativement par "malheureuses, affligées, abusées par le destin".

En général, en cas de prostitution, la rupture avec la famille est entièrement consommée, la fille vit dans un autre quartier, une autre ville et ne donne plus signe de vie. Certaines jeunes filles ont évoqué le cas de "copines" qui ne sont plus réapparues dans la cité, qui portent le poids de la honte et la douleur de la séparation définitive avec la famille surtout la mère.

Le récit de vie de Farah peut donner à cet égard une idée du processus de dérive qui conduit à la prostitution.

Farah fait partie d'une famille de neuf enfants. Après avoir abandonné en cours de CAP sa scolarité, elle est très contrôlée. Elle fugue une première fois à l'âge de 18 ans. Deux ans plus tard, elle part de nouveau, cette fois-ci sans avertir personne.

" Ma mère était partie à Paris et puis j'avais manigancé le coup avec une fille qui m'attendait en bas de la porte, je lui ai donné mes affaires et moi, j'ai fait comme si de rien n'était avec ma soeur, je lui ai dit, mais je vais faire un tour et je suis partie une bonne fois pour toutes".

A partir de là, Farah traverse une longue série d'hébergements et de départs successifs que cette simple phrase peut résumer "je suis partie et c'était encore un peu la galère, j'étais à droite à gauche, c'était pas évident". Elle se défend de s'être adonnée à la prostitution.

A cette époque, elle partage un appartement avec une fille qui "partait mal, y avait aussi la drogue et puis y avait la prostitution, elle fréquentait des proxénètes, alors moi... ..Oui, je veux dire, on sortait beaucoup, on allait tous les jours en boîtes de nuit, du lundi au dimanche. On venait de temps en temps faire la foire à Paris".

A plusieurs reprises, elle cherche à s'en sortir en contactant une éducatrice d'origine maghrébine avec qui elle s'entend bien. Elle est placée en foyer mais "les foyers je leur dis stop. Ben, parce que y avait des toxicomanes, des prostituées et j'ai dit si je vais dans ce foyer-là, j'aurai peur de tomber quand même". On notera que cette jeune fille semble avoir entamé un voyage perpétuel, quittant une situation de dépendance pour une autre, troquant une famille pour une autre, dès lors qu'on lui fixait des limites.

III-8- PHENOMENE DE BANDES

Le phénomène des bandes de jeunes filles est assez rare pour susciter l'interrogation surtout quand il s'agit de jeunes filles d'origine maghrébine, pour lesquelles la rue, milieu naturel de la bande est encore un espace à conquérir. Le terme "zoulette", par lequel se définit cette nouvelle catégorie de filles, est peu répandu, aucun des intervenants sociaux que nous avons contacté ne le connaissait, pas même l'animatrice du centre socioculturel d'un quartier où elles seraient, semble-t-il, nombreuses.

D'une part, le phénomène est tout récent, d'autre part (comme pour les garçons, les "zoulous") cela reste un mouvement de type secret. Cela est connu dans les phénomènes de ce genre. Le secret se justifie notamment pour des raisons de sécurité, les "zoulettes" pouvant être à l'occasion des délinquantes.

Leur référence est le mouvement zoulou né en Amérique à la fin des années 70. D'après M. Fize, les "zoulous" à l'origine cherchaient "à canaliser la violence des ghettos à travers des modes d'expressions et des pratiques à vocation artistique : le rap, le tag, le graff".²³

Ce mouvement, introduit en France en 1983 "défend un humanisme pluri-ethnique, invite tous les jeunes exclus à réagir, à s'intégrer"²⁴ Notons que l'identité ethno-culturelle est une composante essentielle de ce mouvement.

Comment se présentent ces "zoulettes" ? Elles sont reconnaissables à certains signes vestimentaires dont quelques-uns font référence à la culture d'origine. Elles arborent ainsi toutes, la fameuse main de Fatma soit en collier soit en broche, ce qui ne signifie pas pour autant que toutes celles qui portent une main de Fatma font partie de ce mouvement.

²³ Michel Fize, *Les Bandes, l'entre-soi adolescent*, Ed. Desclée de Brauer, Paris, 1993, p. 111

²⁴*Ibid.*, p. 111

Ce signe indique qu'elles reprennent un élément symbolique de la culture arabo-musulmane et vient s'ajouter à d'autres signes distinctifs : vêtements, cheveux en nattes, baskets, musique, etc. Ainsi à la revendication identitaire pluriculturelle s'ajoute celle de la liberté de s'exprimer.

Pour Amira, une jeune "zoulette" : "Elles s'expriment, elles se font plaisir, être zoulette c'est pas forcément être méchante".

Elle reconnaît par ailleurs que ces groupes éphémères rassemblent celles "qui ont des problèmes, avec d'autres jeunes, elles ont été dans des magouilles, elles ne peuvent plus s'en sortir, question d'argent".

Quand on évoque avec elle la question de la violence, Ouahiba répond : "C'est des bandes, une bande ça va quand c'est calme, mais quand ça s'agrandit, ça s'agrandit...". Ces groupes féminins de très jeunes filles (14-15 ans) semblent marqués par la dureté de leur environnement. D'un côté ils sont un lieu d'expérimentation des liens sociaux avec les pairs, d'un autre côté ils risquent de radicaliser un sentiment de défi chez ces adolescentes.

Nous avons supposé que la construction de l'identité de l'adolescente, toujours problématique, était encore plus difficile pour les jeunes filles d'origine maghrébine. Or les conduites à risque et les troubles que nous venons de décrire indiquent l'existence de conflits sous-jacents que ces troubles visent parfois à camoufler ou à éluder. Ces conduites plus ou moins déviantes sont des symptômes qui témoignent, en fait, de l'impossibilité de dépasser ou de gérer ces conflits.

Figure 3

Répartition proportionnelle des ruptures* récurrentes
selon la population enquêtée**

Echec Scolaire	Tentative de suicide	Déni de grossesse	Fugues	Toxicomanie	Prostitution	Appartenance à une Bande (zoulettes)
66%	20%	5,3%	7.2%	12,5	7%	10%

* Ruptures ayant eu lieu dans un passé plus ou moins récent

** Nous n'avons pas tenu compte des ruptures impossibles à quantifier, telles que la dépression, dans la mesure où elle est un état psychologique commun à la majorité des ruptures.

Chapitre IV

CULTURE D'ORIGINE ET PRATIQUES FAMILIALES

IV-1-Problématique de l'Identité

Un certain nombre d'éléments peuvent être pris comme autant de jalons permettant de mieux comprendre les aspirations identitaires, la définition d'elles-mêmes et les projections dans l'avenir de ces jeunes filles.

Dans cette problématique de l'identité plusieurs facteurs conjugués sont à prendre en compte :

- Le choix et l'attachement à la langue maternelle, l'indissociabilité entre langue arabe et Islam comme au Maghreb où "arabe" et "musulman" sont synonymes.
- L'adhésion ou le détachement relatif vis-à-vis de la religion et des valeurs, réelles ou supposées, qui y sont rattachées .
- Le rôle qu'a joué la religion dans leur éducation et qu'elle continue à jouer pour la majorité d'entre elles
- Son instrumentalisation par certains mouvements politico-religieux et les conséquences de celle-ci sur leur éventuel retour au pays d'origine
- Les termes qu'elles revendiquent ou refusent pour se définir ou se nommer peuvent être significatifs de leur degré d'intégration et de l'image d'elles-mêmes que leur renvoie la société d'accueil.
- Les raisons qui motivent le choix du prénom de l'enfant (déjà né pour certaines, futur pour la majorité d'entre elles) sont révélatrices à la fois de leur attitude par rapport à la religion musulmane, à la société d'origine ainsi qu'à la société d'accueil.
- La religion est vécue comme étant à la base non seulement de la vision du monde mais aussi des règles de conduite quotidiennes. Rappelons qu'en Islam il n'y a pas de séparation du temporel et du spirituel. C'est pour cela que la problématique de l'honneur familial se trouve posée en termes de sacré, même si, comme nous le verrons, elle est davantage méditerranéenne que musulmane ; d'elle vont découler ce qui se trouve à l'origine de certaines ruptures : tabou de la virginité, "séquestration", choix endogame ou exogame du conjoint...

Notre analyse sera toujours étayée par le discours des jeunes filles dont nous avons multiplié les citations²⁵ pour mieux rendre compte de leur vécu.

²⁵ Pour mieux préserver leur anonymat, leur prénom ont été changés

IV- 1-1- LANGUES (LANGUE MATERNELLE, FRANÇAIS)

Premier vecteur de la culture, expression de l'identité, la langue est l'une des approches sur laquelle nous nous fonderons pour appréhender le vécu des jeunes filles.

Sont-elles bi(tri)lingues²⁶ et quelle valeur fonctionnelle ou symbolique, attribuent-elles à chacune des trois langues en usage dans la communauté maghrébine ?

La langue n'est certes pas une simple nomenclature de mots mais traduit une vision du monde et sous-tend une culture. Comme l'écrit J. Fishman, plus qu'un simple outil de communication, elle fait elle-même sens : "Elle n'est pas uniquement "porteuse" d'un contenu - que celui-ci soit inexprimé ou manifeste - mais elle est elle-même un contenu. Elle est un moyen d'exprimer l'amitié ou l'animosité [...]"²⁷. L'adoption ou le rejet de l'une ou l'autre langue ne sera donc pas un simple fait banal mais indiquera l'implication dans un univers culturel donné.

Il nous a paru inutile de revenir sur les questions qui concernent la corrélation entre la connaissance de la langue française et l'insertion dans la société d'accueil puisque les jeunes maghrébines ont parfaitement compris l'importance et le rôle de cette langue dans les rapports sociaux et professionnels. "Je vous dis qu'elle est utile parce que moi je suis, on est en France, il faut quand même savoir la langue française "²⁸ affirme Farah.

La réflexion aura plutôt trait à leur perception et leur représentation de l'une et l'autre langues.

A la question "quelle est votre langue maternelle ?" les réponses sont les suivantes :

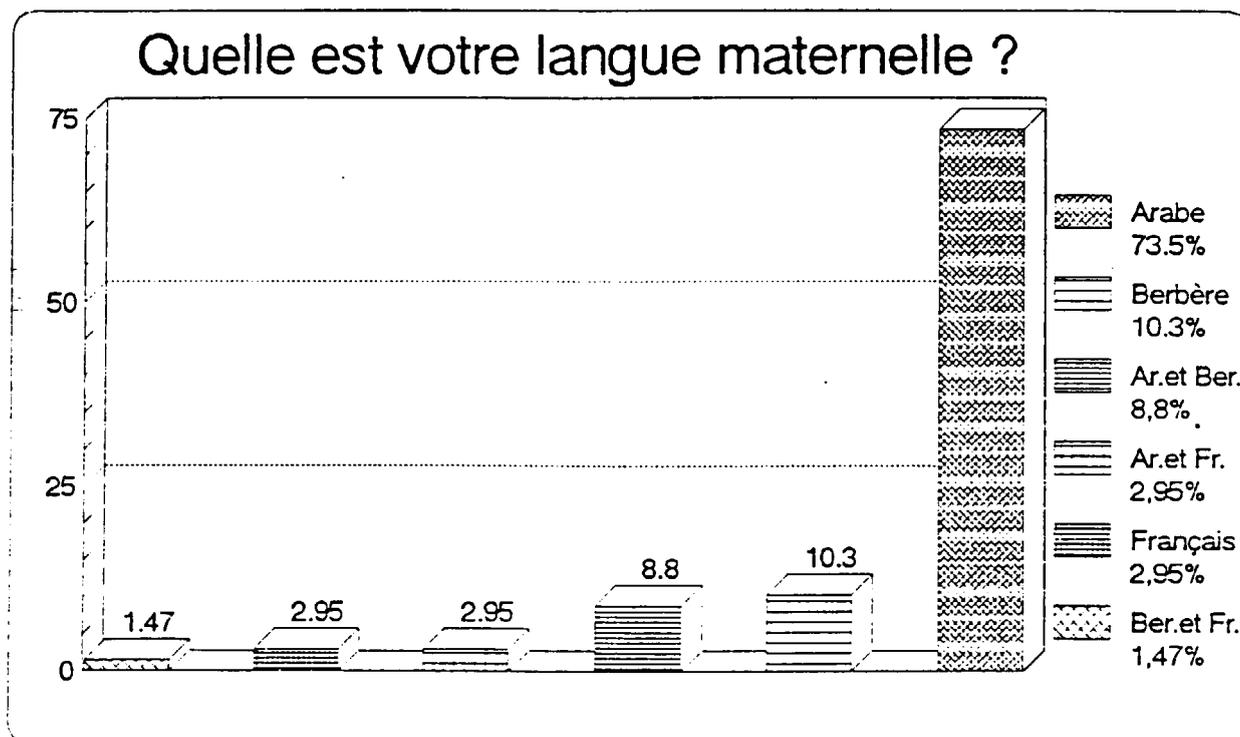
- * Arabe : 73,50 %
- * Berbère : 10,30 %
- * Arabe et Berbère: 8,80 %
- * Arabe et Français: 2,95 %
- * Français: 2,95 %
- * Berbère et Français : 1,47 %

²⁶ C'est-à-dire arabe ou berbère et français ou arabe, berbère et français

²⁷ J. Fishman, *sociolinguistique*, Nathan, 1971, p. 17

²⁸ Nous avons rapporté de façon aussi fidèle que possible les propos des filles, avec leurs maladresses et leur spontanéité

Figure 4



La langue est, affirme J.Garmadi "l'emblème du groupe et pour chaque locuteur l'affectation fonctionnelle première de la langue qu'il pratique est d'être le symbole d'appartenance au groupe"²⁹

Justement, elles sont unanimes à penser qu'il est "important" ou "intéressant" de connaître "la langue de ses parents"³⁰ car cela est "utile" (32,35%) pour communiquer avec eux ou avec la famille restée au pays, "on peut mieux les comprendre", selon Samia, 19 ans.

Communiquer avec les parents dans leur langue est aussi une façon de les rassurer sur l'adhésion des enfants à leur modèle éducatif: "Nous parlons arabe avec nos parents pour leur permettre de savoir qu'on a bien suivi leurs conseils", déclare Djahida.

Comme pour répondre à Djahida, Najet pense que les parents craignent parfois que la défection des enfants par rapport à la langue maternelle traduise une défection par rapport à eux-mêmes: "Des fois, bon ils [les parents] nous disent de pas le parler [le français] par moment, à mon avis sinon les parents se sentent rejetés parce qu'ils comprennent pas".

Communiquer avec les parents dans leur langue, c'est donc établir avec eux une complicité, les rassurer sur l'affection qu'on leur porte.

Le rapport à la langue est sentimental et subjectif ainsi la langue arabe est qualifiée de "belle" par plus de la moitié des filles (contre 15% pour le français; la valeur sacrée et symbolique de cette langue apparaît clairement aussi: pour près de 50%, elle représente la "langue de la religion" ainsi pour Monia: "L'arabe, c'est la langue de la religion parce que le Coran est écrit en arabe et je sais le lire et j'en suis fière", et pour 40,62%, celle de "l'identité".

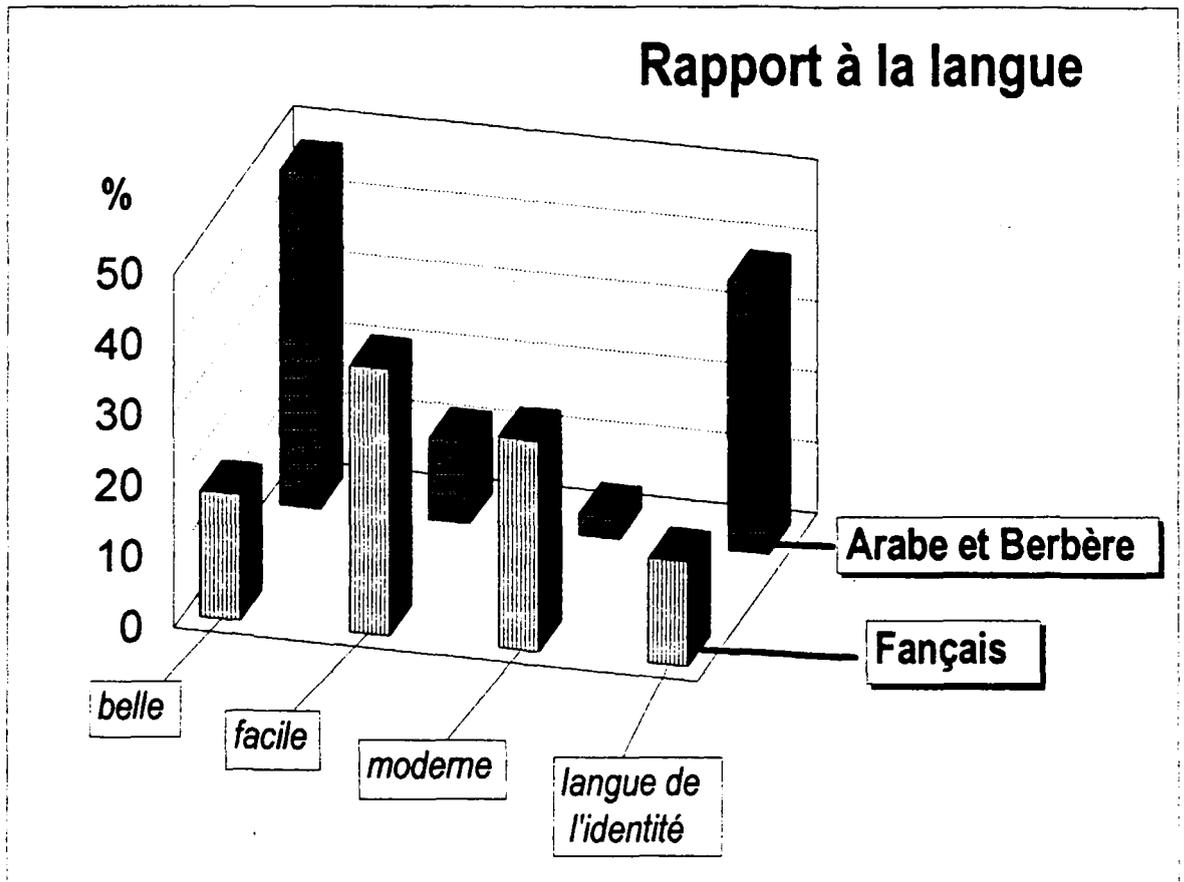
Les pourcentages sont sensiblement les mêmes pour le berbère considéré comme "langue de l'identité" par 38,46% des locutrices concernées (c'est-à-dire berbérophones); cependant le côté "difficile" qu'elles sont près de la moitié à mettre en avant (contre 23,43% pour l'arabe), leur cache son aspect esthétique puisqu'elles ne sont que 30,76% à la trouver "belle".

Le fait que près de 16% considèrent, parfois à côté de l'arabe ou du berbère, le français comme "langue de l'identité" mérite d'être signalé comme révélateur d'un nouvel état d'esprit et de la double appartenance à l'une et l'autre culture.

²⁹ J.Garmadi. *Sociolinguistique*, PUF, Paris, 1981, p.108

³⁰ Nous utiliserons le syntagme "langue des parents" ainsi que celui de "langue maternelle" bien que le premier nous semble plus judicieux car la première langue acquise n'est pas, selon les familles, nécessairement. celle des parents comme le montrent les réponses au questionnaire.

Figure 5



Selon une auto-évaluation, elles sont 62,5% à estimer maîtriser le français de façon "excellente" ou "bonne" contre 14% de façon "moyenne" ou "insuffisante". Elles sont par ailleurs 40% à considérer la langue française comme "facile". Notons que le français est investi essentiellement d'un contenu fonctionnel, il est "utile" pour 44%, 31,25% projettent la "modernité" sur cette langue (contre 3,12% pour l'arabe) qu'elles ne sont, cependant, que 18,75% à trouver "belle", comme s'il y avait un effet de distanciation alors que "[l'arabe] c'est en nous"³¹, Djemila.

Quelle compétence ont-elles dans la langue des parents ? Si on en croit ce qu'écrit N. Jerab, dans une étude qu'elle a menée en 1987 sur les jeunes maghrébines, elle serait plutôt passive, "je la comprends, mais je la parle pas tellement" confirme Farah.

Cependant, au niveau de notre échantillon, la maîtrise orale de la langue des parents est "bonne" ou "excellente"³² pour 80% même si l'écrit l'est nettement moins : environ 15%³³ disent en avoir une connaissance plus ou moins limitée

- Mélange de langues

Camille Lacoste-Dujardin a bien analysé et montré comment on avait recours à "l'usage de chaque langue selon les interlocuteurs, selon le degré d'aisance dans la pratique de chaque langue et aussi selon la référence identitaire impliquée"³⁴.

Salima confirme : "Spontanément, je parle en français, mais si on me parle en arabe, je parle arabe".

La majorité des parents (78,12%) ont recours uniquement à l'arabe ou au berbère pour communiquer entre eux et plus du tiers (39,93%) pour communiquer avec leurs enfants.

Ils sont plus de la moitié (54,68%) à mélanger le français et l'arabe et/ou le berbère lorsqu'ils s'adressent à leurs enfants, et une minorité (9,72%) à ne le faire qu'en français.

Les jeunes filles sont, quant à elles, beaucoup plus nombreuses à leur répondre en français uniquement (40,62%) et plus de la moitié (54,68%) à recourir au mélange des langues : "je lui réponds [à ma mère] de temps en temps en arabe comme je peux lui répondre, mais sinon en majorité en français" dit Assia.

³¹ C'est pour cela que c'est la langue dans laquelle s'exprime la colère en particulier et l'émotion très forte en règle générale: "français ou mélangé avec des vilains mots en arabe" Saâdia, 21 ans. "Envie de m'éclater ? Ben le seul mot qui me vient à la bouche, c'est sûr, c'est un mot arabe, c'est sûr. C'est très fort", Fatima, 20 ans

³² Les jeunes filles disent connaître la langue des parents mais nous n'avons pas toujours pu tester leur véritable compétence et, comme pour le français, nous nous sommes basées sur leur auto-évaluation.

³³ Si l'écrit est peu maîtrisé en ce qui concerne l'arabe, il ne l'est pas du tout pour le berbère, ceci n'est cependant pas une donnée de l'immigration mais tient au statut même des deux langues ce qui n'est pas notre propos ici.

³⁴ Camille Lacoste-Dujardin, *Yasmina et les autres de Nanterre et d'ailleurs*, Ed. La Découverte, Paris, 1992, p. 232

Notons enfin qu'elles ne sont qu'une très faible minorité (3,12%) à parler exclusivement arabe avec leurs parents.

Entre frères et sœurs, le français est de loin le plus usité, 73,43%, les autres pratiquant le mélange des langues.

Quand elles ignorent la langue de leurs parents, elles le déplorent: "non, l'arabe, non, c'est malheureux mais je ne sais pas du tout la langue de mes parents" regrettera Amina.

Celles auxquelles les parents ont transmis, en plus de la langue des éléments du patrimoine oral (contes, chansons proverbes, devinettes...) et qui représentent environ 30% de notre échantillon, souhaitent perpétuer ce savoir et léguer à leur tour un héritage à leurs enfants où se mêlent intimement langue, culture et éducation comme l'explique Malika : "Des chants oui, je connais, des histoires de Jha, des proverbes parce que ma mère, elle parle qu'avec des proverbes, je tiens ça d'elle. Ma mère me les a appris. Je suis contente de les savoir [...] Exactement, oh oui!, j'en ai bien l'intention [de transmettre à ses enfants] parce que c'est vrai que j'ai eu des problèmes, j'avais des parents très sévères avec moi dans la mesure où ils ont tout fait pour que je fasse pas de bêtises en France et ils ont bien fait. Je les remercie *hamdou-Allah*³⁵. *J'ai vraiment l'intention d'élever mes enfants de la même manière dont moi j'ai été élevée. J'y tiens vraiment.*"

Nous avons tenu à rapporter les propos de Malika car ils sont assez représentatifs du discours tenu par beaucoup de jeunes sur l'éducation qu'elles ont reçue.

Les avis sont partagés et souvent passionnés quand est ouvert le débat sur l'acquisition de la langue maternelle. Ainsi, si selon Benatig "en ce qui concerne l'insertion scolaire, il semble que l'acquisition de la langue maternelle soit la condition indispensable à la maîtrise et à la pratique correctes d'une autre langue"³⁶, d'autres préconisent l'abandon pur et simple de celle-ci.

Faut-il regretter avec Adil Jazouli³⁷ (Nouvel Observateur) que "53% des pères et des mères aient conservé leur langue et leurs traditions intactes. [...]" ou déplorer avec E. Schemla, dans le même dossier du N.O. "[le]terrible"³⁸ constat pour tout le monde que 55% seulement de ces beurs considèrent le français comme leur langue maternelle."³⁹ ?

La solution prônée ici étant l'assimilation par gommage de toute différence comme l'écrit A. Jazouli dans le même article: "il faut que l'école impose la culture dominante. Ainsi, il faudrait renoncer à l'enseignement de l'arabe dans le primaire."

Les positions sont très tranchées, même si, sur le plan strictement scientifique, on trouve aussi bien des partisans que des détracteurs de l'apprentissage de la langue maternelle, avec autant d'arguments dans un sens que dans l'autre.

³⁵ Louange à Dieu

³⁶ Rachid Benatig, *Les Migrants en Europe: quel avenir éducatif et culturel ?*, Paris, L'Harmattan, 1987, p. 72

³⁷ In *Nouvel Observateur*, n° 1515, dec. 1993

³⁸ C'est nous qui soulignons

³⁹ Les chiffres de notre propre enquête sont totalement différents. mais cela dépend, en dehors du protocole d'enquête, au sens même que l'on donne à "langue maternelle"

Nous pensons, pour notre part, que trois aspects sont à prendre en considération :

- **La transmission linguistique que les parents ont faite à leurs enfants** : il s'agit en l'occurrence d'un code oral qui permet aux enfants de communiquer avec leurs parents et avec la famille élargie restée au pays, avec laquelle une complicité d'un autre niveau peut de la sorte être établie.

Peut-on dans ce cas de figure, déconseiller fortement aux parents de communiquer, chez eux, dans leur langue avec leurs enfants ?

Si cette option est choisie, les risques sont au moins de deux ordres :

- * Mettre hors la loi une langue, ne crée-t-il pas un sentiment d'injustice dont les conséquences, à court, moyen ou long terme ne peuvent toutes être envisagées ?
- * Aggraver la non compréhension et les points d'achoppement et on peut retourner à AdiltJAZOULI ses propres arguments : "la communication dans les familles devient difficile quand les parents et les enfants ne parlent ni le même langage ni des mêmes choses."

- **Les cours organisés dans le cadre de l'école** ont été décriés, cependant le problème n'est pas inhérent à la langue mais à l'organisation de cet enseignement (programmes, horaires...). Refuser cet enseignement sous prétexte d'intégration est un raisonnement peu convaincant voire dangereux et pouvant aboutir à un résultat exactement inverse de celui escompté. Ainsi, si l'institution ne répond pas à cette demande - avec bien entendu des programmes adéquats et convenablement conçus sur le plan pédagogique - le risque est que l'on aille chercher la réponse ailleurs, dans des lieux où aucun contrôle sur la méthode ou le contenu pédagogique et idéologique ne peut être exercé.

- **D'après nos observations** : aucune fille à aucun moment n'a regretté que ses parents lui aient appris leur langue, n'en a éprouvé agacement ou pensé que cela était une perte de temps, bien au contraire elles en sont fières et les regrets concernent plutôt la méconnaissance quasi-générale de l'écrit.

Peut-on interdire une demande identitaire de ce type quand elle s'exprime ? Il ne saurait non plus être question d'imposer l'apprentissage de l'arabe ou du berbère à des enfants sous prétexte que leurs parents sont d'origine maghrébine.

Nous préconisons pour éviter à la fois le sentiment de frustration ou de révolte que génère tout dirigisme intempestif, de laisser la possibilité aux parents de s'adresser à leurs enfants dans la langue de leur choix tout en encourageant, quand cela est possible, le recours au français. Il serait également souhaitable de leur laisser la possibilité de faire suivre ou non les cours d'arabe ou de berbère à leurs enfants.

Ce serait une voie médiane⁴⁰ où les parents seraient traités en adultes responsables et non en mineurs assistés incapables de prendre une décision en toute liberté.

IV-1-2 - Nationalité et définition de soi

Les termes qu'elles revendiquent ou refusent pour se *nommer* peuvent être significatifs de leur degré d'intégration et de l'image d'elles-mêmes que leur renvoie la société d'accueil.

Il est donc important d'être attentif à la manière dont les jeunes de notre échantillon se définissent et aux critères qu'elles mettent en avant pour ce faire : ethno-linguistique (arabe, berbère), religieux (musulmane), de nationalité, etc.

Les réponses au questionnaire que nous leur avons soumis, contiennent un certain nombre d'enseignements méritant réflexion.

Voyons d'abord les chiffres bruts, puis commentons-les dans un deuxième temps.

Nat. d'origine	50	78,12%	
Arabe	21	32,81%	}40,62
Kabyle	5	7,81%	
Française	14	21,87%	
Beurette	11	17,18%	
Immigrée	9	14,06%	
Maghrébine	9	14,06%	
Musulmane	8	12,50%	

- Nationalité d'origine

Elle prime sur tout, comme si elle était l'essence même de l'être ; peut-être parce que les filles interrogées se sentent renvoyées à son origine par les autres: " même si on est ici, on n'est pas du tout français [...]. Non on a toujours, j'ai remarqué pour le travail, les difficultés que j'ai eues...", dira Fatima.

- Arabe, kabyle

La référence à l'origine ethnique ou linguistique vient en deuxième position, avec une confusion frappante (mais très répandue puisque dans certains cas, "arabe" comme

⁴⁰ Ne peut-on s'inspirer de la décision de dispenser des cours d'Islam dans les écoles, prise en Allemagne, dans un domaine semblable et différent, puisque arabe et islam sont souvent confondus, car le danger ne réside pas dans les cours en eux-mêmes mais dans la façon dont ils sont menés.

"kabylo" ou "berbère", recouvrent tout à la fois des concepts ethniques, culturels et linguistiques) entre langue et nationalité: "Moi, je suis algérienne, c'est quand même la langue de mes parents ", dira Farah.

- **Nationalité française**

Il est assez rare que les jeunes filles interrogées se disent françaises, quand elles sont de nationalité française. Elles se démarquent par rapport à ce fait et le pose comme extérieur à leur être : " Moi j'ai la carte de nationalité française" dit Iman, éprouvant quelquefois le besoin de faire des déclarations emphatiques pour bien marquer qu'identité culturelle et identité juridique ne se confondent pas : "j'ai la carte française mais mon sang est algérien", Djemila.

Derrière ces déclarations se devinent deux raisons : le sentiment de rejet, de la part des français de souche (cf. les réactions devant le prénom arabe) et le devoir de fidélité envers leur communauté d'origine et en premier lieu envers leurs parents car se dire Algérienne, Marocaine ou Tunisienne "ça fait partie de notre identité et de l'identité de nos parents" estime Farah.

- **Beurette**

Dans l'ensemble, ce qualificatif n'est pas apprécié encore moins revendiqué : "Beurette, j'aime pas trop [...]. Beur, c'est nul comme nom, ça n'a aucun sens. Si on dit de vous : est-ce que vous avez vu la beurette ? Vous vous sentirez très gênée parce que agressée, humiliée, parce que ça n'a pas de sens" explique Djahida.

Ce terme est néanmoins parfois accepté comme un pis-aller car moins connoté que d'autres : "La Beurette, c'est moins péjoratif que la Kabyle, l'Arabe", selon Naïma.

- **Immigrée**

Il est révélateur du mal à s'enraciner en France ou à se débarrasser de certaines étiquettes que des jeunes filles nées en France, se considèrent comme "immigrées". Doit-on y lire la preuve de la résistance de la communauté d'origine à s'intégrer ou la réponse au refus de la société d'accueil d'intégrer ? Djahida : "Je suis immigrée parce que je ne suis pas dans mon pays, Maghrébine, oui".

- **Maghrébine**

Ce qualificatif ne soulève pas de commentaires particuliers de la part des jeunes filles on décèle comme une sorte d'indifférence : elles ne semblent ni le revendiquer ni le refuser. Ce n'est pas le premier terme qui leur vient à l'esprit pour se désigner mais si on le leur propose, elles l'acceptent⁴¹, sans objection. Apparemment, l'usage qu'en font les médias n'a pas encore abouti à charger ce mot de trop de connotations.

⁴¹ Il est incontestable cependant qu'elles se reconnaissent dans cette dénomination, en témoigne leur réponse à l'affiche que nous avons posée dans une association et qui s'adressait aux jeunes "maghrébines ou d'origine maghrébine".

- Musulmane

Elles ne sont que 12,50% à se définir comme "musulmane". On peut penser que ce chiffre est trop élevé, mais à notre sens, plus grave est l'usage qu'en fait la presse. En effet n'entend-on pas parler de Français musulman, de français d'origine musulmane ou encore de coreligionnaire ?

Cette façon de désigner, dans tous les sens du terme -qu'on croyait révolue depuis longtemps- est à notre sens d'autant plus dangereuse que dans le contexte actuel, certains vieux démons ne demandent qu'à être réveillés...

Renvoyées toujours à l'"ailleurs", partagées entre "ici et là-bas" elles ont du mal à s'enraciner dans l'un ou l'autre pays : "Qu'on soit ici ou là-bas, on est considéré comme étranger" déclare Faïza.

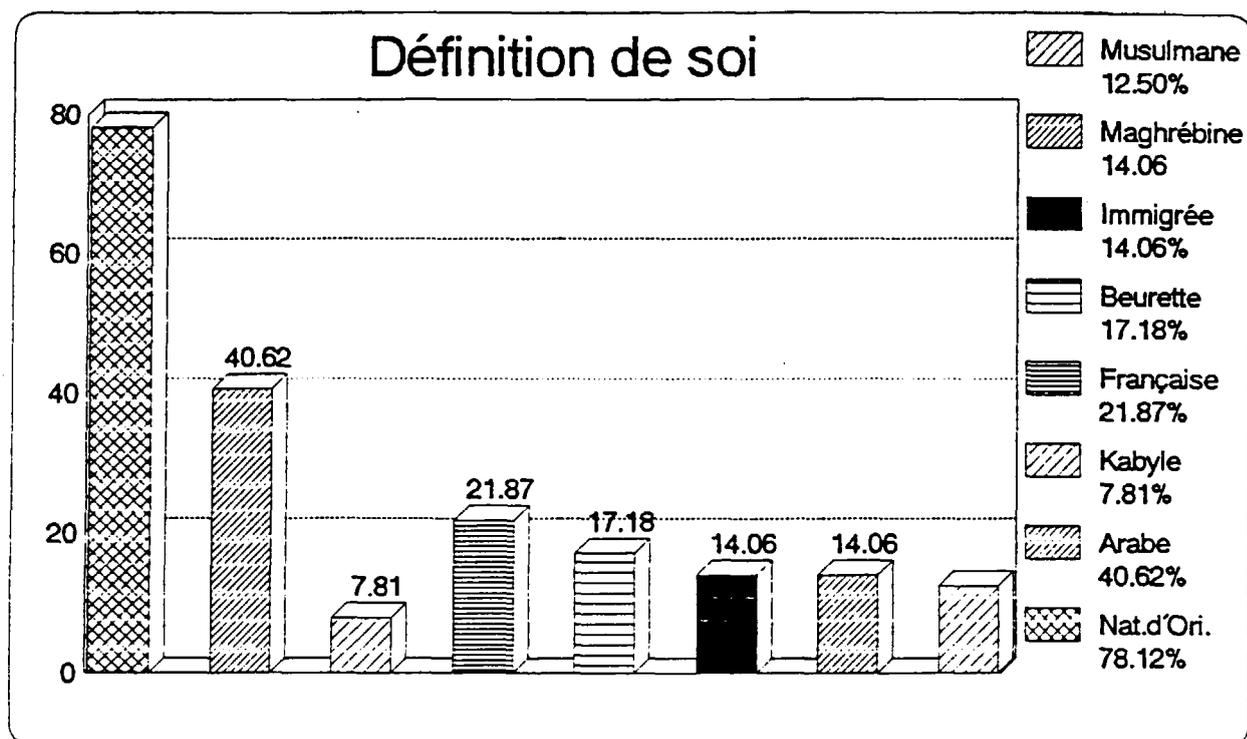
Nous laisserons la parole à deux jeunes filles pour la conclusion de ce développement, leurs approches de la question peuvent paraître différentes mais elles ne sont en réalité que des nuances d'une même palette .

Amira ne refuse pas la société française mais elle met l'accent sur les origines et l'héritage culturel : "Ces filles [...] qui veulent mettre un terme définitif donc avec leur origine, soit avec leur langue, soit avec les coutumes de leur pays d'origine, je trouve ça idiot parce que bon on ne change pas, je veux dire quand on est originaire d'un pays ou d'un autre, je veux dire on ne peut changer ni son visage ni ses racines."

Leïla, elle, ne rejette pas ce dont se réclame Amira mais est plus éclectique dans ses choix de vie "Je suis de nationalité française, je suis mariée à un français, je vis en France mais je ne me considère pas comme algérienne française, je suis les deux et je prends le bon des deux, ça ne veut pas dire que j'oublie que je suis algérienne, mais faut pas que j'oublie que je vis en France."

C'est certainement cette forme de syncrétisme qu'il serait souhaitable d'encourager.

Figure 6



- Prénom de l'enfant :

Nous avons consacré une partie de l'étude au choix du prénom de l'enfant car ce choix recouvre plusieurs domaines : le culturel, le national, le religieux, la volonté d'intégration, la perception de l'autre etc.

A la question donnerez-vous un prénom arabe à votre enfant, les réponses obtenues sont les suivantes :

Arabe	68,85%
Français	4,91%
Neutre	26,22%

Notre lecture de ces chiffres est quelque peu différente de celle qu'en ferait N. Jerab, en effet sans récuser ses conclusions selon lesquelles refuser un prénom "marqué linguistiquement" et "premier symbole d'appartenance, d'unité au groupe"⁴², traduit le rejet des parents et celui, de leur communauté socialement défavorisée, nous nous sommes rendues compte que leurs motivations sont plus complexes.

En effet, elles sont partagées entre le désir de prolonger leurs racines chez leur enfant par le truchement d'un prénom communautairement marqué et celui d'opter pour la "discretion " d'un prénom neutre permettant "de ne pas être repéré et rejeté d'emblée", Fatima.

Naïma choisirait deux prénoms, un pour le domaine privé, l'autre pour le public car "la question du prénom est importante pour le travail, par exemple".

Que près de 5% soient prêtes à donner un prénom français à leur enfant, traduit également un frémissement dans le sens d'une évolution vers ce que l'on appelle communément l'intégration.

Anecdotique mais méritant réflexion, cette réponse de Souhila : "arabe pour une fille et français pour un garçon", comme si un prénom arabe était un facteur aggravant pour un garçon, mais ne l'est pas (ou moins) pour une fille soit parce qu'elle est appelée à rester dans sa communauté d'origine soit parce que la communauté d'accueil est moins méfiante envers elle.

Le choix du prénom de l'enfant dépendra du désir de ne pas se couper et le couper de la communauté d'origine. Mais ce désir est freiné parfois par la crainte de le voir désigné immédiatement comme l'Autre ainsi qu'elles l'ont elles-mêmes vécu : "plusieurs fois, j'ai été refusée à cause du prénom", Farida.

Le prénom reste néanmoins la pierre d'achoppement, le dernier bastion de la personnalité pour 26,22%. Pour Samia : "Déjà on m'a dit que quand on allait faire la nationalité française, on nous demandait si on voulait changer de prénom. Donc pour moi ce serait une atteinte à mon identité"

⁴² N.Jerab : "l'Arabe des maghrébins, une langue, des langues" in *Communautés Linguistiques en France* T II, L'Harmattan, Paris, 1987, p. 46

Et Djahida considère que le prénom est synonyme de racines : "si je lui donne un prénom français, il ne saura pas de quel coin il est ; est-ce qu'il est arabe ou européen ? Donc je préfère vraiment garder mes repères ainsi que pour mes enfants *inchallah*".

IV -1-3 - Religion

Trois éléments ressortent lorsqu'on dépouille les questionnaires et qu'on décrypte les entretiens :

- Une majorité de parents justifient l'éducation de leurs enfants et surtout les interdictions y afférant par la religion.
- Les jeunes filles interviewées se disent pratiquantes à 60,5%. Leur pratique religieuse consistant surtout à respecter le jeûne du mois de Ramadan et dans une proportion moindre, la prière.
- Elles sont 64,40% à déclarer respecter les deux grands tabous alimentaires de l'Islam : non consommation de viande de porc et d'alcool.

Derrière ce discours, une réalité faite de contrastes, d'amalgames et de nuances reste à déchiffrer.

Nous allons reprendre chacun de ces points pour les analyser plus en détail.

- Parents, Education et Religion

La majorité des parents maghrébins se base sur l'Islam pour justifier l'orientation morale de l'éducation de leurs enfants et notamment celle de leurs filles ainsi que l'a observé Camille Lacoste-Dujardin : "Depuis l'enfance, la religion fait partie de l'univers familial des jeunes filles. Les parents se disent uniformément musulmans et nombre d'entre eux ont tiré argument de l'idéologie religieuse pour renforcer en les sacralisant, leurs principes éducatifs.⁴³.

En écoutant les témoignages des jeunes filles, on relève une grande confusion - aussi bien de leur part que de celle de leurs parents - entre coutumes, pratiques sociales et religion : "Cela dépend de l'éducation. Dans la religion musulmane, ils s'occupent beaucoup de l'opinion des autres et ne vivent que par rapport à ça. Il y a un manque de dialogues" pense Saïma.

Dans tous les cas de figures, *haram* (c'est prohibé, défendu par la religion) est l'argument irréfutable.

- Pratiques religieuses

Les positions face à la religion ont beaucoup évolué depuis le début des années 80, à titre d'exemple, les conclusions qu'on lit dans une étude consacrée aux jeunes immigrés, ne sont plus tout à fait d'actualité: "Or, alors qu'[...] on admet communément que les femmes sont plus croyantes que les hommes et surtout plus fidèles aux pratiques religieuses quotidiennes, les résultats montrent que ce sont les filles maghrébines qui se

⁴³Camille Lacoste-Dujardin, *op. cit.* p. 65

montrent les plus indifférentes à la religion et aux pratiques (75% des filles et 52% des garçons)"⁴⁴.

Il est inutile de revenir sur le contexte international (Khomeynisme, FIS...), ses répercussions sur le plan de l'Hexagone et sa contribution au retour du religieux.

La pratique religieuse des jeunes filles que nous avons interviewées consiste essentiellement comme nous l'avons écrit plus haut à pratiquer le jeûne pendant le mois de Ramadan et dans une mesure moindre, les cinq prières quotidiennes. "Moi je fais le ramadan depuis l'âge de 14 ans" raconte avec fierté Arnel.

Quelques-unes éprouvent un sentiment de culpabilité car elles considèrent qu'elles n'ont pas une observance stricte des obligations religieuses : "je ne suis pas pratiquante à 100% parce que je ne porte pas le voile mais je fais le Ramadan et la prière ; *elhamdoulillah*, je remercie le Bon Dieu" Djahida.

Beaucoup insistent sur la sincérité et la conviction profonde qui doit être à la base de la pratique religieuse: " y en a beaucoup qui le [le jeûne] font pour les parents. Je connaissais beaucoup de filles à côté de chez mes parents, elles disaient à leurs parents qu'elles le faisaient, mais elles le faisaient pas. Elles allaient avec les copines fumer, manger en cachette. Arrivé le soir, elles faisaient comme si de rien n'était." Iman.

L'Islam, cette religion "belle et sévère quand même" pour Saliha, 23 ans, inspire attirance et crainte, nous reviendrons sur ce dernier trait

- Respect des tabous alimentaires

Comme nous l'avons indiqué plus haut, plus de la moitié des filles respectent les interdits proscrivant la consommation de viande de porc et d'alcool.

Elles ont parfois profondément intégré la prohibition : "Le porc et l'alcool oui, quand même, parce que s'il n'y avait pas de problèmes, je ne vois pas pourquoi le Prophète nous l'aurait interdit !" pense Djahida. Les arguments avancés peuvent paraître à première vue étranges "Le porc, le vin jamais. je fais des allergies, c'est pas le fait de la religion, ça me fait vomir" assure Amina.

Elles semblent toutefois se laisser plus facilement tenter par la convivialité qui peut accompagner la consommation d'alcool : "Honnêtement, je l'ai pas toujours respecté, j'ai goûté l'alcool. Je buvais dans des soirées." avoue Djemila, 24 ans. "Je bois aussi pendant des soirées" ajoute Leïla.

D'autres se montrent plus critiques et légitiment leur transgression par des raisonnements rationnels : "Je mange du porc. Si à l'époque ça tuait des gens, c'est parce qu'il n'y avait pas de moyens de conservation" commente Zohra.

Quelques-unes estiment qu'il suffit d'être responsable de ses actes : "Le Coran a écrit : faut pas boire ; c'est parce qu'on n'a pas conscience. Mais boire un verre on peut, le reste c'est un problème personnel. La foi, c'est ce qu'on ressent" commente Farida comme pour se justifier.

⁴⁴ Malewska-Peyre (S/D), *Crise d'identité et déviance chez les jeunes immigrés*, Documentation Française CFRES-VAUCRESSON, 1982, p. 253

Figure 7 et 8 - Pratique religieuse et respect des tabous alimentaires

Figure 7

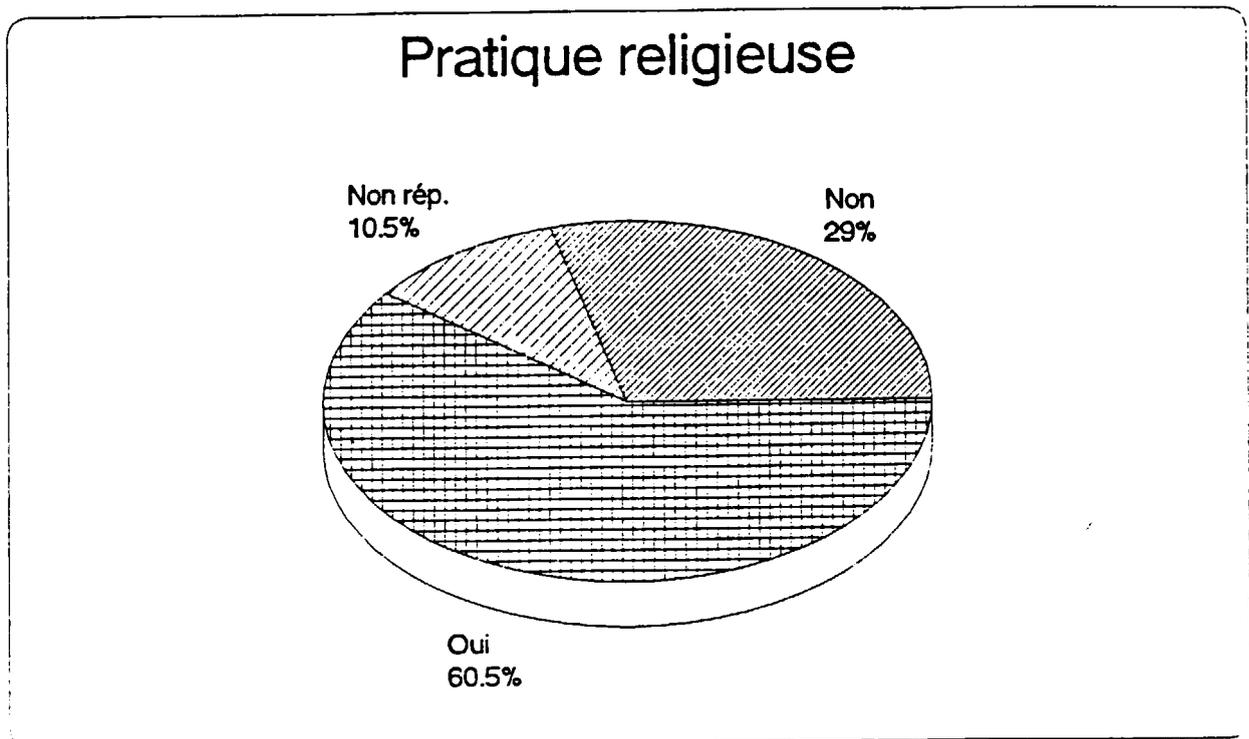
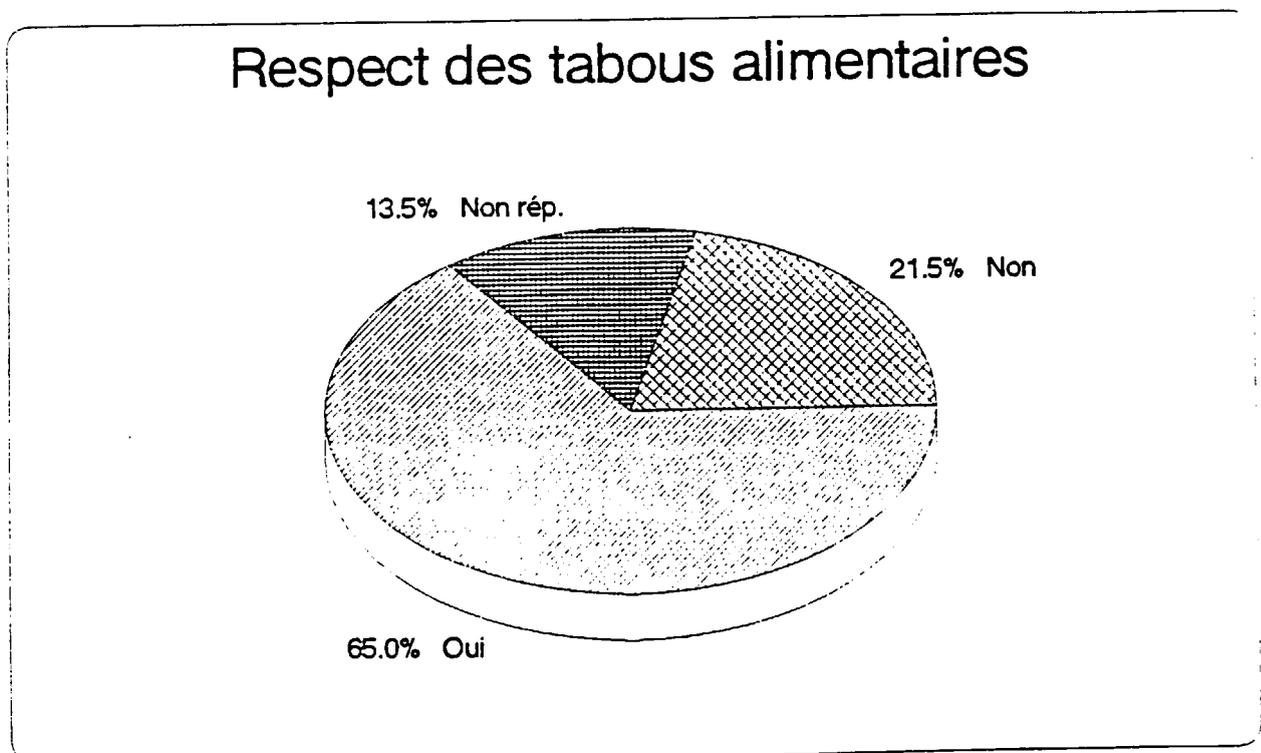


Figure 8



Crainte et perspective

Le phénomène de l'islamisme et son représentant médiatique, le parti algérien, "Front Islamique du Salut", de même que la situation qui prévaut actuellement en Algérie, ont plusieurs conséquences sur la vie des jeunes maghrébines, dont la plus importante concerne leur éventuel retour au pays d'origine.

Les jeunes algériennes⁴⁵ ou d'origine algérienne qui pourraient être tentées par l'expérience du retour, nous ont toutes précisé que cela était exclu dans l'état actuel des choses ou en cas de victoire des islamistes en Algérie : "Vivre en Algérie serait possible à condition qu'il n'y ait pas le FIS ; si j'avais un travail et un appart, je vivrais sans problèmes. J'aime l'Algérie, c'est un peu dur en ce moment." explique Badia, 21 ans.

Souad, qui se trouvait en Algérie au moment où se sont déroulées les élections municipales en juin 1990, raconte son expérience: "Oui, je serais restée en Algérie si le pays était évolué, j'aurai eu des projets. Quand il y a eu les islamistes, j'ai regardé les émissions à la T.V. et ça m'a fait mal au coeur. La fille doit mettre le Hidjab et marcher la tête en bas."

Écoutons encore ces jeunes filles qui demandent tolérance et justice pour leur religion: "C'est important, parce qu'il y a de bons côtés, c'est une religion assez riche, les gens en ont une mauvaise opinion. L'image par rapport à ça est fausse, injuste." Samia.

Le mot de la fin sera laissé à Leïla qui à sa manière fait preuve d'oecuménisme: "Mon copain est athée, moi j'éduquerai mes enfants selon ma religion, et lui la sienne, les enfants choisiront".

IV-2- CODE D'HONNEUR ET PRATIQUES MATRIMONIALES

Les points dont nous traiterons dans ce chapitre sont étroitement imbriqués, ce n'est que pour la commodité de l'exposé que nous les avons séparés.

Cette citation, tirée d'un article de F. Gaspard et F. Khosrokhavar, montre comment fonctionne la famille traditionnelle méditerranéenne et la place qu'y tient l'honneur communautaire : "[consistant] à préserver l'intégrité sexuelle de la femme, cet "écran" qui préservait la bonne réputation de la famille en interdisant au monde extérieur de pénétrer dans l'intimité familiale par la possession de l'épouse et de la mère. La femme était ainsi le talon d'Achille de la famille patriarcale dont l'honneur dépendait de la virginité de la jeune fille, tant qu'elle n'était pas mariée"⁴⁶.

Ainsi se trouve posée la problématique de l'honneur, basé sur la virginité et le mariage endogame imposé par la famille. Ce sont là de véritables problèmes auxquels se trouvent confrontées beaucoup de jeunes maghrébines et qui sont à l'origine de bien des ruptures.

⁴⁵Cette peur se retrouve chez leurs camarades Tunisiennes ou Marocaines qui sont aussi réticentes à l'idée d'un retour.

⁴⁶*op. cit.* p. 22

IV-2-1-Virginité et honneur familial

A la question concernant la virginité, près de la moitié des filles interrogées, soit 49,20% répondent qu'il est "important de la conserver jusqu'au mariage", 45% pensent que cela "n'est pas très important" et 5,80% sont sans opinion.

Au delà des problèmes que le tabou de la virginité peut poser aux jeunes maghrébines et sur lequel nous reviendrons, il n'est pas inutile de replacer cette question dans son contexte anthropologique méditerranéen.

Voilà ce qu'écrivait Germaine Tillion : "Dans toute la Méditerranée nord et sud, la virginité des filles est une affaire qui -fort étrangement- concerne d'abord leur frère, et plus que les autres leur frère aîné auquel le risque de la perte de ce "petit capital fort intime" est présenté "comme une cause de honte effroyable, qui doit précipiter dans l'abjection la totalité d'une famille pleine d'orgueil".⁴⁷

Tous les chercheurs qui ont étudié cette question ont abouti aux mêmes conclusions, ainsi Camille Lacoste-Dujardin, enquêtant vingt-sept ans plus tard en milieu immigré maghrébin constate que "Si d'aventure une jeune fille ose disposer librement, personnellement, de ce bien précieux, le groupe familial tout entier en est atteint et perd son honorabilité. Les jeunes filles se trouvent donc liées dans une dépendance au groupe de parenté dans son ensemble. La question de leur virginité est affaire sociale et non individuelle."⁴⁸

La conséquence de cette façon de voir et de vivre les faits est que, comme l'a encore noté Camille Lacoste-Dujardin : "Les jeunes filles se trouvent aussi ligotées au plan affectif, puisque mère et fille sont solidaires dans cette affaire du fait de la responsabilité maternelle devant le père, représentant de l'autorité patriarcale. D'où leur réticence supplémentaire à violer un interdit dont la faute risque de retomber sur leurs mères."⁴⁹

Complicité avec la mère, comptable de l'éducation des enfants et surtout de celles des filles, mais aussi hommage au père, comme l'explique Farida : "Bon, moi je l'étais [vierge] et pour ça je dirais que c'était important, mais pour moi j'étais contente de faire plaisir à mon père, c'était plus sentimental."

Nous reviendrons sur les implications de la virginité sur le plan éducationnel et le problème de la claustration ou "séquestration" des jeunes filles qu'elle peut générer.

Toujours est-il que la proportion de jeunes filles qui continuent à se conformer au modèle traditionnel n'est pas négligeable, car comme l'a observé M. Chebel : "Au Maghreb et, à des degrés divers, à travers tout le bassin méditerranéen, la référence à la virginité est revendiquée par les deux sexes comme un trait de la personnalité de l'épouse accomplie."⁵⁰

⁴⁷ Germaine Tillion, *Le Harem et les cousins*, Le Seuil, Paris, 1966, p. 113

⁴⁸ Camille Lacoste-Dujardin, *op. cit.* p. 160

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ Malek Chebel, *L'esprit de sérail. Perversions et marginalités sexuelles au Maghreb*, Ed. Lieu Commun/ Terre des autres, Paris, 1988, p.77

En effet, les hommes ne sont pas les seuls à exiger cette "preuve de pureté et de sérieux", et certaines jeunes interrogées souhaitent perpétuer le tabou, puisqu'elles espèrent que leurs propres filles s'y conforment à leur tour.

Les arguments qu'elles avancent pour expliquer leur adhésion au modèle prescrit sont d'ordre romantique, religieux ou communautaire, les trois pouvant parfaitement être complémentaires. Ce qui frappe également dans leur discours, c'est qu'elles ont intégré le concept de "préciosité" de la virginité, le terme "trésor" revenant très souvent.

Shérazade parlant de l'homme présenté par ses parents "il était laid, répugnant, je me disais cet homme-là va me prendre ma virginité, surtout que pour moi c'est un trésor ma virginité".

Amour, respect et religion interviennent comme autant d'arguments en faveur de la virginité ; pour Monia, respecter l'interdit de la virginité est un "signe de respect de la part du garçon, c'est ce qui fait le charme du mariage. Il y a la religion aussi. Se consacrer à l'homme qu'on aime : c'est lui, l'unique".

Malika se défend d'obéir sans conviction personnelle: "Tout dépend de la personne, je ne parle pas au nom de la religion. Si je veux rester vierge pour l'homme que je veux aimer, je vais garder ma virginité pour lui."

D'autres sont critiques, peut-être parce qu'elles ont (plus) mal vécu dans leur chair cette prescription. Témoins de sa douleur, ces mots de Saâdia : "Virginité, c'est la chronique d'une mort annoncée".

Certaines, en parlent avec détachement, du moins en apparence .Ainsi, Farida : "J'ai fait un mariage traditionnel. La virginité: ça marche beaucoup encore là-bas, et ça gâche beaucoup. Faut-il voir dans sa conclusion, l'attitude de l'avenir : "Si ma fille n'est pas vierge, j'en mourrais pas" ?

Cependant l'optimisme ne serait pas de mise si on en croit cet éducateur du quartier de la Goutte d'Or qui constate au contraire un certain recul et dont l'analyse replace la virginité dans un contexte plus général : "Des filles commencent à faire référence à Islam, chose qu'on n'avait pas il y a plusieurs années. Ou il y a le poids de la famille qui intervient par rapport à ça et elles finissent par accepter ça : c'est normal de se marier vierge, puis se marier vierge avec quelqu'un de sa communauté..."

La question du tabou de la virginité est le noeud gordien de la problématique de l'honneur familial, les jeunes filles en portent tout le poids, parfois trop lourd pour elles.

Les rapports sociaux et notamment le marché matrimonial étant en pleine mutation, la valeur attachée à la virginité pourrait, par la force des choses, tomber en désuétude.

Les jeunes hommes maghrébins étant de moins en moins enclins à se laisser marier par leurs parents, une action de sensibilisation auprès de la famille, concernant la liberté de choix du conjoint pour la jeune fille serait envisageable

Mais il est évident que le facteur temps est d'une grande importance, encore qu'insuffisant, et qu'il n'existe pas de recette miracle pour des idées ancrées aussi profondément dans les convictions culturelles et religieuses, voire dans l'inconscient collectif.

IV-2-2- « Séquestration »

La question de la "séquestration" est souvent évoquée, mais que signifie-t-elle exactement, quelle réalité recouvre-t-elle ?

Elle englobe celle de la virginité dont nous avons déjà traitée mais la dépasse car elle est à la base d'un modèle éducationnel préparant l'adolescente à devenir une épouse accomplie.

"Quand j'étais avec mes parents, j'étais toujours enfermée, c'est eux qui voulaient. Oui j'allais à l'école, mais quand elle était finie, je rentrais, je ne sais pas comment prendre un métro, je ne vais jamais dans Paris, quand j'étais mariée, j'ai travaillé, j'ai arrêté l'école à 16 ans, en 4ème" se souvient Badia, 21 ans.

Deux motivations, non contradictoires, peuvent donc être à l'origine du phénomène : la jeune fille peut être retirée de l'école ou du travail, parce qu'elle ne s'est pas conformée aux prescriptions (horaires, fréquentations masculines) ou encore parce que pèsent sur elles de simples soupçons. Dans ce cas, la claustration est autant punitive que préventive. Mais il existe un autre type de claustration qui est l'expression d'un modèle éducatif traditionnel rigide existant encore, même s'il est en voie de disparition, au Maghreb.

Une petite recherche étymologique apporte déjà des éléments permettant de comprendre le comportement de certains parents.

Les deux mots les plus répandus pour désigner la jeune fille qu'on appelle "séquestrée" en France sont : *mahjuba* et *msenna* ou *sunniya* au Maghreb ; reportons-nous aux dictionnaires pour dégager les notions que recouvrent ces termes.

Les mêmes définitions se retrouvant dans tous les dictionnaires de langue arabe consultés. Pour éviter les répétitions, nous ne donnerons que celles que donne le "Beaussier"⁵¹, dictionnaire de maghrébin, donc plus proche de la réalité de la communauté qui nous préoccupe.

Sennana, le verbe dont sont tirés les adjectifs *msenna* et *sunniya*⁵², signifie : "Celer, cacher, cloîtrer ses femmes, les dérober aux regards".

L'adjectif *mahjuba* vient du verbe *hajaba* qui signifie : "Cacher, dérober aux regards, ne pas laisser voir, celer, renfermer (les femmes)."⁵³

En d'autres termes voiler au regard, retirer de l'espace public, et nous retrouvons toute la problématique de la visibilité. La racine *HJB* contient également une idée de protection, puisqu'elle désigne entre autres, le talisman.

En fait, on se rend compte, en lisant ces définitions, que les intentions et les connotations véhiculées par le terme français "séquestrer" et les termes arabes *hajaba* et *sennana*, sont totalement différentes car elles renvoient à des concepts et à des réalités qui n'ont aucun rapport entre eux.

⁵¹ Marcelin BEAUSSIER, *Dictionnaire pratique arabe-français*, Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée par Med Ben Cheneb, Alger, 1958.

⁵² *Ibid.* p. 495

⁵³ *Ibid.* p. 179

Bien sûr, la séquestration peut être aussi coercitive, la jeune fille n'ayant pas obéi aux consignes (trop) strictes, elle est retirée de l'espace public de crainte qu'elle ne déshonore sa famille.

Dans des cas extrêmes, cette logique conduit les parents à renvoyer la jeune fille dans le pays d'origine et, pour empêcher toute possibilité de retour, ses papiers d'identité sont confisqués voire détruits.

Telle la situation qu'a vécue Saïma: "Parce que j'étais mariée, je pouvais pas repartir, j'avais la rage. Mon père m'avait pris mes papiers. J'ai jamais eu une bonne entente avec mon père, y a que maintenant que je lui parle. Il voulait que je reste là-bas, alors que ma mère me comprenait. J'ai même fait une tentative de suicide là-bas."

Il est alors très difficile pour la jeune fille de revenir en France. Si elle y réussit, elle se retrouve dans une situation irrégulière. Sans papiers, les difficultés s'enchaînent et peuvent conduire à la dérive.

IV-2-3 - Choix du (futur) conjoint

Interrogées sur leurs relations amoureuses et leurs projets matrimoniaux, elles sont 64% à "être déjà tombées amoureuses" et 52,65% "accepter de se marier" avec un français de souche.

Elles sont 77,35% à penser que "leurs parents ne seraient pas d'accord", il est intéressant de noter que quelques-unes ajoutent "pas au début", laissant une porte entrouverte à une réconciliation qui a lieu parfois à la naissance du premier enfant.

C'est la mère qui semble le maillon faible du "front du refus", c'est grâce à elle que les ponts sont rarement définitivement rompus, c'est grâce à elle également qu'un lien même ténu peut être maintenu avec le reste de la famille, notamment ses membres masculins.

Le mariage dit "mixte" des femmes est l'une des transgressions les moins bien acceptées par les familles maghrébines. L'union des filles avec un non musulman représente une grande crainte de la part des parents et elle est vécue, lorsqu'elle se produit, d'une manière particulièrement dramatique

Le refus catégorique (même si dans quelques cas, il est adouci par la suite) opposé par les parents est si tragiquement vécu par les jeunes filles qu'elles risquent de vivre des réactions extrêmes: dépression, tentatives de suicide, fugues, etc.

Car comme l'écrit Camille Lacoste-Dujardin: "C'est bien en termes d'alternative insupportable que s'exprime le plus souvent cette contrainte: ou respecter l'endogamie, ou rompre avec ses parents, voire les renier"..⁵⁴

En effet, le problème doit être abordé en termes d'endogamie et d'exogamie, et dans ce sens l'"étranger" est celui qui vient menacer la cohésion du groupe.

L'endogamie est pratiquée de façon plus ou moins étroite: elle peut être familiale, communautaire ou religieuse; c'est cette dernière qui semble constituer l'ultime bastion car accepter le mariage d'une musulmane avec un non musulman, c'est accepter non seulement qu'elle-même soit perdue pour la communauté mais également ses enfants.

⁵⁴ Camille Lacoste-Dujardin, *op. cit.* p. 179

Figure 9, 10 et 11 Le choix du (futur) conjoint

Figure 9

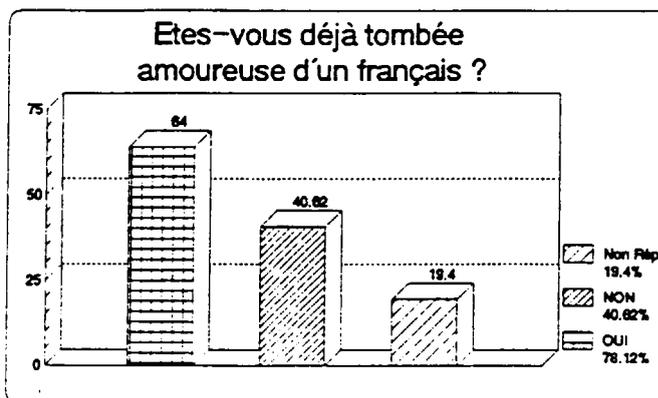


Figure 10

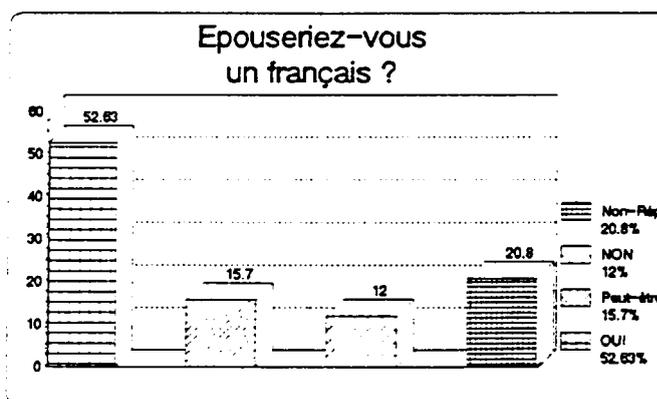
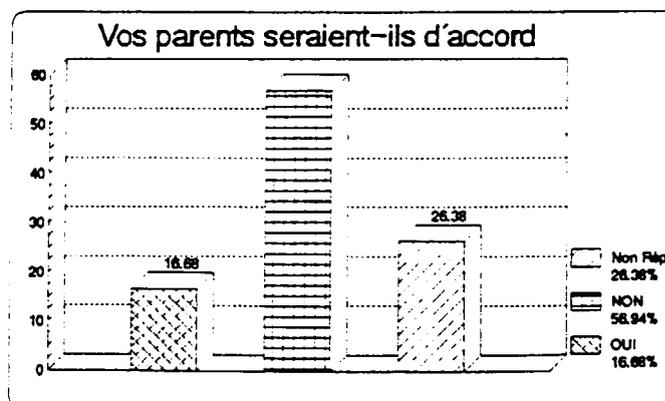


Figure 11



Les jeunes filles sans chercher systématiquement la rupture exposent simplement, comme le fait Chahra leur façon de penser : " Oui, comme tout le monde, quand tu tombes amoureuse, tu regardes pas. Si je dois tomber amoureuse d'un français, ben pourquoi pas, mais les parents, c'est une autre histoire, ça sera une autre bataille, si ça devait se faire".

IV-2-4- "Mariage forcé"

Afin de prévenir le mariage avec un non-musulman, certains parents peuvent avoir recours au "mariage forcé" de leurs filles. Ce mariage peut se passer soit en France, soit au pays d'origine. Cette décision amène souvent des situations de rupture soit avant, soit après le mariage imposé. Quand le mariage a lieu dans le pays d'origine, cela peut conduire aux situations évoquées plus haut.

Environ un quart des enquêtées déclarent être concernées par le "mariage forcé". Derrière cette dénomination générique, plusieurs situations sont à distinguer :

- Celles qui l'ont effectivement subi.
- Celles qui connaissaient la menace qui pesait sur elles et ont préféré partir de façon préventive.
- Celles qui ont subi ou on craint de subir un mariage-sanction parce qu'ayant transgressé de façon plus ou moins graves les règles de conduites et donné l'impression d'attenter à l'honneur du groupe.

Enfin d'autres se sont d'abord laissées convaincre, tenter, ont accepté de jouer le jeu du mariage traditionnel et se sont rendues compte après coup qu'elles ne pouvaient pas vivre avec le conjoint choisi par les parents. Plusieurs témoignages vont dans ce sens: " Moi j'ai été mariée à l'âge de 16 ans. J'ai fait plaisir à mes parents. J'étais partie en Algérie pour me marier. Je me suis casée avec. J'ai passé la première nuit de mariage avec lui et après, ça s'est gâté, je pouvais pas le voir. Je lui avais dit : tu veux te marier avec moi, mais moi je me marie pour faire plaisir à mes parents", Salima.

Zineb s'étonne aujourd'hui d'avoir à se soumettre au choix de ses parents : "Des fois, il me demandait mais qu'est-ce que t'as ? Je disais je veux divorcer. Quand j'y pense, je me demande pourquoi je me suis laissée marier ! Et j'ai le sentiment que c'est pas moi qui me suis mariée".

Ce type de mariage peut avoir lieu en France ou au pays d'origine, ce qui complique leur séparation d'avec l'époux et le retour en France.

Lorsqu'elles ont été confrontées à la justice de là-bas, les choses se sont en général mal passées : "J'ai détesté l'Algérie au moment où j'ai divorcé. Quand une femme demande le divorce là-bas, tu peux crever", dit Zohra.

Celles qui, comme Salima, ont vécu cette expérience, gardent un souvenir traumatisé de l'Algérie "L'Algérie je ne veux pas mettre un cheveu là bas. C'est parce qu'à 16 ans mon père m'a dit : "Ça fait longtemps que t'as pas vu la famille en Algérie", et quand j'étais là-bas il m'a fiancé avec son neveu, il avait 32 ans, et c'est un intégriste à 100%, des pieds à la tête, pas le droit de sortir, et même mes serviettes hygiéniques, c'est lui qui allait les chercher. J'ai fait une dépression".

Le mariage endogamique et le tabou de la virginité sont des lieux de résistance de l'identité collective auxquels s'accrochent les parents. Dès lors, leur sentiment d'appartenance au groupe va justifier l'adoption de pratiques plus ou moins coercitives telles que le "mariage forcé" et la séquestration.

IV-3- RELATION A LA FAMILLE

IV-3-1- Images et rôles parentaux

Jusqu'ici nous avons considéré l'identité au sens large, en tant qu'identité socioculturelle, dont les vecteurs sont la langue, la nationalité emblématique et effective, la connaissance et la maîtrise des contenus culturels etc.

Cependant, sur un plan plus psychologique, pour construire son identité personnelle et cela depuis l'enfance, l'adolescente et la jeune adulte se repèrent grâce à des images parentales. Celles-ci sont fondamentales car elles permettent d'orienter la transformation au cours du processus identificatoire, ainsi "les images parentales constituent, quant à elles, les modèles qui orientent ce processus pour le mener, dans le meilleur des cas, à la constitution d'une identité personnelle qui doit permettre à l'homme de pouvoir aimer et travailler dans toute société humaine, et, plus facilement, dans sa propre société"⁵⁵.

- Méésentente parentale

Les analyses sociologiques et psychologiques ont généralement démontré les conséquences négatives de la méésentente du couple parental sur la socialisation de l'enfant.

Dans notre échantillon on constate un nombre particulièrement élevé de parents divorcés, séparés, remariés ainsi que l'absence d'un parent pour cause de décès, abandon, ou autre. Cette famille incomplète ou désunie, déchirée à cause des conflits, est donc un facteur à prendre en considération en tant qu'il fragilise la jeune fille. Les parents des jeunes délinquants offrent rarement l'image d'une stabilité affective, d'un bonheur, ce sont là les conclusions du rapport de Vaucresson où il était souligné que "seulement 20 % des filles maghrébines, mineures de justice interrogées voient le couple parental comme heureux". Nous avons déjà observé que les filles qui sont touchées par la toxicomanie sont issues dans la majorité de familles désunies ou dans lesquelles le père manque.

La jeune fille dans certains cas devient l'objet d'une agressivité destinée en fait au conjoint.

Ainsi Farida et Leïla sont deux soeurs victimes chacune de la violence d'un des parents contre l'autre :

Leïla : "Mon père, il a plus voulu me voir une fois que j'étais mariée, il m'aimait pas, il disait que je ressemblais trop à ma mère. C'était une revanche personnelle sur ma mère, c'est l'une de nous qui a pris".

Farida : "Moi c'est ma mère qui reversait ça sur moi. Chacun a pris un enfant".

⁵⁵ In "Les images parentales de 2 groupes de jeunes filles algériennes" AIT SIDHOUM p.47

Amina ne peut accepter la réalité de la séparation :

"J'ai 19 ans. Si ma mère et mon père reviennent ensemble, j'irais pas les voir, je serais heureuse pour eux, je réussirais à vivre alors, je leur en veux beaucoup".

Les parents de Halima sont divorcés, ils l'ont confiée à sa grand-mère quand elle était enfant ; la communication paraît inexistante entre les membres de la famille : "Je vivais avec ma grand-mère, j'ai jamais eu un lien avec eux, aucune discussion, c'est resté comme ça et ça continue".

Lorsque les deux parents sont présents, on constate que l'image du père est bien différenciée de celle de la mère ce qui en soi est un critère positif. Cependant cette différenciation est parfois si accentuée qu'elle aboutit parfois à un antagonisme entre l'image d'un père extrêmement sévère et celle d'une mère compréhensive, douce et conciliante.

L'image du couple parental semble se caractériser dans les cas extrêmes par une certaine incohérence entre la sévérité et la violence du père, vécues comme abus de pouvoir et l'effacement de la mère.

Cependant, il n'existe pas de père et de mère maghrébins types et la perception des jeunes filles vient corriger les stéréotypes. Elle prouve que dans le processus de leur autonomisation, elles entretiennent des relations diversifiées avec les images parentales.

- L'image de la mère

La mère maghrébine, par sa manière de s'habiller, ses gestes, les critères de beauté auxquels elle adhère, se différencie de la mère française.

Les jeunes filles trouvent en général que leur mère ne s'occupe pas assez de son aspect physique. Rappelons que ce sont souvent des mères de famille nombreuse qui ont commencé très jeunes cette "carrière" de mère.

Salima : "On lui disait toujours de s'arranger parce qu'elle était bien et tout, ma mère, elle disait je suis vieille maintenant, c'est pas comme une dame française qui s'arrange quand même".

Certaines jeunes filles donnent de leur mère et de la femme arabe en général une image très positive, voire idéalisée.

Amina : "Une femme arabe c'est naturel, c'est beau".

Zaïda : "la femme arabe, la manière, tout, elle est plus féminine, elle te fait à manger, c'est une femme super. Elle est tellement belle que t'en trouveras pas d'autre comme celle-là".

En ce qui concerne la transmission des pratiques traditionnellement dévolues à la femme, telles que cuisine et autres savoir-faire artisanaux, les jeunes filles interrogées se sentent plutôt fières d'avoir hérité de quelques-unes d'entre elles.

La quasi majorité déclarent avoir appris de leur mère les pratiques culinaires de la communauté.

Plusieurs d'entre elles ont également appris des chants, des devinettes, etc., cette part de la culture de leurs parents essentiellement orale, dans la mesure où ils sont d'origine rurale pour la plupart.

- Image de la réussite

Ayant intégré le discours sur l'égalité des sexes, ces jeunes filles mettent en cause surtout le statut de l'épouse maghrébine tel qu'elles le perçoivent à travers leur mère. Notons que ces mères d'origine rurale pour la plupart ont été souvent mariées très jeunes. Etre mariée vers l'âge de la puberté était un événement fréquent il y a quelques années et encore aujourd'hui dans certaines régions à fort taux d'analphabétisme, en Algérie et au Maroc surtout.

La jeune fille maghrébine est en mesure de comparer l'histoire de sa mère avec la pratique du mariage de plus en plus tardif en France.

Naïma parle ainsi de sa mère mariée à 14 ans : "Elle connaît rien, elle a pas eu de jeunesse, elle a eu une vie de femme soumise".

Olfa : "Je me demande pourquoi maman qui est si jolie a épousé papa qui est beaucoup plus vieux qu'elle (17 ans de différence). Je me demande si elle est heureuse".

Dans une très large majorité ces jeunes filles se démarquent des valeurs de leurs mères : alors que dans la société traditionnelle, le mariage est l'objectif primordial de la jeune fille, 58,33 % des jeunes femmes interrogées placent en premier lieu la réussite professionnelle et seules 25 % mettent au même niveau la réussite familiale et professionnelle. Ce principe de la priorité du travail est revendiqué donc par la grande majorité de ces filles et cela bien que, comme le dit Christian Jelen "la plupart des jeunes filles n'ont pas eu la chance de naître dans un milieu où les parents acceptent volontiers que le capital le plus sérieux soit le métier"⁵⁶.

Pour Houria : "Le travail des femmes, c'est une question qui ne doit pas se poser. C'est une question de confiance, sinon au-revoir". Pour Zineb, la réussite c'est "d'abord avoir un beau métier, réussir mes études puis après avoir une belle situation".

- Communication avec la mère

L'éducation qu'a connu la mère, son enfance et adolescence, différent nettement de l'environnement social dans lequel évolue la jeune fille.

Pourtant la communication mère/fille semble bien présente et maintenue. En effet 66 % des jeunes filles discutent avec leur mère et 14 % communiquent de manière intermittente. Ce qui voudrait dire que 80 % des filles interrogées considèrent qu'elles ont une relation positive avec leur mère.

Ce pôle de communication est d'autant plus important que beaucoup de jeunes filles ont précisé lors des entretiens individuels, qu'elles préfèrent se confier à leur mère qu'à leur soeur.

Même si la distance entre les références culturelles est importante, la discussion paraît donc toujours possible entre mères et filles, discussion qui amène à un changement progressif de l'attitude maternelle.

Nàïma : "Ma mère avant elle disait c'est l'Islam, on est des arabes. Elle a changé suite à des discussions avec ses filles. On lui disait : si tu me laisses pas, je ferais pire".

⁵⁶ Christian Jelen, *Ils feront de bons Français, enquête sur l'assimilation des Maghrébins*, Paris, Ed Robert Laffont, 1991, p. 152-153

Ouahiba : "Au début, elle me posait des questions sans arrêt. Après elle m'a laissé tranquille. Elle sait très bien que je suis une fille qui sait où elle met les pieds".

Plusieurs jeunes filles soulignent l'ouverture et la capacité de dialogue de leur mère. Salima : "Avec ma mère, je discutais beaucoup, elle me comprenait elle est ouverte, elle nous autorise plein de choses." Najet : "Je parlais de tout avec elle depuis petite. Elle m'a transmis tout son savoir, je voulais faire comme elle".

Parfois la complicité avec la mère est très forte, et donne lieu à une omniprésence de cette dernière. Pour Djahida "en fait ma mère, ce n'est pas seulement ma mère, c'est ma mère, mon père, mon amie, c'est tout quoi". Cette complicité s'est bâtie dans ce cas précis sur l'opposition à la violence du père. Après l'expérience malheureuse du mariage arrangé de la fille aînée avec un conjoint beaucoup plus âgée qu'elle, la mère s'est toujours opposée aux projets de mariage du même type organisés par le père pour les filles plus jeunes. A cause de cela, elle a subi la violence physique de son mari. Fatima raconte encore que dès qu'elle a commencé à grandir, elle a défendu sa mère : "Je défendrai toujours ma mère... il frappait ma mère et moi, mes deux grandes soeurs non, parce qu'elles s'en foutent totalement même quand elles voyaient mon père frapper ma mère et tout ça. Elles claquent la porte et elles sortent. Mais moi je ne supporte pas du tout. Je suis très attachée à ma mère, je ne sais pas ce que je ferai sans elle". Dans ce cas mère et fille semblent donc liées par un même destin de victimes de la violence paternelle.

C'est que souvent mère et fille sont complices face à la sévérité du père. Il s'agit là d'un mode de fonctionnement habituel au Maghreb : "Par une stratégie subtile mais combien naturelle, de tout temps, mères et enfants ont décidé de conjuguer leurs efforts pour tenir en échec, si possible, pour contourner en tout cas et compenser ce que le patriarcat pouvait avoir d'abusif [...]. Souvent d'ailleurs, la mère joue le rôle de "tampon" entre le père et ses enfants. Elle s'interpose en cas de menace. Elle sait imposer sa médiation".⁵⁷ Plusieurs jeunes filles ont témoigné de ce rôle de médiatrice jouée par la mère, rôle qu'il n'est pas toujours évident de tenir. Ouahiba : "Ma mère, elle me défend, elle me défend, mais aussi, si elle parle trop, elle se ramasse des coups".

- Limites à la communication avec la mère

Si la communication avec la mère est présente dans la majorité des cas, il existe un domaine de discussion qui reste tabou, celui de la sexualité et des relations amoureuses : "jamais de l'amour" et "sauf de relations amoureuses" sont des restrictions indiquées plusieurs fois dans les réponses aux questionnaires.

Djahida nous dit parler de "tout sauf de la sexualité, parce que je la (la mère) respecte trop et je n'ose pas la choquer".

Les mères n'ont en général même pas informé leurs filles sur les règles. Soumaya : "Je lui en ai parlé de mes règles deux mois après que je les ai eues, et encore c'est elle qui m'a surpris et d'ailleurs elle l'a répété à mon père. Et pendant près d'un an, mon père m'a parlé à travers ma mère : va dire à ta fille...".

⁵⁷ Abdelwahab Bouhdiba, *La sexualité en Islam*, Ed. Quadrige/PUF, Paris, réed. 1986, pp. 268-269

Nous pouvons donc conclure que, tout en prenant leurs distances à l'égard du statut de l'épouse maghrébine, les jeunes filles vivent généralement de manière positive leurs relations avec leurs mères. Celles-ci, souvent réceptives et ouvertes au dialogue, sont des interlocutrices à privilégier en cas de problèmes de la jeune fille. D'un autre côté, il faut tenir compte de leur position délicate d'intermédiaires entre des filles revendiquant leur émancipation et un père traumatisé par la perte de son autorité.

- Le Père

Plusieurs auteurs, sociologues et psychologues ont souligné la dégradation des rôles du père dans l'immigration. Plusieurs facteurs se conjuguent, plaçant le "maître de la famille" pour traduire l'expression arabe, dans une situation où il est dépassé par ce qui lui arrive. Par sa condition socio-économique, il se situe aux échelons inférieurs de la société d'accueil.

En tant qu'immigré, maghrébin et musulman, il représente celui qui est exclu et qu'on exclut des circuits de la richesse, de la culture et du pouvoir.

Son comportement se base sur des normes et des valeurs auxquelles il s'accroche désespérément, alors que dans les pays d'origine, ces mêmes valeurs connaissent des mutations certaines. S'il garde encore l'illusion que sa famille lui appartient, il est vite détrompé. Comme l'explique Abdelmalek Sayad : "Ecrasé par sa condition d'immigré, ses certitudes anciennes ébranlées et contredites par tout ce qu'il a autour de lui, le père vit dans l'accablement total les transformations qui se produisent dans son entourage le plus immédiat, comme s'il était dépassé par les changements qu'il pressent dans la personne même de ses enfants (...) plus que dans la vie publique, c'est dans la vie domestique que le père éprouve, après coup, inanité de toutes ses entreprises."⁵⁸

Or, ce sont souvent les attitudes et le comportement de la fille qui secouent le père, parce qu'ils le touchent dans ce qu'il a de plus cher, sa dignité et son honneur. Alors que la jeune fille ne cherche qu'à vivre comme ses copines françaises, une vie banale d'adolescente.

Saïma : "J'ai vu des filles qui avaient le même âge que moi qui vivaient complètement autrement, et moi aussi je voulais vivre comme elles parce que je trouvais qu'elles avaient plus de liberté. Et pourquoi je n'en aurai pas autant qu'elles ? Alors que je vivais dans le même pays, j'arrivais pas à comprendre ça".

Si le dialogue avec la mère permettait de se chercher un terrain d'entente, il y a peu de communication père-fille. A la question : "discutez-vous avec votre père ?" 44,61% des filles ont répondu par la négative.

D'après les entretiens approfondis, ce qui se dégage derrière cette absence de communication, ce n'est pas, par exemple, l'incommunicabilité déplorée dans certaines familles modernes où chacun vit de manière individualiste. Il s'agit plutôt d'une incapacité du père et de la fille à trouver un langage commun. En tout cas, nous avons constaté un fort désir de communication de la part des jeunes filles. Ce qu'elles semblent rechercher, c'est la reconnaissance par leur père que leurs choix ne sont pas toujours mauvais. Elles présentent au père les arguments qu'elles entendent autour d'elle : "Qu'y a-t-il de mal à sortir ?".

⁵⁸ Abdelmalek Sayad "Les enfants illégitimes", in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 25, 26, 27, 1^o partie, Paris, 1979, p.11

Or le raisonnement du père est autre, il peut se résumer dans ce témoignage recueilli par Abdelmalek Sayad auprès d'un père algérien qui ne comprenait pas sa fille : "Pourquoi sortirait-elle ? Qu'a-t-elle à faire dehors ? Sa place est à la maison. Moi, je trouvais cela tout-à-fait normal. Il n'était pas question qu'il en aille autrement. C'était ainsi et rien de plus que cela. Sa mère, elle-même n'avait pas à sortir."⁵⁹ En fait, ces jeunes filles introduisent dans la famille un autre type de fonctionnement, une autre norme des relations parents/enfants et hommes/femmes ; une autre vision de l'espace extérieur également. C'est souvent la hantise que sa fille lui échappe, et qu'elle échappe à la communauté, qui bloque toute discussion réelle ; le père craignant l'identification de sa fille avec la femme française dont il a souvent une vision plus fantasmatique que réelle.

Saïma : "J'arrive pas à discuter avec lui parce que je pourrais plus lui exprimer ce que je ressens et puis à mon avis, il ne comprendrait pas. Parce qu'à des moments, il comprend pas ce que je fais ou il a peur pour moi, il a peur que je devienne comme des françaises, voilà".

Elles obligent les membres de la famille à se remettre en cause. Très lucide par rapport à ce décalage normatif, Soumaya propose la solution suivante, à la difficulté de communiquer : "Je demanderai un terrain d'entente, eux ont vécu sur l'ancien temps et moi celui d'aujourd'hui, qu'ils se remettent en question comme moi je me mets en question sur pratiquement tout, par exemple, quand je fais une connerie, pourquoi je l'ai faite. J'ai pas l'impression que eux ils le font souvent, pour eux tout est de ma faute, tout ce qu'ils font est bien, tout ce que j'ai fait est mal. Il faut raisonner des deux côtés".

Beaucoup de ces jeunes filles souffrent de cette impossibilité de dialogue. Comme l'écrit Camille Lacoste-Dujardin "Aucune jeune femme ne se dit pleinement comblée par les relations entretenues avec son père. Toutes se plaignent de cette distance qui peut revêtir bien des formes du "respect" à la souffrance et à la peur des violences. Une si difficile et douloureuse relation au père les laisse très insatisfaites, surtout lorsqu'elles la comparent aux modalités culturelles françaises."⁶⁰

Parfois la jeune fille est désemparée quand ce père n'est pas là pour la guider, d'autant plus que ces jeunes de la seconde génération sont en manque de repères historiques, ne serait-ce que l'histoire de l'immigration du père de Zaïda : "J'aurais beaucoup aimé qu'il me parle de sa vie d'abord, il a jamais dit quoi que ce soit, y a plein de choses à savoir sur les pères, et c'est ça le problème : les pères, ils cachent tout ça, les enfants ont besoin de savoir tout ça : y a plein de questions qu'on pose, par exemple, c'est quoi un garçon, comment ils sont, il faut faire attention, j'ai pas besoin de savoir de quelqu'un d'autre".

La difficulté provient de ce que la fille cherche des repères, alors que le père ne peut lui offrir que ceux qui lui ont été transmis dans sa propre société d'origine et qui sont inadéquats en France. Le simple fait que sa fille recherche la discussion déstabilise déjà le père car traditionnellement son rôle ne lui permet pas de discuter avec ses filles.

C'est pourquoi, même quand père et fille ont les mêmes références, il n'accepte pas que sa parole soit remise en cause. Djahida : "Quand je vois qu'il est dérouté, je lui dis : Papa regarde c'est pas bien de faire ça, Dieu n'aime pas ça ; pour lui c'est insupportable que ce soit moi sa fille qui lui fait ces remarques".

⁵⁹ Abdelmalek Sayad, "La malédiction" in *La misère du monde*, s/d de Pierre Bourdieu, Paris Ed. Le Seuil 1993, p. 841

⁶⁰ Camille Lacoste-Dujardin, *op. cit.* p. 28

Malgré le décalage normatif, la difficulté à se trouver un langage commun, la non-communication avec le père ne signifie pas le rejet des valeurs culturelles de ce dernier.

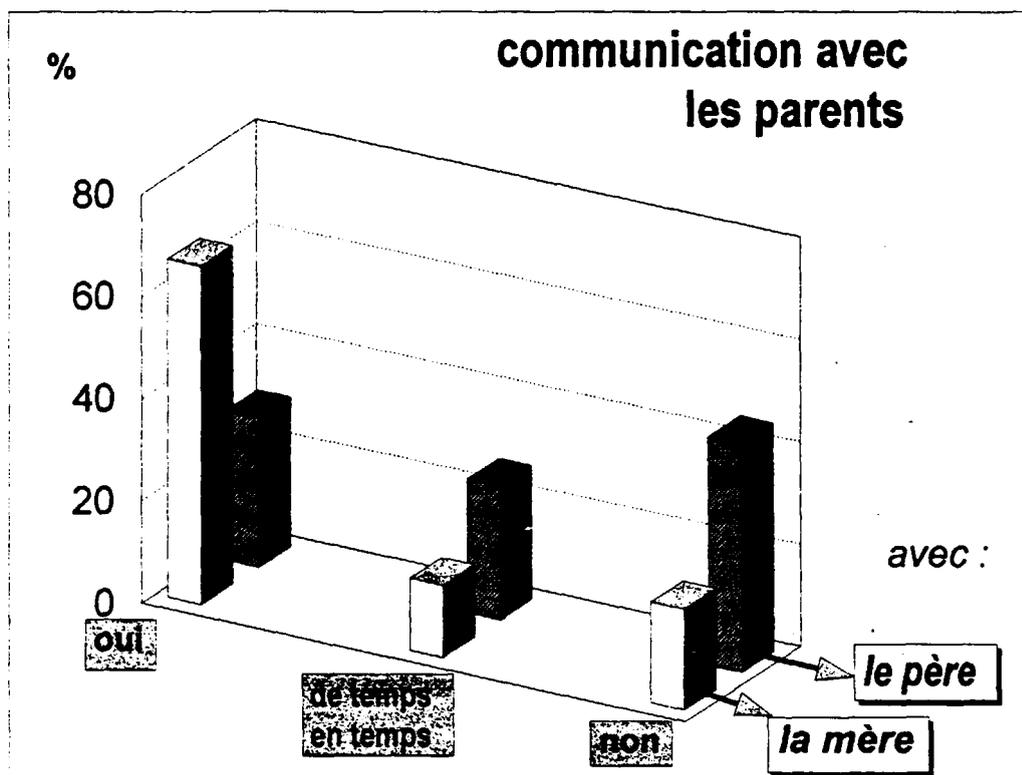
En effet, plusieurs jeunes filles ont souligné qu'elles étaient contentes que leur père leur ait transmis ses valeurs morales. Ce qui signifierait qu'elles sont conscientes du danger que représente une situation d'anomie.

Notons que beaucoup d'entre elles se sentent à l'abri du danger de la prostitution et de la drogue, de par leur éducation. En effet 57,69 % pensent qu'elles courent moins de risques que les autochtones invoquant comme raison principale l'éducation reçue.

Malika est catégorique, "le risque est moins grand pour la maghrébine car sa religion la protège contre ces fléaux". La plupart se disent à l'abri de la prostitution "parce qu'il y a une certaine morale" Naïma.

On remarquera par contre que quelques-unes se disent menacées par le danger de la délinquance. Est-ce en raison de leur environnement, ou/et de leur sentiment de révolte à l'égard de la société ?

Figure 12



IV-3-2 Problématique de la violence

Les chiffres résultant de notre questionnaire et concernant la violence paternelle sont très élevés. 26,1 % des filles répondent qu'elles subissent une violence verbale. 4,6 % sont l'objet d'une violence physique, et 50,7 % déclarent subir une violence à la fois verbale et physique.

Ce qui donne un total de 81,5 % de filles qui sont confrontées à la violence du père, soit verbale, soit physique, soit les deux à la fois.

Néanmoins, ces données brutes alarmantes sont à manier avec précaution. Il ne s'agit pas de généraliser cette pratique à tous les pères maghrébins, comme si elle était d'ordre ontologique. N'oublions pas que notre échantillon est constitué de filles *en difficulté*, que souvent parmi les jeunes *en difficulté*, en général, la question de la violence intra-familiale est très présente. Ainsi "près d'un jeune sur cinq déclare avoir été victime de violence."⁶¹

Il faut rapporter également ce taux important à la catégorie socio-économique des pères, dont un grand nombre sont chômeurs. En fait la violence ne saurait avoir une raison unique, elle est due à l'accumulation de plusieurs facteurs dont ceux que nous venons de citer. S'y ajoutent des facteurs spécifiques liés à la condition de l'émigration, où les pratiques culturelles subissent de fortes distorsions selon Françoise Gaspard qui indique que "celles-ci produisent des effets pervers : plus elles s'accroissent et plus, par un mouvement de compensation symbolique, les structures se rigidifient, donnant lieu à une ossification caractéristique. L'autorité du père est-elle battue en brèche, à sa forme normale d'exercice, se substitue quelquefois la violence physique à l'état brut qui est très éloignée du mode initial du rapport entre le père et sa progéniture. Ce qui, dans le mode traditionnel du rapport père-enfants, était normé et marginal, (la violence physique) à présent que celui-ci entre en crise donne lieu à la prépondérance systématique de la violence. Le père détrôné se venge sur sa progéniture pour la soumettre à une autorité qui n'est plus intériorisée et ne peut perdurer que par le passage à l'extrême."⁶² Se sentant dans l'obligation de perpétuer un modèle traditionnel, sans le soutien du groupe, le père en arrive donc à une conduite de violence exacerbée. La plupart du temps, le père ne fait que se plier aux exigences d'un sur-moi collectif en voulant briser la résistance d'une jeune fille qui n'accepte pas le modèle que la culture lui impose. Peut-on parler de maltraitance paternelle ? Il est bien difficile de définir cette notion aussi floue que celle de la violence, d'autant que les filles ne s'appesantissent guère sur le sujet.

A cause du lien affectif qui les lie à leur père, de la honte et de la culpabilité à le trahir, on conçoit que le sujet reste extrêmement délicat. Notons que ces mêmes raisons les laissent démunies quant à la possibilité d'un recours aux adultes extérieurs ; le témoignage de Ouahiba est à cet égard significatif: "Des coups, il me frappait. J'ai jamais rien dit, c'est toujours l'école qui a surpris à cause des visites médicales, on trouvait des traces de coups".

Lors des entretiens, les filles tiennent à préciser que la violence éclate chaque fois qu'elles osent tenir tête à leur père.

⁶¹ Marie Choquet et Sylvie Ledoux. *op. cit.*, p. 244

⁶² Françoise Gaspard, *op. cit.*, p. 22

Figure 13

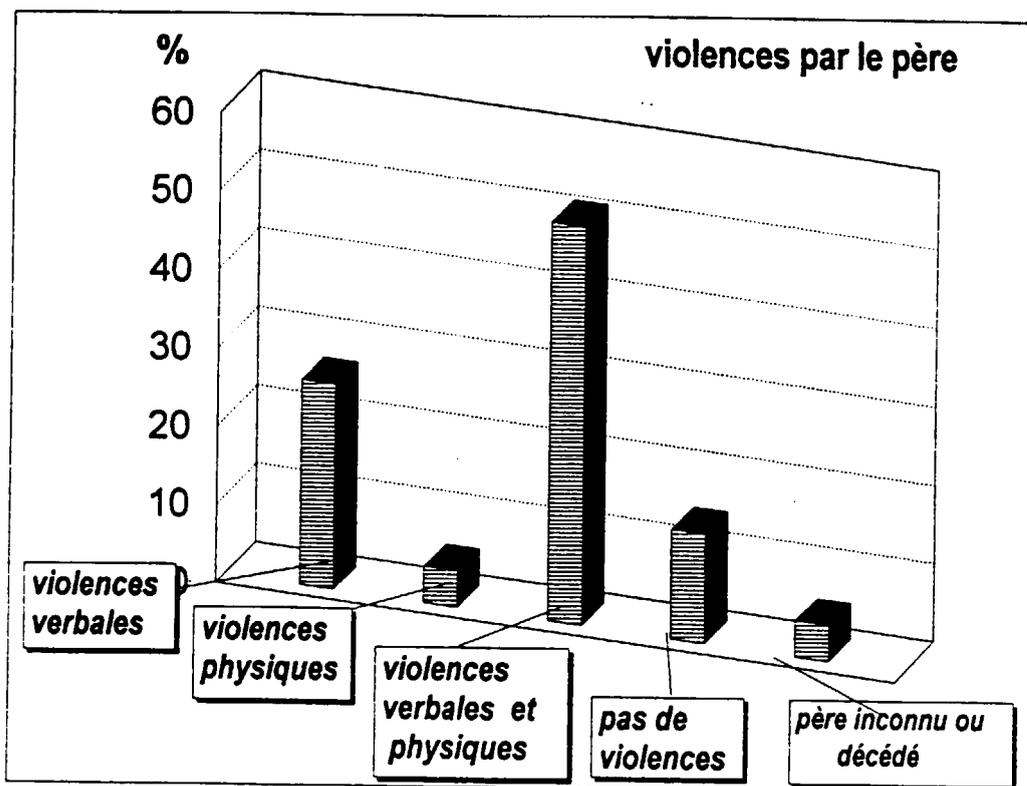
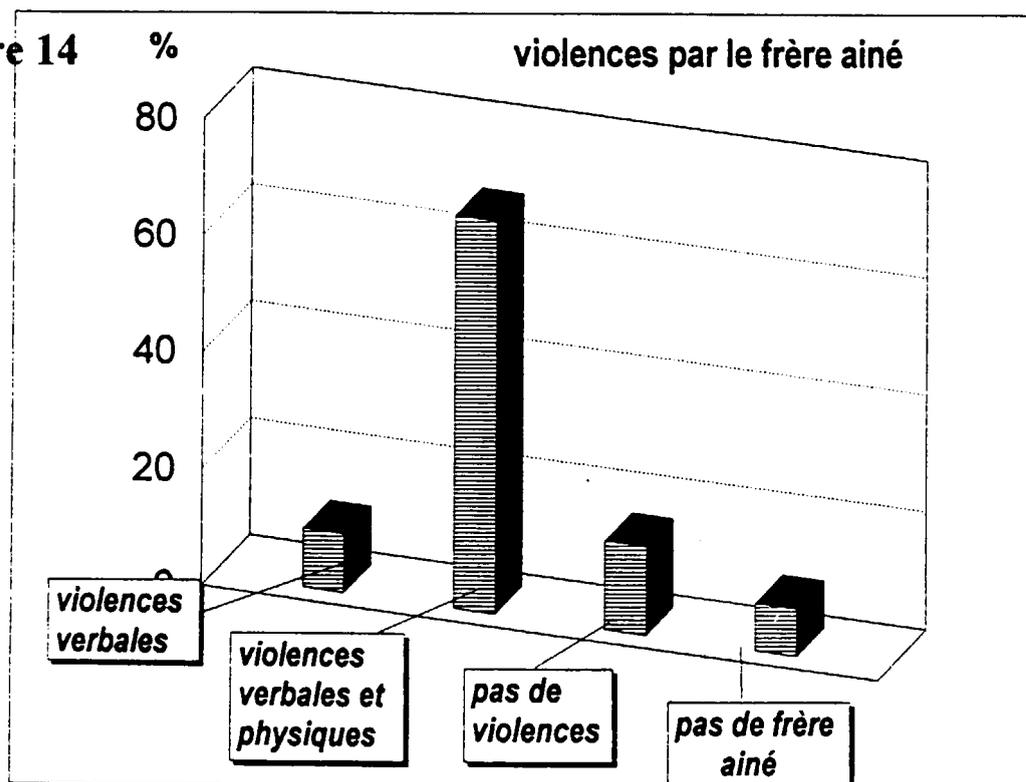


Figure 14



Warda : "Moi je me fais tuer mais je m'exprime sinon j'éclate. Y en a qui ont peur, y en a qui se ramassent des bons coups et que ça marque, elles causent pas. L'hôpital ça ferait savoir les choses. Moi, j'ai eu un oeil au beurre noir une semaine, j'ai pas dit que c'est mon père. Tout ça parce que j'étais rentrée 1/4 d'heure en retard. Ils m'ont fait : non ne va pas à l'école, j'ai fait non j'y vais, t'as quelque chose à dire viens avec moi à l'école on verra qui aura peur, moi j'ai pas peur. Il mettait des coups, je voulais pleurer mais je pleurais pas".

Pour Djahida, c'est son "courage" qui lui vaut l'agressivité de son père "il frappait ma mère et moi, mes deux grandes soeurs non parce qu'elles s'en foutent totalement..."

Pour Salima, elle est battue parce qu'elle est plus révoltée que ses soeurs: "Quand je faisais une bêtise, je ramassais une volée, j'avais trop la rage que ce soit mon père qui me la donne, alors que ma mère ça passait, faut dire que j'ai pris plus de coups que mes soeurs qui sont plus calmes. Depuis ados, on s'embrouillait, je suis méchante et grande gueule".

La violence du père s'exerce donc, d'après elles quand son autorité est mise en cause par une fille qui cherche à s'imposer.

- Les points de désaccord

Les sorties

L'ampleur que revêt le phénomène sorties dans le vécu des jeunes filles nécessite quelques explications.

"La signification des sorties de ces jeunes filles dans la culture des parents, culture maghrébine traditionnelle, est tout à fait différente de celle que lui confère la culture française actuelle."⁶³

Il faut noter que dans cette culture, l'espace privé est chargé d'une valeur liée au sacré. Plus on va vers l'intérieur de la ville, plus on pénètre dans les maisons, plus l'espace est protégé, sacralisé. L'intérieur des maisons où vivent les femmes s'oppose en ce sens à l'espace public, moins valorisé. Ce sont ces représentations qui conditionnent les limitations imposées à la jeune fille. La peur des sorties devient encore plus grande chez le père émigré qui, souvent ne sait pas lire le français. L'espace extérieur est perçu comme étranger, inconnu et inquiétant. Les nouvelles transmises par les médias, en rapprochant des faits-divers exceptionnels, contribuent à nourrir cette inquiétude.

L'interdiction de sortir commence dès la puberté. Saïma dit : "A 12 ans, mon père a dit à mes soeurs : plus de sorties. Moi, je voulais pas rester à la maison et je disais à ma mère de le lui dire", et Najet : " Mes parents minutent mon temps entre l'école et la maison, ils sont catégoriques ; ou alors si tu sors, tu prends ton frère, ta soeur".

Une sortie non autorisée peut aller jusqu'à être la cause d'une rupture définitive, comme nous l'explique Fatima : "L'année dernière, je suis sortie tard un soir et je suis rentrée vers minuit, mon père m'avait demandé où j'étais (c'était la fête du quartier). Ma belle-mère est venue me taper, mon père s'y est mis, ça a dégénéré : j'avais 17 ans et demi... Mon père m'a demandé de plier bagages et ne voulait plus me revoir".

⁶³ A. Labrunie, "Les sorties des jeunes filles maghrébines", In *Revue Migrants-Formation* n°4, p. 36

Maquillage, vêtements

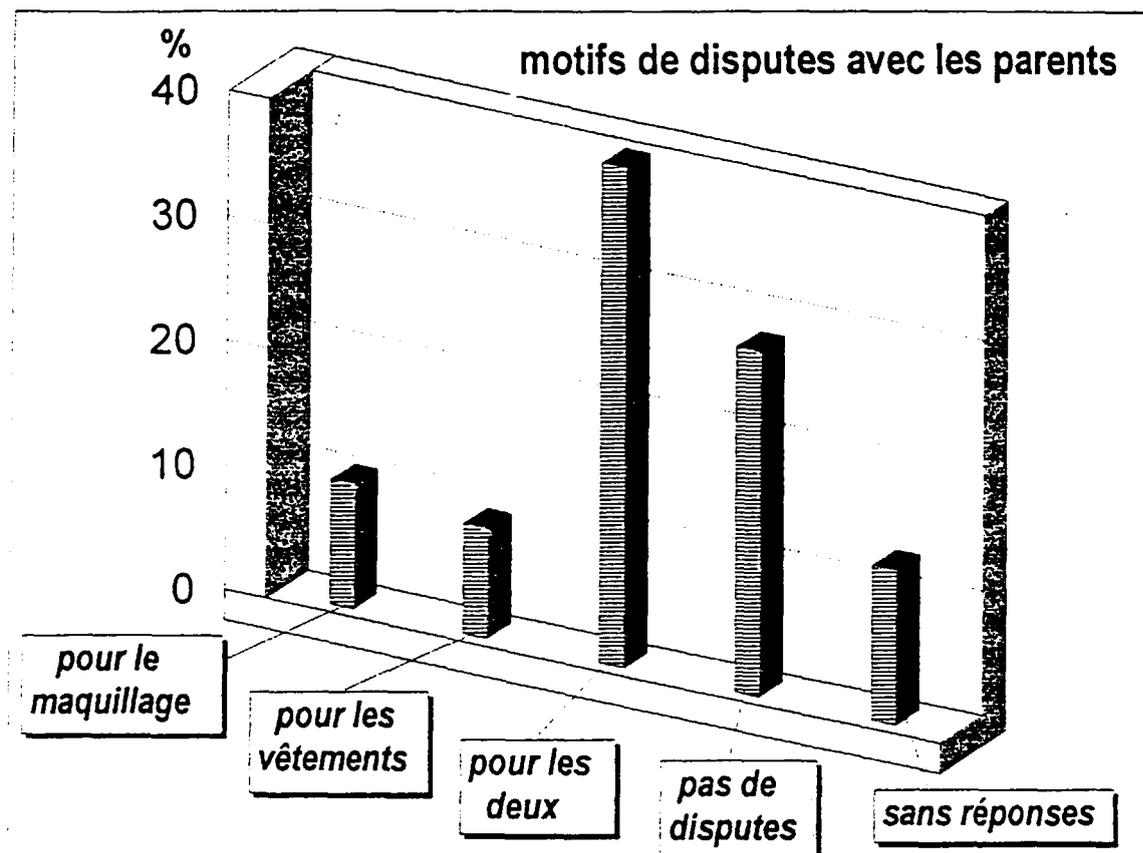
D'après les réponses au questionnaire, 58 % des filles déclarent s'être disputées avec leurs parents à propos de leur manière de s'habiller ou de se maquiller. Ainsi, ces causes peu importantes en apparence engendrent tout un processus conflictuel.

Amina raconte comment son père ne lui parlait plus parce que "une copine est venue, elle s'était démaquillée chez elle, mais ça se voit un peu, il l'a vue, il s'est fâché... C'est pas ma faute, mais en fait pourquoi je fréquente des filles qui se maquillent".

Pour Houria "petites et grandes" interdictions sont mises sur le même plan : "La religion interdit de sortir avec un garçon qui n'est pas de la même religion, faut pas sortir, ceci, cela, pas se maquiller."

Notons que nous n'avons rencontré qu'une seule jeune fille qui avait été obligée de porter le voile à 15 ans ; Najet exprime ce qu'elle ressentait : " Ben, je me sentais mal, parce qu'à chaque fois qu'on me posait la question pourquoi t'as porté le voile ? Je savais pas répondre, mon père l'avait décidé pour moi et je devais le porter. Maintenant, je sais pourquoi, j'ai grandi et je me pose des questions, je réfléchis et si je fais quelque chose, je dois savoir pourquoi".

Figure 15



IV-3-3 Le frère aîné

Une position privilégiée dans la famille maghrébine

Les témoignages des intervenants sociaux et ceux des filles concordent sur l'importance de l'influence du frère aîné sur le parcours de la jeune fille.

La structure familiale méditerranéenne traditionnelle est bien entendu patriarcale. Elle se fonde également sur la prééminence du frère aîné dans la famille. Germaine Tillion constate que "le respect pour l'aîné est un des traits communs à tout l'Ancien Monde."⁶⁴ Juste après le père, le fils aîné se pose en tant que garant de la Loi, notamment du code social de l'Honneur.

Or ce privilège peut aboutir à des situations abusives. Comme le souligne Germaine Tillion "Ce petit bonhomme que ses cadets traiteront comme un personnage... qui sera adulé [...] s'il n'a pas une très bonne nature, deviendra facilement insupportable."⁶⁵

Dans l'immigration, la dévalorisation du père que nous avons déjà notée ouvre la voie au fils aîné qui va chercher à le supplanter.

D'autre part, les rapports privilégiés entre certaines mères et leur fils, favorisent les conflits de rivalité. Cette valorisation du fils est ressentie comme injuste par les jeunes filles qui ne peuvent comprendre cette différence de traitement. A la liberté de sortir, d'expérimenter sa sexualité, etc., dont jouit le frère, s'oppose l'enfermement et le contrôle strict de la jeune fille. Amira : " J'ai cinq frères sur le dos et ils sont plus âgés. Je suis comme un poisson dans un bocal, quand je veux sortir, et si en plus, on me voit avec un garçon, c'est un scandale, ils sont nés en France, ils ont cette mentalité... Ma mère dit que mes frères ont toujours raison."

Ce qu'Amira n'admet pas, c'est que ses frères, bien qu'ils aient appris les mêmes valeurs égalitaires de la société française, reprennent à leur compte les normes sociales maghrébines. En somme, ce qu'elle peut comprendre venant d'un père élevé dans le respect de ces normes ne passe pas pour les frères.

La violence fraternelle est extrêmement fréquente : 77 % des filles enquêtées déclarent que le frère aîné est violent, soit verbalement, soit physiquement, soit les deux à la fois. Les autres indiquent qu'il est sévère sans aller jusqu'à la violence.

Certaines soulignent qu'elles ont un petit frère qui "veut faire le grand".

Une jeune fille nous a répondu que son frère "était violent, vulgaire et méchant".

La violence fraternelle suscite la plupart du temps l'indignation de la jeune fille.

Elle s'exerce particulièrement vers l'âge de la puberté et des premières sorties, vers 12-13 ans. Naïma (17 ans) : "A ce moment là, 12-13 ans, je voulais sortir, aller dans des fêtes, l'école pour moi était surtout un lieu de rencontre. Ce fut la période la plus dure car mon frère intervenait au niveau du travail, ne discutait pas avec nous mais vérifiait notre emploi du temps, les notes et nous frappait quand ça n'allait pas. Ma mère le laissait faire, je ne voulais pas faire plaisir à mon frère donc je ne travaillais pas bien. Mon frère nous frappait surtout quand mon père n'était pas là, il voulait remplacer mon père".

⁶⁴ *op. cit.*, p. 111

⁶⁵ *op. cit.*, p. 112

Là où la place du père est vacante, le frère a tendance à s'appropriier le pouvoir. Souvent il ne retient de la culture de sa communauté d'origine que des avatars de règles : la règle de la protection des femmes se réduit ainsi en mainmise et possessivité jalouse à l'égard de sa soeur.

Omniprésent dans l'espace de la cité, il la terrorise parce qu'il fait partie d'une "bande de frères", dans la mesure où ses copains s'accordent le même droit de surveillance.

Notons qu'actuellement, l'autorité usurpée par le frère revêt un caractère plus accentué encore lorsqu'il se réclame de la légitimité que lui confère l'islamisme. Dans ce cadre, il nous a été rapporté le cas d'un jeune garçon qui est entré en conflit avec son père, en raison de la surveillance et des décisions qu'il estimait être en droit de prendre concernant ses soeurs, pourtant plus âgées que lui.

Figure 16

**LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES
PAR LES JEUNES FILLES**

FOYER PARENTAL DESUNI			VIOLENCE INTRA-FAMILIALE (Physique/verbale)		Mariage forcé	Surveillance exagérée, séquestration
Parents divorcés/séparés	Père inconnu	Parent décédé	Père	Frère aîné	23%	16,5%
33%	4,1%	8,2%	81,5%	77%		
12,3%						
45,3%						

CHAPITRE V

VIE DANS LA CITE

V-1- QUARTIER ET VIE ASSOCIATIVE

Nous venons d'observer que l'un des obstacles majeurs qui empêche la jeune fille de circuler librement dans son environnement extérieur, est le droit de regard que s'est arrogé le grand frère sur ses déplacements.

Précisons aussi que tous les membres de la même communauté peuvent s'autoriser à exercer sur elle une forme de contrôle social basé sur la surveillance et le qu'en dira-t-on.

En fait, il s'agit d'un aspect isolé de ce qui dans le pays d'origine constitue l'esprit de groupe avec son sens de la solidarité, de la responsabilité collective, etc. Françoise Gaspard définit précisément ces pratiques sous le terme de néo-communautaire : "Le néo-communautaire est une forme dégradée du communautaire. En son sein, tout ce qui est positif dans l'expérience communautaire est comme neutralisé (les fonctions traditionnelles étaient pourvoyeuses de travail, d'intégration, de formation d'une identité vigoureuse, d'un rapport construit et assumé entre soi et l'autre, entre le groupe et l'Etat, entre le membre du groupe et ceux qui étaient à l'extérieur). Ces traits relevant de la positivité des communautés concrètes se trouvent en grande partie annihilés dans les néo-communautés. En revanche, ce qui relevait de la contrainte communautaire, se trouve accentué, ne serait-ce que pour lutter contre l'usure des tabous communautaires, contre l'affranchissement de ses membres (surtout féminins), des garde-fous et des normes"⁶⁶.

Dans ce contexte social répressif les jeunes filles interrogées se sentent prisonnières de ces rumeurs qui circulent comme dans un village.

Ouahiba : "C'est les ragots comme on dit ; y en a des jeunes filles qui font des conneries, ça c'est vrai, comme quand leurs parents ne sont pas là, elles invitent des mecs chez elles - des trucs comme ça quoi. Y a un mec qui va rentrer. Eux ils vont dire il y en a dix qui sont rentrés, voilà".

Ouarda constate l'omniprésence et l'omniscience des femmes de sa cité : "A la cité ça parle beaucoup les femmes, le dimanche, vous allez au marché, vous avez le rapport de la semaine. Vous savez tout de A à Z. Elles s'ennuient pas, c'est des secrétaires. On dirait que c'est des voyantes, ces nanas".

N'ayant pas de prise sur l'espace extérieur à la cité, sur les codes sociaux qui y prévalent, les femmes de la communauté font et défont les réputations des jeunes filles, créant à l'intérieur d'une cité-ghetto un système social centré sur la question de l'honneur des filles et de leur famille.

⁶⁶ Françoise Gaspard, *op.cit.* p.24

Notons que dans ce cadre fermé, les problèmes et les difficultés ne sont pas perçus dans leur objectivité. Ils sont la plupart du temps rapportés à l'envie, à la jalousie du voisin, sentiments qui se traduisent par le "mauvais oeil", *aïn*, qu'il porte à ses rivaux.

Nous avons constaté que plusieurs jeunes filles participaient de cette croyance au *aïn*, regard capable de perturber leur vie. Ainsi Najet attribue ses problèmes à ce phénomène et ce "mauvais regard" est lié aux paroles des gens de la cité :

"Moi j'ai été voir le *fqih* avec ma mère à X., ce qu'il m'a fait, je suis vraiment *maâina* mais dès que le *aïn* part, j'en ai un qui revient, y en a beaucoup qui parlent. En fait, c'est les gens qui parlent sur toi quoi".

Ainsi l'emprise des regards des membres de la communauté sur les jeunes filles prend des dimensions souvent inquiétantes dans leur vécu quotidien.

- Le ghetto et la violence

Vivre entre soi, c'est bien sûr constituer un ghetto. La communication avec l'extérieur diminue car l'exclusion en s'accroissant marginalise de plus en plus une population déjà stigmatisée.

Or le ghetto constitue également un espace du danger et de la violence liés notamment à la concentration des difficultés socio-économiques.

Certaines jeunes filles côtoient des "copains" ou des voisins qui ont "plongé" dans la délinquance, et ont bien conscience qu'elles vivent dans un environnement difficile. Ouahiba se défend d'être influencée par ses fréquentations : "Le bonhomme qui est tombé, je le connais super-bien, il connaît mon grand frère qui est au Maroc ; c'est pas pour autant que j'ai touché au hasch. La preuve qu'il entraîne pas de meuf avec lui et même pas de mec parce que moi mon frère, il le connaît, il touche même pas à la cigarette".

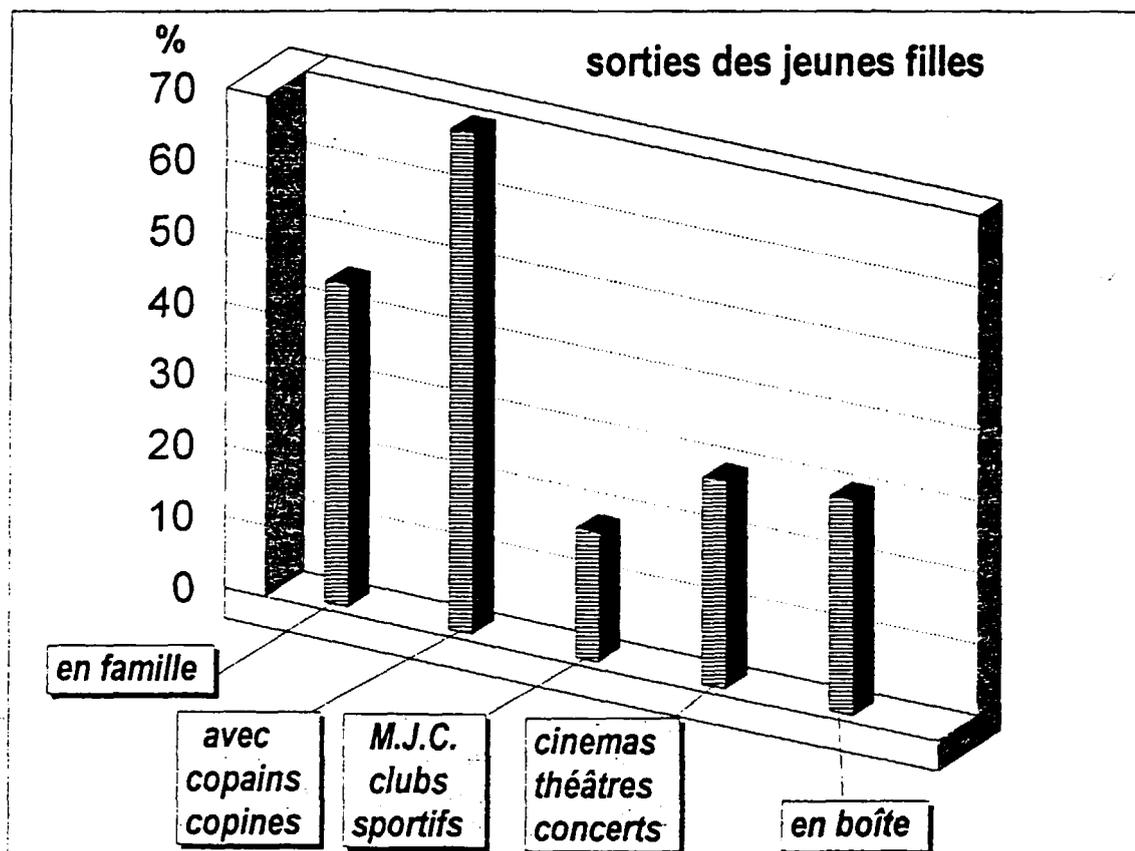
Notons qu'un nouvel élément de violence est en train d'émerger, celui de la peur que répandent certains militants islamistes zélés. Ainsi, des jeunes filles témoignent d'avoir été accostées dans la rue et réprimandées parce qu'elles n'étaient pas habillées selon la Chariâ, parce qu'elles portaient des caleçons par exemple.

Les interventions de l'extérieur, quant à elles ne sont pas vécues comme des opérations visant à restaurer un ordre et une paix publics mais plutôt arbitraires.

Najet : "Ah non, les flics alors là ils peuvent débarquer quand ils veulent, ils ne parlent pas, ils ont de l'autorité mais ils peuvent rien, les C.R.S. abusent, ils arrivent, ils tapent sur tout le monde que tu aies fait quelque chose ou rien. J'ai un copain à moi que j'adore, c'est un mec qui travaille bien à l'école, qui n'est jamais rentré dans les magouilles, ce jour-là la cité et le quartier ont été quadrillés, ils l'ont pris alors que d'autres qui dealent et tout...".

Samia explique à son tour : "Il y a le sentiment dans cette cité qu'il n'y a vraiment pas de justice. Le seul môme de la cité qui est en taule actuellement, c'est un type qui a jamais eu de problèmes avec les flics. Ils se font prendre au piège par leurs copains et puis ils se font avoir parce qu'ils ont pas l'habitude de boire, de faire d'excès et souvent ils servent d'exemples aux autres".

Figure 17



Les Centres socioculturels, clubs sportifs...

Au sein des cités/ghettos, il n'existe aucune échappatoire pour les filles car les quelques locaux, centres socioculturels et lieux de loisirs qui y existent sont fréquentés quasi exclusivement par les garçons.

Comme l'indique Françoise Gaspard : "Les clubs de jeunes, les associations sportives financés par l'Etat ou les collectivités locales ne comptent pas de filles sauf exception... En faire la remarque suscite de la part des responsables associatifs et des animateurs - qu'ils soient d'origine française ou étrangère - une surprise (ils n'avaient pas pensé à cette absence) ou un constat fataliste (c'est inconcevable, ce serait les mettre en danger)."⁶⁷

Effectivement un nombre minime des jeunes filles interrogées, seulement 18 %, déclarent fréquenter des M.J.C., centres sportifs ou socioculturels.

Warda est la seule fille maghrébine à se rendre au centre socioculturel de sa cité, un local fréquenté surtout par les garçons : "On a un centre socioculturel qui est bien, qui est grand, au lieu qu'ils aillent galérer dans les rues, bon ils ont où aller quand il pleut ou quand ils ont rien à faire. C'est des bonnes activités. Mais aucune des filles de la cité ne va là-bas. Elles ont peur de rencontrer leurs frères et les copains des frères".

Elle propose de créer une association de filles uniquement : " Faudrait ouvrir ça au début, une petite association où les filles peuvent parler. S'il y a des copains à leurs frères, ben, elles viendront pas, elles deviennent blanches, elles rentrent chez elles". On voit que la réalité du terrain entraîne des positions dangereuses, telles que la remise en cause de la mixité.

En tout cas les éducateurs que nous avons rencontré s'accordent à dire que le principe de la mixité est sérieusement battu en brèche en ce qui concerne les activités de loisirs.

Un éducateur de la Goutte d'Or témoigne : "On remarque qu'aujourd'hui les filles ont moins accès à la culture, aux activités extra ou para-scolaires, elles restent beaucoup plus dans les familles qu'avant" ; il ajoute : "A partir d'un certain âge, les filles ne viennent plus aux sorties, avant elles venaient régulièrement. On a fait un énorme travail d'intégration et de mixité (filles-garçons). A 14-15 ans, elles disparaissent, et du quartier aussi".

Un directeur de foyer nous a rapporté qu'aucune jeune fille d'origine maghrébine n'a participé aux activités proposées à Saint-Gratien dans le cadre des O.P.E. (Opérations Pour l'Eté). Il nous a parlé d'un incident significatif, toujours dans le cadre des O.P.E. : il y eut une exposition-photos. Parmi celles-ci, se trouvait la photo d'une jeune fille maghrébine, ses frères et leurs copains l'ont arrachée en disant : "On n'a pas à l'exposer !".

Pour conclure, laissons la parole à Warda qui résume bien la situation : "Il y a deux catégories dans mon quartier : il y a une catégorie de filles qui sortent jamais vis-à-vis des parents, des grands frères et des mecs de la cité et les filles qui sortent toujours mais elles sont jamais là ; on les voit jamais, c'est simple, elles vont toujours très loin."

⁶⁷ Françoise Gaspard, *op. cit.* p. 13

- **Animateurs et travailleurs sociaux**

Le non-accès au local signifie-t-il qu'il n'est d'aucune utilité pour la jeune fille ? Comme nous l'avons déjà écrit, les jeunes filles n'hésitent pas à fréquenter les centres et associations qui se situent en dehors de leur quartier ou de leur cité.

Leur demande essentielle est l'écoute de la part des animateurs ; les filles se rendent dans les centres de quartier pour parler de ce dont elles ne peuvent parler au sein de la famille.

Ainsi Naïma va souvent dans l'association hors de son quartier où elle rencontre un groupe d'éducateurs maghrébins et français : "Ce sont comme des copains, on peut parler de tout chez eux et avec eux ! On y va quand on a un problème, pour remplir des papiers (pour nous ou pour les parents) ou simplement comme ça pour rencontrer d'autres copains pour discuter. C'est bien, ils mettent à la disposition des jeunes une salle pour téléphoner pour chercher du travail."

Les intervenants sociaux jouent souvent le rôle d'intermédiaires entre l'espace clos de la cité et l'extérieur. D'où leur importance : "Il s'agit de faire passer ces jeunes filles au statut de citoyens à part entière" nous disait un éducateur.

Or les situations de certaines jeunes filles les laissent désemparés, partagés entre les principes de liberté et d'épanouissement personnels et la nécessité de tenir compte des logiques culturelles spécifiques. Souvent de part leur formation, ils n'ont qu'une connaissance superficielle de ces codes culturels, cela conduit parfois à des réactions inadéquates comme en témoigne Ouahiba : "Ah, jamais j'irai les voir, les assistantes sociales, c'est des balances, j'en connais une, je sais que c'est une balance. J'ai été avec une amie qui était enceinte et elle a demandé d'aller au planning familial, l'assistante sociale a demandé le nom et le prénom et a appelé directement les parents. Moi je dis que c'est le secret professionnel, elle aurait pas dû faire ça. Une beur en plus. Y a de quoi avoir peur de ses parents. Moi je reviendrais même pas chez moi."

Aussi certaines jeunes filles se sentent mieux comprises par les travailleurs sociaux d'origine maghrébine, qui ont investi depuis quelques années déjà le domaine du travail social et qui font eux-mêmes partie de la seconde génération. Houria pense que "dans ce foyer, les choses sont mieux car les animateurs beurs nous comprennent mieux car ils sont comme nous."

V-2- Rapports à l'Autre

- **Réactions aux discriminations**

La volonté de ces jeunes filles et leur capacité à s'investir dans la société d'accueil dépend également de leur expérience du racisme. Sur ce plan, nous renvoyons à C.tCamillieri qui constate que "[...] le problème du racisme, entraînant souvent des blocages et la dévalorisation de l'identité ainsi que des contradictions culturelles, s'avère important pour la socialisation des adolescents immigrés et leur insertion sociale."⁶⁸. On a l'habitude de considérer que les filles sont en général mieux traitées, mieux acceptées que les garçons "beurs". Effectivement 20 % d'entre elles estiment que les garçons sont

⁶⁸ Carmel. Camillieri et al., *Chocs de culture : concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*. L'Harmattan, 1989, p. 118

davantage victimes du racisme. Pourtant à la question "avez-vous été personnellement été victime du racisme", 56,60 % des enquêtées ont répondu par l'affirmative. Cependant cette réponse est souvent nuancée par "un peu", ce qui signifierait sans doute qu'elles ont subi un racisme plutôt diffus et non pas s'exprimant de manière directe et violente.

Elles ont certes le sentiment d'être rejetées à cause de leur appartenance ethnique et sans doute, même si elles n'ont pas été directement touchées, elles se sentent impliquées par toute dévalorisation de leur communauté. Leur réponse est à rapprocher des 54 % des filles qui estiment que les médias donnent une "image plutôt fausse" de leur communauté d'origine.

Lorsqu'on leur demande de préciser les situations au cours desquelles elles auraient été confrontées à une forme de discrimination, plusieurs d'entre elles indiquent le moment de la recherche d'un emploi. "Je m'appelle Djamila, on ne m'a pas prise pour ça".

Fatima : "Quand j'ai fini mon contrat de T.U.C., je me suis présentée, j'ai répondu à plusieurs annonces. Une fois que je me présente, dès que la personne voit ma tête, elle me dit : nous n'avons plus besoin de personne, le poste a déjà été pourvu. Donc pour moi... (soupirs)".

Pour ces filles qui ont interrompu leur parcours scolaire, sous-qualifiées donc, les chances objectives d'obtenir un emploi sont fort minces. Si ces chances sont encore réduites par la discrimination, elles sombrent dans le découragement car le travail constitue souvent pour elles la seule issue pour échapper à l'enfermement familial.

Farah raconte qu'enfant elle se sentait mal à cause de ce qui se disait autour d'elle à l'école : "Ils disaient qu'il fallait pas qu'on se mélange avec les arabes parce qu'ils ont des poux, ils sont pas propres ou... même quand y avait la fête de Ramadan, quand les parents tuaient le mouton, ils acceptaient pas".

Najet dit avoir dépensé beaucoup d'énergie à se défendre contre des voisins : "Je me laissais pas faire, j'étais fière et puis je trouvais qu'on n'avait pas du tout à nous insulter comme ils le faisaient." Amina a même constitué un petit groupe se réclamant de SOS Racisme: "J'avais fait un truc pour les jeunes et pour moi-même aussi parce que je m'étais fait agresser par des français, je me suis fait attraper dans une ruelle, ils m'ont frappé et tout".

La réaction violente reste cependant assez rare. Ainsi le témoignage de Farida est un cas isolé, cela s'est passé dans le métro : "Ma fille parlait un peu arabe avec moi, y a une dame qui monte et qui fait : sale arabe. J'ai fait : comment ? Vraiment, vous avez un problème ? Elle fait : oui, je n'aime pas les arabes. Bon, on descend, vous aimez pas les arabes, moi, j'aime pas les français... et je l'ai attrapé. Ma fille, on peut dire pour moi que je suis une sale arabe, que je suis tout ce que tu veux mais alors deux choses qu'il faut pas dire à ma fille, c'est qu'elle est mal élevée et qu'elle est une sale arabe. Tout ça je ne tolère pas, ma fille vous ne la touchez pas, moi vous pouvez me dire tout ce que vous voulez."

Que la discrimination puisse toucher son enfant, que le rejet se répète de génération en génération c'est ce qui a déclenché la colère de Farida.

Plusieurs jeunes filles opposent au rejet un discours universaliste, la France étant perçue comme entité pluriculturelle.

Djahida : "La France, en fait, est faite de mélanges... ! Nous sommes tous des étrangers, chacun respecte l'autre et voilà".

La question de la discrimination est donc bien présente chez ces jeunes filles *en difficulté*, leur demande de reconnaissance est forte.

A la question : quel est le gros problème que tu as maintenant, Leïla répond : "Y en a tellement, le grand problème c'est de nous accepter ici en France, parce que nous on les accepte, il faudrait qu'eux, ils nous acceptent".

Figure 18

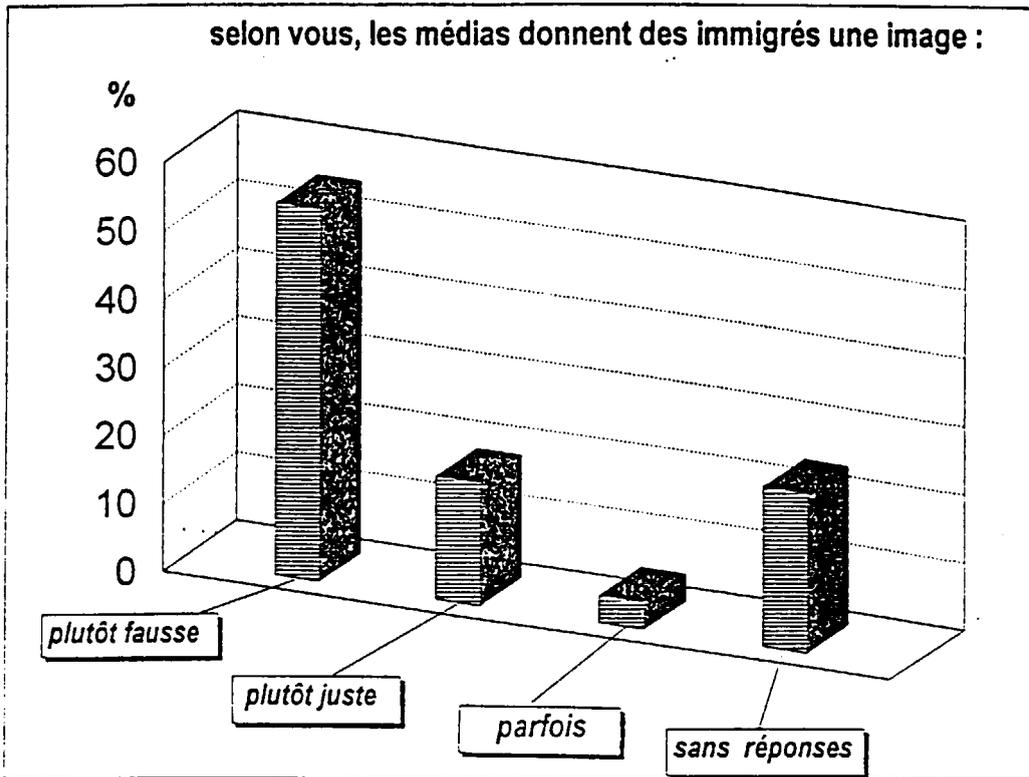
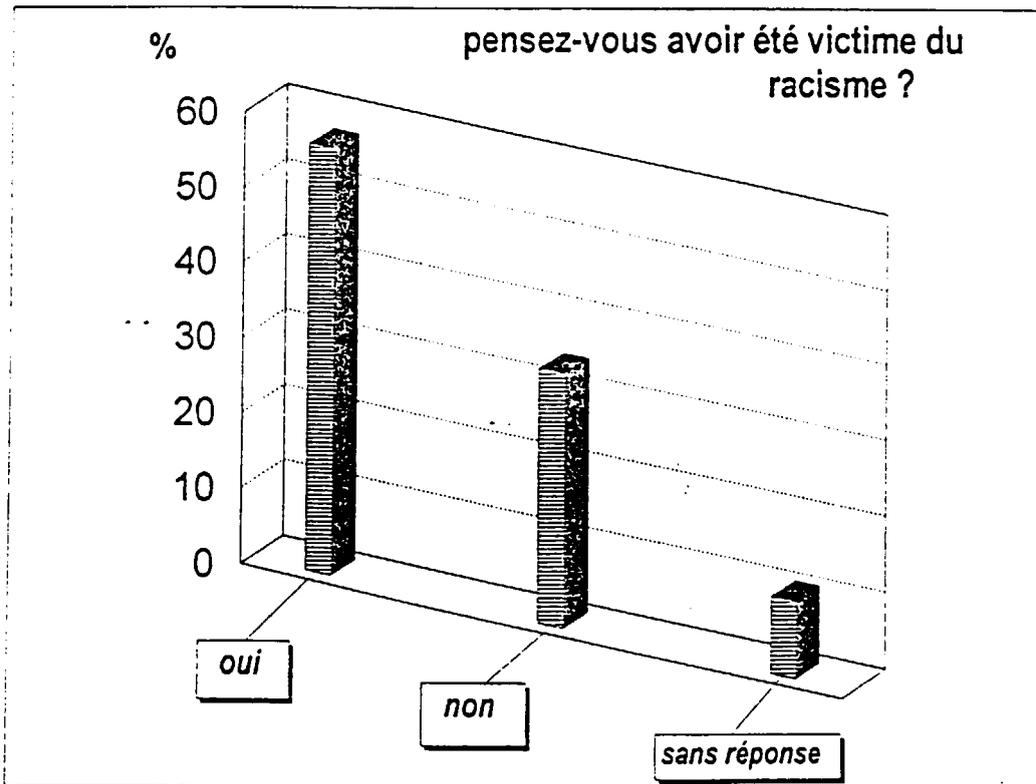


Figure 19



- Rapports aux pairs

Quand elles ont la possibilité de sortir, 70 % des filles vont chez leurs copains-copines. La socialisation par les pairs semble donc la principale voie d'intégration pour ces jeunes filles.

Ces jeunes filles sont restreintes dans leurs fréquentations par le contrôle parental. Aussi, dès qu'elles le peuvent, elles cherchent à rompre leur isolement subi en retrouvant des jeunes de leur génération. En ce sens, l'école qui offre la possibilité de rencontrer des jeunes du même âge paraît avoir bien rempli son rôle.

Elles se différencient nettement, donc, de la trajectoire de leur mère pour qui la sociabilisation se faisait essentiellement dans le cadre de la famille élargie. La seconde différence tient à la mixité des groupes de jeunes où la fille établit des liens. Même si les parents la redoutent, elle est un état de fait. Seule une jeune femme a déclaré ne pas rencontrer de copains : " Je n'ai pas d'amis masculins, vous pouvez tout barrer, non parce que ça ne m'intéresse pas".

Ces rencontres avec les pairs sont l'occasion de sortir de la communauté, de faire l'apprentissage des liens avec les membres de la société d'accueil et avec ceux d'autres communautés.

En effet, 80 % des jeunes filles déclarent avoir des rapports amicaux avec des filles aussi bien maghrébines que françaises, une proportion égale entretient des relations avec les garçons tant maghrébins que français. Cette absence de discrimination dans le choix des amitiés prouverait que les jeunes sont moins atteints par les phénomènes de rejet et d'exclusion que l'ensemble de la société.

Ces conduites de copinage sont dans le cas des jeunes filles d'origine maghrébine distinguées des projets d'engagement en raison surtout de l'interdiction d'épouser un conjoint non musulman.

Aussi est-il intéressant de rapprocher le chiffre de 80 % de copains maghrébins aussi bien que français, de celui de 52,63 % de filles qui se déclarent prêtes à se marier avec un français. Latifa nous explique par exemple qu'elle sort et fréquente des garçons de toutes les origines ethniques mais qu'elle est allée en Algérie, rencontrer des cousins en vue d'un mariage éventuel.

Pour plusieurs raisons, les jeunes filles se montrent plus dynamiques que leurs parents dans leurs tentatives de rapprochement avec la société du pays d'accueil.

Notons que dans les cités, elles vivent dans un espace pluriculturel. Dans ce champ de différences, elles s'inscrivent comme "autres" par rapport à d'"autres" et non pas comme "autres" par rapport aux "mêmes" autochtones. Nous sommes d'accord avec la remarque de C. Lacoste-Dujardin : "Elles se montrent tout particulièrement douées d'une grande curiosité des "ailleurs" et des "autres", comme si leurs propres soucis et interrogations dans la situation d'interculturalité les y prédisposaient."⁶⁹

⁶⁹ Camille Lacoste -Dujardin, *op. cit.*, p. 140

Ainsi pour Shérazade : "Personne n'est différent pour moi, on est à égalité, moi je mettrai pas une robeu avant une française ou une française avant une robeu. Disons ma meilleure amie, je la mets avant tout le monde, ça c'est direct et ma meilleure amie est polonaise. "

Pour conclure, on peut dire que la rencontre avec les jeunes du même âge, parce qu'elle est contrôlée, voire défendue par certains parents, fait partie des plaisirs d'autant plus appréciables qu'ils sont interdits. Les jeunes filles d'origine maghrébine, de part leurs habitudes culturelles traditionnelles apprécient la convivialité, les fêtes avec les copains/copines, sans discrimination ethnique. Ce goût de la convivialité, induit des perspectives positives pour leur génération, il est un facteur de sociabilisation et d'intégration à ne pas négliger.

CONCLUSION

Réfléchir sur la problématique des "jeunes filles d'origine maghrébine *en difficulté*", c'est avoir une vision dynamique des problèmes et les placer dans cette perspective.

L'action doit être menée en amont et en aval pour empêcher autant que faire se peut la rupture, mais si celle-ci a néanmoins lieu, il faudrait qu'elle se fasse au "moindre coût" sur le plan social et psychologique aussi bien pour la jeune fille que pour sa famille.

L'une des conclusions auxquelles nous a permis d'aboutir notre enquête est que les difficultés que vivent les jeunes maghrébines sont communes à beaucoup d'autres jeunes présentant le même profil socio-économique : chômage, précarité économique, bas niveau d'instruction des parents, famille désunie, etc.

Cependant, on ne peut passer sous silence que ces jeunes filles subissent des contraintes spécifiques (culture, traditions...). Ainsi, à partir de l'adolescence, dépossédées de leur corps, symbole de l'honneur familial, elles sont soumises à des pressions parfois insupportables (interdictions portant sur le maquillage, les vêtements, "séquestrations"...).

Ces pressions sont d'autant plus intolérables que la perception et l'image du corps sont capitales à l'adolescence. Cette "confiscation" du corps se traduit notamment par des prescriptions sexuelles (préservation de la virginité) ainsi que par le mariage dit forcé, par exemple.

Une autre spécificité concerne le rôle de censeur joué par le frère aîné qui use et abuse d'une autorité d'autant plus grande que le père se montre ou se trouve démissionnaire.

Cependant, malgré ces points d'achoppement dont les filles ont à pâtir, il se dégage de nos observations les deux constats suivants :

- Ces jeunes filles ne rejettent pas les valeurs culturelles de leurs parents. Contrairement à ce qui a été écrit dans les années 80, elles s'en réclament, même si c'est de façon sélective (statut de la femme...).
- La famille maghrébine, si pesante soit-elle ?, de l'aveu aussi bien des jeunes filles que des intervenants sociaux, protège et sécurise face à l'anomie. Elle fonctionne comme "filet de sécurité" contre la dérive.

Ces jeunes filles, trait d'union possible entre leur communauté et la société d'accueil, s'inscrivent dans un processus plus ou moins avancé d'intégration. Aussi devrait-on les encourager et veiller à ne pas opposer de façon manichéenne les deux cultures. En effet, alléguer l'incompatibilité entre les deux, c'est rendre les termes du conflit impossibles à gérer pour la jeune fille : elle ne peut choisir sa famille contre la société d'accueil ou cette dernière contre sa famille.

- Ainsi, notre connaissance de la société maghrébine, notre démarche théorique et notre enquête sur le terrain nous amènent à proposer les pistes de réflexion suivantes en vue d'une éventuelle mise en place d'actions appropriées :

- Sensibilisation des parents

- * Privilégier toujours le dialogue entre soit famille/fille, soit famille/fille/travailleur social.
- * Tenter de les persuader de ne pas déléguer leur autorité à leurs fils afin que ces derniers n'entravent pas les potentialités de leurs soeurs.
- * Essayer de les convaincre (et surtout les mères car elles sont souvent plus sensibles à ce type d'arguments) qu'un "mariage forcé" ou trop précoce, peut être aussi générateur de "déhonneur" plus grave par le divorce très fréquent qu'il peut entraîner.
- * Les informer qu'il existe des structures d'aide et de soutien (social, psychologique, etc.) qui peuvent aider les familles à résoudre les éventuels conflits et à trouver les réponses adéquates aux conduites parfois déroutantes de leurs filles.
- * En vue de cette sensibilisation, encourager l'action des personnes-relais : programmer des émissions concernant les relations intra-familiales sur les radios communautaires, par exemple.

- Organisation des espaces publics

- * Protéger la mixité : les filles se trouvent exclues de l'espace public et donc exclues de lieux de convivialité et de culture, cela les pousse à réclamer des lieux pour elles, exclusivement féminins. Il faut faire attention à cette tentation, qui en fait une solution de facilité. Il sera difficile de "rectifier le tir" plus tard.
- * Ne pas perdre de vue que la mixité est un enjeu politico-religieux important et que l'intégration des filles passe notamment par les lieux mixtes.
- * Créer des lieux de convivialité dans lesquels les parents mais aussi les autres adultes de la même communauté ou non, pourraient intervenir dans la prise en charge des problèmes. L'intérêt de ce genre de lieux qui auraient l'adhésion des parents, seraient la dédramatisation du conflit et la connaissance "par l'intérieur" de la situation conflictuelle. Ces lieux de convivialité, en sus de ceux spécialisés dans la prévention de la délinquance, seraient des lieux de passage, des uns et des autres (jeunes/adultes, femmes/hommes) et de prise en charge des différents aspects de la vie du quartier ou de la cité.
- * Organiser des activités de loisirs dans un cadre institutionnel (scolaire ou autre) afin de permettre aux jeunes filles de légitimer leurs sorties aux yeux de leurs parents.
- * Afin de contrebalancer l'action militante des islamistes, créer des lieux de débats sur la culture d'origine qui tiennent compte de sa pluralité, car les filles semblent se sentir concernées par ce sujet. Elles auraient tendance à remplir ce vide quant à la culture de leurs parents par le retour à une vision archaïque.

- Actions auprès des Institutions et des travailleurs sociaux

- * Prévoir, quand cela est possible, dans le cursus de formation des travailleurs sociaux, des animateurs de quartier, etc., un module d'initiation aux cultures d'origine, ce qui peut éviter certaines erreurs de jugement et des décisions aux conséquences graves.
- * Lié au point précédent, la tentative systématique de l'explication ethnociste : il s'agit de discerner ce qui relève de l'environnement spécifique maghrébin et de ce qui relève de l'environnement socio-économique général.
- * Favoriser le soutien scolaire sous toutes ses formes.
- * Créer davantage de foyers d'accueil où les jeunes filles pourraient trouver une plus grande stabilité (hébergement plus long).
- * Informer et proposer plus systématiquement un suivi personnalisé permettant, entre autres, la mise en place d'un projet de vie.

- Actions auprès des filles

- * Sensibiliser les filles sur leurs droits (code de la nationalité, Droit du travail, aides sociales, lois contre le racisme...).
- * Au niveau scolaire (dès la classe de 5ème) les informer davantage sur la réalité du monde du travail et de la nécessité d'un diplôme qualifiant dans la majorité des professions afin de les encourager à poursuivre les études et éviter des déceptions ultérieures.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

OUVRAGES

BENATIG, R. : *Les Migrants en Europe : quel avenir culturel ?* Paris, L'Harmattan, 1987

BLANCHARD, N. : *L'intégration maghrébine au féminin, de l'immigration, de l'immigration à la citoyenneté*, Université de Montpellier, 1990.

BOUHDIBA, A. : *Islam et sexualité*, Ed. Quadrige et P.U.F, rééd. 1986

CAGLAR, H. (S/D) : *Adolescence et Suicide*, Paris, E.S.F. 1989,

CAMILLIERI C. et al. : *Chocs de culture : concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*, Paris, L'Harmattan, 1989,

CHEBEL, M. : *L'esprit de sérail. Perversions et marginalités sexuelles au Maghreb*, Ed. Lieu commun/Terres des autres, Paris, 1988.

CHOQUET, M. et al. : *Adolescence, physiologie, épidémiologie et sociologie*, Paris, Nathan, 1994.

FISHMAN, J. : *Sociolinguistique*, Paris, Nathan, 1971.

FIZE, M. : *Les Bandes*, Paris, Ed. Desclee de Bouver, 1993.

GARMADI, J. : *Sociolinguistique*, Paris, PUF, 1981.

JELLEN C. : *Ils feront de bons français*, Paris, Ed. R. Laffont, 1991
La famille, secret de l'intégration, enquête sur la famille immigrée,
Robert Laffont, 1993.

LACOSTE-DUJARDIN, C. : *Yasmina et les autres de Nanterre et d'ailleurs*, Paris, Ed. La Découverte, 1992.

LE BOTERF, G. : *L'enquête -participation et animation*, Paris, Editions Culture et Développement, 1970.

RACAMIER, P. C. : *De psychanalyse en psychiatrie, études psychopathologiques*, Paris, Payot, 1979

TILLION, G. : *Le harem et les cousins*, Paris, Le Seuil, 1966.

WINNICOT, D. W. : *Déprivation et délinquance*, Paris, Payot, 1994

ARTICLES ET RAPPORTS

Actes Colloque inter-dépendances - CIMADE : Drogues - migrations : mythes et réalités, mars 1994.

AIT SIDHOUM M.A. : "Les images parentales de deux groupes de jeunes filles algériennes, quelques indications sur l'identité à l'adolescence" in *Adolescences et Identité*.

CHOQUET, M. et LEDOUX, S.: *Adolescents, Enquête Nationale*, Rapport Inserm, 1994, p. 245.

ESTERLE, M. : " Dix ans après, regard sur l'évolution de la condition des jeunes filles d'origine maghrébine" in *Migrants-Formation* n 84, Mars 1991.

GASPARD, F. et KHOSROKHAVAR, F. : "La problématique de l'exclusion : de la relation des garçons et des filles de culture musulmane dans les quartiers défavorisés" in *Revue Française des Affaires Sociales*, n 2, Avril-Juin 1994.

JERAB, N. : "L'Arabe des maghrébins, une langue, des langues" in *Communautés linguistiques en France* T II, L'Harmattan, Paris, 1987.

LABRUNIE A. : "Les sorties des jeunes filles maghrébines" in *Migrants-formation* n°54, octobre 1988.

MALEWSKA-PEYRE, H. (S/D) : "Crise d'identité et déviance chez les jeunes immigrés", *La Documentation Française*, 1982.

MARÇAIS, Ph. : "L'enfant musulman", in *Actes des Journées Orientalistes*, Bruxelles, 1986.

JAZOULI A. : *Les jeunes filles d'origine maghrébine en France : de la famille à la société : essai d'analyse sociologique, rapport pour FAS*, 1988.

Rapport MADIF : *Observation du public féminin de 16 à 25 ans, accueilli par les missions locales d'Ile de France*, février 1993.

Rapport ANGI, Aubervilliers : *Conflits parents-enfants dans la famille maghrébine immigrée : le cas des jeunes filles*, février 1986.

SAYAD, A. : "Les enfants illégitimes", in *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, n° 25/ 26/ 27, 1° partie, Paris, 1979.

"La malédiction" in *La Misère du monde*, s/d de Pierre Bourdieu, Paris, Ed. Le Seuil 1993, p. 841.

DICTIONNAIRES

BEAUSSIER, M. : *Dictionnaire pratique arabe-français*, Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée par Med Ben Cheneb, Alger, 1958.

Grand Larousse de la Langue Française, Librairie Larousse, 1977.

Trésor de la Langue Française, Editions CNRS, 1990.

LISTES DES INSTITUTIONS CONTACTEES

- PARIS

Amicale des Algériens - Paris - 75002

Amicale du Nid - Paris- 75010 -

Association " La bienvenue" - Paris - 75018

Association Catholique Internationale des Services de la Jeunesse Féminine
(ACISJT) - Paris 75006

Association Coeur de Femmes - Paris - 75013

Association de protection judiciaire de la jeunesse -La Goutte d'Or -Paris- 75018

Association Espoir Goutte d'Or - Paris - 75018

Association La Bienvenue -Paris- 75018

Association Logement et liberté - Paris - 75018

Association Soleil et Aurore - Paris - 75020

Bureau d'aide sociale de Paris -Paris-75019

Centre Beaudricourt - Paris - 75013

Centre d'accueil : Association Clair-logis - Paris - 75019

Centre maternel - Maison de la mère et de l'enfant - Paris -75018

Centre Minkowska - Paris -75009

Centre "Loisir/animation" - La Goutte d'Or - Paris 75018

Consulat d'Algérie- Paris 75008

Consulat de Tunisie - Paris- 75017

Consultation d'orientation et d'action éducative- Paris - 75010

Foyer la Vigie - Paris - 75004

Foyer Cité de Refuge - Armée du Salut - Paris- 75013

Foyer Philanthropique - Paris - 75012

Foyer Picoulet (Union Française des Femmes Musulmanes) - Paris - 75011

Mission locale - Paris - 75018

Service d'accueil et d'A.E.M.O. (A.N.E.F.) - Paris - 75004

Service insertion jeunes (A.N.R.S.) - Paris- 75009 -

Service Social de l'Enfance - Paris 75010

- BANLIEUES

A.C.I.A.T. - Gennevilliers - 92230

A.L.J.T. - Epinay-sur-Seine - 93800 -

A.L.J.T. - Saint-Denis - 93200 -

A.L.J.T. - Saint-Gratien - 95210

Association Accueil Jeunes Prévention Spécialisée - Massy - 91300

Association Agir - Chanteloup -78570

Association Averroès - Pré Saint Gervais- 93310

Association "Du côté des femmes" - Les Mureaux - 78130

Association Femmes 2000 - Mantes la Jolie -78200

Association JADE - La Courneuve - 93120 -

Association La Passerelle - Massy - 91300

Association "Les Chardons" - Les Ulis - 91940 -

Association L.J.M. - Saint-Denis - 93200

Association Nanas-Beurs - Boulogne - 92100

Association Nouvelle Génération Immigrée - ANGI - Aubervilliers - 93300

Association-réinsertion, prévention éducative pour les jeunes -

A.R.P.E.J. Les Mureaux.- 78130

Association A.S.T.I. - Boulogne Billancourt - 92100

ASTI - Chanteloup - 78570

Centre A.F.E.D. - Nanterre - 92000

Centre A.P.L. - Bobigny - 93000

Centre d'accueil féminin de Melun-Sénart - 77000 -

Centre départemental d'aide aux toxicomanes (CEDAT) Mantes-la-Jolie - 78200

Centre des pratiques communautaires et de la citoyenneté - Chanteloup - 78570

Centre Joly - Saint-Maur-des-Fossés - 94210

Centre La Belle-Etoile - Athis-Mons - 91200

Centre maternel le Tilleul - La Garenne-Colombes- 92250

Centre maternel le Vert-logis - Montmorency- 95160

Centre maternel Saint-Raphael - Antony - 92185

Centre Médico-Psycho-Pédagogique - Aubervilliers - 933000

Centre social - Les Mureaux - 78130

Centre "La Maison" - Epinay sur Seine - 93800

Consulat de Tunisie - Nanterre - 92000

Foyer Communauté Jeunesse - Athis Mons - 91200

Foyer Educatif pour Jeunes - Fontenay-aux-Roses - 92260

Foyer L'AIRIAL - Argenteuil - 95100

Foyer Le Bief- Antony - 92185

Foyer Le Moulin Vert - Saintry-sur-seine -91100

Foyer le Mesnil - Saint-Denis - 93200

Hôtel maternel Villa Jeanne - Palaiseau - 91120

Mission locale des Ulis - 91940

P.A.I.O. - Aubervilliers -93300

P.A.I.O. - Garges-les-Gonesses- 95140

P.A.I.O. - La Courneuve - 93120

P.A.I.O. - Val Fourré - 78200

Service prévention spécialisée - Neauphle-le-Château - 78640

Service social d'aide aux migrants - Circonscription régionale -Poissy -78300 et
Versailles - 78000